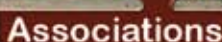
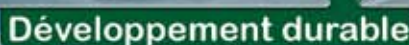
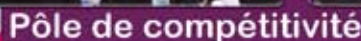


ORGANE OFFICIEL DES ÉLUS

THE





Le réseau **SFR**

PLUS DE PLAISIR

L'importance des facteurs immatériels dans le développement régional



Christian Saublens
DIRECTEUR D'EURADA

En matière de développement économique peut-on copier un modèle développé par un autre territoire, quel que soit son niveau de succès ?

Nous formulerons dans cette note un constat négatif, dans la mesure où il nous apparaît de plus en plus évident que l'écart entre le succès et l'échec de toute stratégie régionale repose plus sur des éléments immatériels que sur des infrastructures et des décrets administratifs ou vœux de responsables politiques.

Les principaux éléments intangibles qui construisent les avantages compétitifs d'un territoire sont désormais liés à des facteurs tels que :

- la culture entrepreneuriale et de prise de risque ;
- l'anticipation des nouveaux besoins ;
- la gouvernance ;
- le leadership ;
- le capital social ;
- des masses critiques financières et de talents ;
- des "serial" entrepreneurs.

Soit des facteurs impossibles à transposer d'un lieu à un autre.

Dans ce schéma, les infrastructures de base ne sont que des soutiens, certes importants, mais non déterminants. Il en est de même pour les structures administratives et intermédiaires, et ce d'autant plus que pour des raisons historiques, elles se superposent souvent ou se concurrencent pour l'obtention de subventions publiques qui leur assurent une existence à défaut d'une légitimité et s'avèrent de sérieux freins à toute tentative de changement.

La différence entre deux territoires repose soit sur un meilleur branding territorial, sur un meilleur marketing territorial ainsi que sur la gestion de la réputation, soit sur d'autres ingrédients plus difficiles à percevoir, donc à reproduire, d'autant plus qu'ils relèvent de facteurs humains, notamment la confiance, la culture (délégation de pouvoirs et d'initiatives) et la garantie de stabilité. En d'autres ter-

mes, comme le dit l'adage anglo-saxon, "people make the difference" !

A ce constat il faut également ajouter des considérations telles que la masse critique de financement et de talent ainsi que celles d'"investment willingness et readiness" qui sont relativement peu présentes en Europe.

Les principales différences que l'on découvre en analysant les régions d'excellence américaines par rapport à la majorité des territoires européens peuvent se résumer comme suit :

- un plus grand nombre d'entrepreneurs et de talents d'origine étrangère ;
- une communauté de business angels active ;
- une industrie du capital d'amorçage et du venture capital doté de moyens conséquents ;
- des réseaux de décideurs "pragmatico-visionnaires" faisant confiance à un leader identifié ;
- la recherche de la satisfaction du marché plutôt qu'une approche institutionnelle de la résolution des problèmes ;
- une plus grande rapidité de prise de risque et donc de décision.

En conclusion, la performance des investissements en infrastructures est étroitement liée avec :

- les moyens financiers disponibles en vue de soutenir l'utilisation optimale de ceux-ci ;
- l'implication effective du secteur privé dans la définition et la mise en œuvre du projet voire de son financement ;
- la qualité des ressources humaines gestionnaires des infrastructures développées ;
- la mise en réseau des acteurs clés tant au niveau de l'offre que de la demande d'utilisation des infrastructures ;
- la pertinence des mesures d'accompagnement destinées à favoriser un recours pertinent aux infrastructures créées.

Les pouvoirs publics doivent donc se montrer de plus en plus attentifs aux aspects, tels que :

- la mobilisation du capital social du territoire permettant une meilleure valorisation des efforts d'investissements ;
- les modifications survenues dans la chaîne de valeur régionale suite à l'investissement réalisé et donc les mesures subséquentes à prendre pour valoriser ce dernier notamment dans l'amélioration de la demande des PME pour le bénéfice du dispositif et ainsi sur la création de valeur ajoutée ;
- la formation des organismes intermédiaires dans la détection des nouvelles opportunités non exploitées par les PME existantes ou les investisseurs potentiels ;
- la performance comparée des infrastructures régionales par rapport à celle d'autres territoires ;
- les nouvelles opportunités de coopérations transnationales offertes par les investissements réalisés.

sommaire



•Europe p.8

Panorama des politiques communautaires pour 2007-2013



•Tribune «Coup de chapeau...» p.14

Héros du quotidien

L'Abeille, sentinelle de l'environnement



•Acteurs du développement p.22

Repères économiques

Politique régionale

p.24 Pour une énergie **renouvelable**

p.32 Premier **bilan**

Pôle de compétitivité

p.34 **Mov'eo** l'automobile du futur

p.38 Les ambitions de **Logistique Seine-Normandie**

p.42 **TES** sécuriser les transactions électroniques

Politique à l'international

p.47 **Vendre** la Normandie !

Tourisme

p.48 Le **Mont-Saint-Michel** sauvé des sables

p.50 L'engagement de l'**Etat**

p.52 Cœur **Côte fleurie**





Intercommunalité

p.56 Un bocage intercommunal

p.60 À Caen la mer?



• Développement durable p.62

p.64 Quelles solutions pour nos déchets?

p.68 Agenda

p.70 Déchets radioactifs sous haute surveillance

p.74 Le stockage géologique profond



• A l'étranger comme ici... p.76

p.78 System@tic,
faire de l'Île-de-France une référence mondiale

p.84 Medicen,
le potentiel des biotechnologies

LE BULLETIN DES COMMUNES

Éditeur / Rédaction

25, rue de Ponthieu 75008 Paris
Tél : 01 53 39 11 89

Directeur de la publication

Jean-Jacques Alvo.

Rédacteur en Chef

Jean-Jacques Alvo.

Assistante

Eden Dichoupi.

Ont collaboré à la rédaction

Annick Bianchini, Marie-Lefebvre-
Billier, Claire Padych, Olivier Sourd.

Secrétaire de rédaction

Bernard Devers

Régie publicitaire

Édition et presse des collectivités
110, rue de Fontenay
94300 Vincennes
Tél. : 01 43 65 57 36
Fax : 01 43 65 73 40

Directeur des Opérations & Grands Comptes

Richard Mordoff

Média Planing

Linda Taied

Directeur du plan média

Marc Alvo

Directeur de projet & abonnements

Miryam Sellem

Maquette et mise en page

Benjamin Brillante

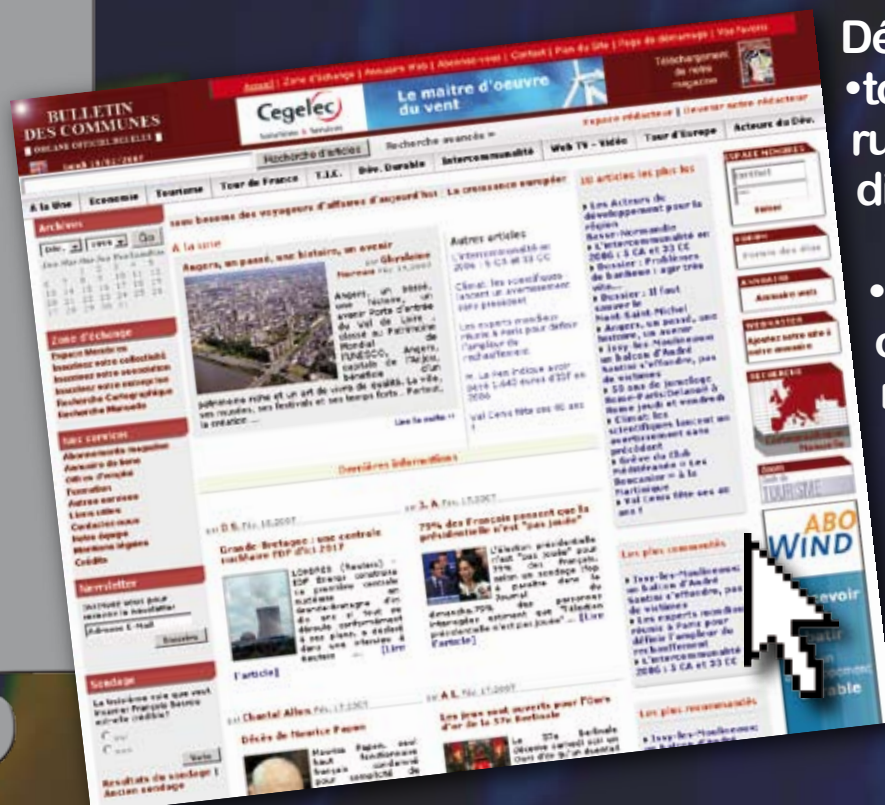
Photogravure et impression

SIMI Imprimerie

Tous droits de reproduction, même partiels, restent soumis à l'accord préalable du directeur de la publication. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés spontanément.

site web

Retrouvez l'actualités des
élus sur le web:
www.bulletindescommunes.fr



Découvrez
• toutes les nouvelles
rubriques du magazine
directement en ligne,

• l'ensemble des
organes institutionnels
nationaux et
internationaux via des
fiches descriptives
détaillées,

• inscrivez votre
institution sur le site.



Enfin, un espace dédié entièrement aux
échanges nationaux et internationaux



**LA MOTIVATION POUR L'AMÉLIORATION DES
COMPORTEMENTS AU QUOTIDIEN**

**NOUS SOMMES UN ORGANISME DE FORMATION,
DE CONSEIL ET D'AUDIT DANS LES DOMAINES DE
L'HYGIÈNE ET LA QUALITÉ.**

Nous intervenons sur tout le territoire français et dans
certains pays européens.

Notre objectif est de créer une dynamique Qualité pour
faire évoluer les Comportements de votre personnel
et de vous apporter tout le soutien technique et des
conseils personnalisés en Hygiène et Qualité.

Nous intervenons dans des domaines très variés où
l'hygiène est un facteur important : agro-alimentaire,
santé, hôpitaux, industrie pharmaceutique,
restauration collective, entreprises de nettoyage,
crèches, ...

Les cycles de formation sont composés selon vos
besoins à partir de modules comportant chacun une
partie théorique et une partie pratique.

Notre équipe possède une double expérience
professionnelle et pédagogique.

Nous vous proposons :

- L'analyse et l'optimisation de vos méthodes
au service de l'Hygiène et la Qualité.
- La réalisation de stages de formation
techniques en Hygiène, Qualité et
Environnement.
- L'évolution des comportements par la
motivation.
- La réalisation des outils et référentiels
de base, spécifiques à votre entreprise, avec
les participants, pour le suivi de la Qualité au
quotidien.

MAC7

7 Rue des Maraîchers
77950 Rubelles

Tél. 01 64 52 94 27 Fax : 01 70 09 64 27
mac7@club-internet.fr



Panorama des politiques communautaires pour 2007-2013

> Pour la première fois de son histoire, l'Union européenne a fait coïncider la période et la durée de programmation de ses principales politiques. Voici les grandes caractéristiques de ces politiques et leurs impacts pour les collectivités territoriales.

Les principales nouveautés de la période de programmation 2007-2013 sont les suivantes :

- Toutes les régions de l'UE sont désormais éligibles aux fonds structurels : Fonds européen de développement régional (Feder), Fonds social européen (FSE) et Fonds de cohésion.

- Le Feder vient en appui aux priorités de l'agenda de Lisbonne, à savoir le renforcement de l'esprit d'entreprise et d'innovation.

- Le 7^e programme cadre en faveur de la recherche comprend un volet "capacité" à fort caractère régional avec, entre autres, des programmes tels que : "Régions de la connaissance" et "Potentiel de recherche".

- Le PIC (Programme en faveur de l'innovation et de la compétitivité), qui fait suite au programme en faveur de l'entreprise, rationalise les réseaux de soutien aux entreprises (EIC et IRC)

et renforce les moyens du Fonds européen d'investissement en matière de soutien au capital-risque.

Les tableaux et textes suivants présentent en un "coup d'œil" la nature des soutiens que les collectivités territoriales peuvent escompter de la part de l'Union européenne au cours des sept prochaines années.

Les fonds structurels

Les fonds structurels européens sont au nombre de trois : le Feder (Fonds européen de développement régional), le FSE (Fonds social européen) ainsi que le Fonds de cohésion. Ils ont **trois objectifs**, à savoir : l'aide aux régions de la convergence (c'est-à-dire celles qui sont les plus en retard dans leur développement ou encore celles dont le niveau de PIB est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire) ; l'aide

aux autres régions de l'Union européenne (régions dites de l'objectif de compétitivité et de l'emploi), ainsi que le soutien à la coopération inter-régionale (tant au niveau des zones frontalières qu'entre zones contiguës ou sur la base d'affinités sectorielles). Chaque fonds et chaque objectif ont des priorités d'intervention qui leur sont propres.

Le tableau 1 présente les données clés de chaque fonds, de chaque objectif, ainsi que les priorités qui s'y rattachent. **Le tableau 2** détaille les mesures éligibles de chacun des trois objectifs.

Le Feder intervient également au profit de territoires présentant des spécificités très marquées tels que les zones urbaines, les zones ultrapériphériques ou les zones à handicaps géographiques et naturels. Pour chaque type de territoire la nature des priorités est adaptée et reproduite au **tableau 3** (page suivante). ■



L'hémicycle du Parlement européen.

Tableau 1 Les principales caractéristiques des fonds structurels

Programmes et instruments	Eligibilité	Priorités
Objectif de convergence Y compris un programme spécifique pour les régions ultrapériphériques		
Programme régional ou national (Feder, FSE)	Régions ayant un PIB/habitant < 75 % de la moyenne UE25 Effet statistique: Régions dont le PIB/habitant < 75 % de UE15 et > 75 % de UE25	• Innovation et société de la connaissance • Environnement et prévention des risques • Infrastructures • Ressources humaines • Administration
Fonds de cohésion	Etats membres RNB/habitant < 90% de la moyenne UE25	• transport (TENS) • Transport durable • Environnement • Energies renouvelables
Objectif de compétitivité régionale et emplois		
Programmes régionaux (Feder) et programmes nationaux (FSE)	Etats membres suggèrent une liste de régions (Nuts I ou II)	• Innovation • Environnement et prévention des risques • Accessibilité • Stratégie européenne pour l'emploi
	"Phasing in" Régions éligibles à l'objectif 1 entre 2000 et 2006 et non couvertes par l'objectif de convergence	
Objectif de coopération territoriale au niveau européen		
Coopération transfrontalière et transnationale et réseaux (Feder)	Régions frontalières et grandes régions de coopération transnationale	• Innovation • Environnement et préventions des risques • Accessibilité • Culture, éducation



Journée «portes ouvertes» des Institutions européennes.
Vue générale du public visitant le bâtiment Berlaymont et invité à s'exprimer sur un mur de graffitis.

Tableau 2 Les domaines d'intervention du Feder

Convergence	Compétitivité régionale et emploi	Coopération territoriale européenne
• RDT, innovation et esprit d'entreprise • Société de l'information • Environnement • Prévention des risques • Tourisme • Transports : TEN et transports urbains propres • Energie, y compris TEN • Education • Santé • Aide directe aux investissements dans les PME NB : sont éligibles à cet objectif les régions dont le PIB est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire	• Innovation et société de la connaissance : – capacité régionale de RDT et d'innovation – innovation dans les PME – esprit d'entreprise – instruments financiers et pépinières – environnement et prévention des risques • Accès aux services de transports et de télécommunications d'intérêt économique général, en dehors des grands centres urbains NB : toutes les régions de l'UE non concernées par l'objectif "convergence" sont éligibles à cet objectif	• Activités économiques et sociales transfrontalières • Coopération transnationale • Mise en réseau et échange d'expériences entre autorités régionales et locales

Tableau 3 Feder e spécificités territoriales

Zones rurales et zones dépendantes de la pêche	Zones à handicap naturel	Zones ultrapériphériques	Dimension urbaine
• Infrastructures • Réseaux et services de télécommunications • Développement de nouvelles activités autres que l'agriculture et la pêche • Renforcement des liens entre les zones urbaines et les zones rurales • Tourisme et aménagement du milieu rural	• Accessibilité • Activités économiques liées au patrimoine culturel • Utilisation durable des ressources naturelles • Tourisme	• Transports • Appui lié aux contraintes de stockage, le surdimensionnement, l'entretien des outils de production et à l'insuffisance de disponibilité du capital humain	• Réhabilitation de l'environnement physique • Reconversion des friches industrielles • Mise en valeur du patrimoine historique et culturel en vue de stimuler l'esprit d'entreprise et l'emploi local



Les drapeaux des 25 Etats membres.

7^e programme-cadre de recherche et développement technologique (PCRD)

Le 7^e PCRD doté de 54,6 milliards d'euros a une structure basée sur les quatre programmes spécifiques suivants.

coopération

Programmes finançant des projets de recherche collaborative dans neuf domaines clés :

- santé
- alimentation, agriculture et biotechnologie

- technologies de l'information et de la communication

- nanosciences, nanotechnologies, matériaux et nouvelles technologies de production

- énergie

- environnement (changements climatiques inclus)

- transports (aéronautique comprise)

- sciences socio-économiques et humaines

- sécurité et espace

idées

Programme venant en soutien à des projets de recherche exploratoire sélectionnée par le Conseil européen de la recherche.

La Commission compte financer des projets proposés par des chercheurs dans des domaines de leur choix.

personnel

Programme apportant une aide à la mobilité des chercheurs et à l'évolution de leur carrière.

capacités

Programme venant en appui à des infrastructures, des clusters, à l'initiative des régions dites de la connaissance et aux projets de recherche menés par des PME.

Le drapeau européen flottant devant le bâtiment Berlaymont.



Le programme en faveur de la compétitivité et de l'innovation (PIC)

Le programme en faveur de l'innovation et de la compétitivité comporte **quatre priorités**, à savoir : la compétitivité des entreprises, l'innovation (en particulier les éco-innovations), les technologies de l'information et l'efficacité énergétique. Ces quatre priorités seront soutenues à travers les trois instruments suivants.

innovation et esprit d'entreprise (conditions cadres, accès aux sources de financement, réseaux de services de soutien aux PME, PME et marché intérieur).

appui stratégique en matière de TIC (eTEN, Modinis, eContenu, i2010).

énergie intelligente europe (efficacité énergétique, énergies renouvelables, diversification des carburants et efficacité énergétique dans les transports).

Le rôle et les moyens du Fonds européen d'investissement dans le volet

compétitivité des entreprises sont renforcés. Parmi les nouveautés introduites dans le PIC, notons :

Le MIC (mécanisme en faveur des PME innovantes et à forte croissance), investissement dans des fonds intermédiaires d'amorçage, de capital-risque informel (business angels) et l'éco-innovation, ainsi que pour la phase d'expansion des PME ;

Le BISS (Business Innovation Support Services), soutien à la coopération entre les instances de gestion de programmes régionaux et nationaux d'innovation.

Synergie entre les trois politiques communautaires

Le plus grand défi qui attend les collectivités territoriales sera d'établir des synergies entre les différentes politiques communautaires. Dans l'économie de ce début de 21^e siècle, il s'agit de maximiser au niveau

régional les effets escomptés du Feder et du FSE d'une part et du 7^e PCRD et du PIC d'autre part. Il faut bien évidemment tenir compte du fait que le 7^e PCRD et le PIC opèrent par le biais d'appels à projets (opportunités) souvent à caractère transnational, tandis que le Feder résulte d'un exercice régional de planification (impulsion).

Autres politiques communautaires

Il faut également ajouter d'autres aides au titre des instruments suivants :

- développement rural
- éducation et formation professionnelle tout au long de la vie
- fonds européen d'ajustement à la mondialisation pour les situations de crises générales par une délocalisation d'au moins 1 500 emplois
- environnement (Life)
- culture

Christian Saublens



Parlement européen à Strasbourg.





Fortement implantée en région, QUADRIA propose des solutions informatiques aux entreprises et collectivités. L'agence de Caen fait bénéficier ses clients bas-normands de son expérience dans le domaine. Le point avec Stéphane BOHUON, directeur du site.

Cohérence et proximité
Quelles sont les origines et le concept de QUADRIA ?

QUADRIA est née en 2000 de l'union de plusieurs PME-PMI de l'informatique. 16 agences régionales, dont celle de Caen,

en font l'une des plus importantes représentations locales. QUADRIA offre à ses clients régionaux réactivité et adaptation à leurs besoins avec des services informatiques personnalisés de proximité. Le Réseau Euralliance's, composé de 35 implantations au niveau national, complète sa couverture géographique. Société Anonyme à capitaux 100 % français et privés, QUADRIA bénéficie d'un rayonnement national garant de stratégie globale, d'économies d'échelle et de partenariats privilégiés avec les plus grands acteurs de l'informatique. QUADRIA, c'est enfin l'appartenance à un groupe, **AceCom**, expert dans la gestion et le financement des projets informatiques, facteur de simplicité, de souplesse et d'évolutivité.

QUADRIA détient aujourd'hui une position de leader dans les services informatiques de proximité.

Tous les métiers de QUADRIA

Quels produits QUADRIA propose-t-elle à ses clients ?

Toutes les compétences nécessaires autour de leur système informatique, au plus près de chez soi. Les 2 métiers principaux de Quadria sont :

- la distribution de matériels,
- les prestations de services associés aux architectures informatiques.

1/ une offre modulaire propose une nouvelle approche du service pour répondre aux besoins les plus divers : ingénierie réseaux et systèmes, consulting, délégation de personnel, gestion de parc, maintenance, assistance et formation.

2/ des services opérationnels visent à réduire le coût global des systèmes d'information, du module de service isolé à l'infogérance globale du parc. Dans le domaine de l'impression, par exemple, QUADRIA propose une solution unique d'infogérance des systèmes d'impression (ISI), prenant en charge la totalité du parc impression et

copie des clients, tout en assurant de substantielles économies par un contrat de maintenance et des outils de gestion des consommations.

3/ des partenariats stratégiques : grâce à son volume d'affaires, QUADRIA bénéficie de contrats directs auprès des principaux constructeurs et éditeurs du marché informatique qui lui permettent d'optimiser les conditions d'achat au bénéfice de ses clients. L'ensemble de cette offre est accessible sur www.quadria.fr.

Partenaire privilégié de QUADRIA, NEC Computers propose une offre globale, que ce soit en termes de sécurité, de haute disponibilité, de sauvegarde, de consolidation ou d'administration de système

ILS LUI ONT FAIT CONFIANCE !

- Quelles sont les références de l'agence de Caen ?

Les collectivités locales tout d'abord ! L'agence assure l'équipement informatique interne de nombreuses collectivités, ainsi que des prestations de services associées.

A titre d'exemple, nous assurons des prestations d'ingénierie autour de connexions Internet afin d'assurer une haute disponibilité des équipements auprès des utilisateurs de nos clients. Nous effectuons des prestations d'assistance technique et de maintenance pour optimiser et rationaliser les parcs informatiques.

QUADRIA est enfin le partenaire attentif des PME et PMI bas-normandes, clientes en terme d'acquisition de matériels mais aussi de solutions informatiques clé en main.

Nous travaillons également sur le secteur de l'éducation où nous déployons des équipements informatiques depuis plus de 10 ans dans différents établissements (lycées, collèges, écoles).

UNE SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION ...

- Quelles sont les perspectives d'avenir de QUADRIA ?

Pour renforcer sa spécificité, QUADRIA entend étendre encore son service de proximité et son ancrage régional. L'heure est à la décentralisation ? Les équipes de QUADRIA ont ainsi la capacité de pouvoir développer leur autonomie locale en matière de décisions, pour mieux servir et répondre aux attentes de nos clients.

Quadria Caen

6, rue Karl Probst - 14000 Caen
Tél : 02 31 46 41 67 - Fax : 02 31 46 41 68

Quadria

56, rue Paul Claudel - ZI Romanet - 87000 Limoges
Tél : 05 55 06 44 50 - Fax: 05 55 06 44 60
www.quadria.fr

Héros du quotidien

> On the sunny side of the street est une association créée en janvier 2007 par Paula Bussi et Charles Caplette qui souhaite encourager les projets "bonne humeur" de tous ceux qui œuvrent avec énergie et créativité pour une société plus solidaire et plus conviviale...

Le premier projet à voir le jour est un site dédié aux héros du quotidien, ces hommes et ces femmes qui en font plus et qui donnent à la vie ses vraies couleurs... Il y a au cœur des villes et des villages des hommes et des femmes qui, au travers d'actions individuelles ou d'actions associatives, s'engagent bénévolement au service d'une cité plus conviviale et plus solidaire.

Mais qu'est ce qu'un héros du quotidien ? Parce que la vie courante exige de nous patience, humour, créativité, optimisme, courage... Parce que chacun de nous, un jour ou depuis toujours, a su relever les petits ou grands défis que nous propose la vie de tous les jours. On est tous, chacun à notre manière, un héros du quotidien. Pourtant, le héros du quotidien souvent s'ignore. Il est comme ça, et n'y peut rien. À première vue, rien ne permet de le distinguer, et pourtant il sait :

- rendre plus belle la vie de ceux qui l'entourent, en famille, au travail...
- tenir le coup lorsque même quand l'envie de tout abandonner est là,

- garder le cap malgré l'adversité, reconnaître et apprendre de ses erreurs,
- consoler un enfant, un ami...
- garder le sourire en milieu hostile,
- cuisiner divinement,

Et pour mille autres raisons encore...
Que propose leur site ?

Il se veut un "Sunset Boulevard céleste" où chacun peut venir réaliser un portrait de la personne choisie :

Vous décrivez votre héros dans la "Gazette des étoiles" et vous devenez ainsi rédacteur en chef de la une.

Vous décrochez son étoile pour le prix de trois euros TTC (réglé à l'aide d'un paiement sécurisé PayPal, d'autres moyens de paiement sont en cours d'installation).

Le bénéficiaire est prévenu de votre cadeau par SMS ou par mail.

Une partie de cette somme servira à financer un projet "bonne humeur".

Contact

Charles Caplette 06 50 74 65 16

Pauli Bussi 08 75 63 80 59

herosduquotidien@gmail.com

Programme bonne humeur 2007

On the sunny side of the street souhaite aider des enfants à participer aux voyages proposés par l'association Sous la lune.

Cette association propose des voyages écocitoyens et souhaite :

- éveiller les enfants aux beautés de la nature et des espèces vivantes ;
- leur faire rencontrer scientifiques et artistes au cours des voyages ;
- les responsabiliser par une participation à des missions écologiques ou citoyennes : nettoyage des plages à Port-Cros, construction d'un four solaire avec une classe au Maroc.

Le premier voyage 2007 se fera au Maroc à Imouzer du 15 au 22 avril.

Renseignements :

<http://souslalune.free.fr>

On the sunny side of the street participe au programme des Nations unies pour l'environnement "Plantons pour la planète".

D'autres projets sont à l'étude. ■

Soirée d'inauguration du site des Héros du quotidien.



Soirée d'inauguration du site des Héros du quotidien.



Charles Caplette.



Leur site web

<http://www.herosduquotidien.com>



Leur blog

<http://herosduquotidien.viabloga.com/>



Leur journal



Vous avez toujours voulu prendre les rênes mais pas tous les risques.

PRÊT SOCAMA
TRANSMISSION-REPRISE
D'ENTREPRISE
JUSQU'À 100 000 €

CAUTION
ET GARANTIES
LIMITÉES

Vous souhaitez reprendre une entreprise ? Franchissez les obstacles grâce à la Banque Populaire. Le Prêt SOCAMA Transmission-Reprise vous apporte le financement nécessaire, tout en protégeant votre patrimoine*. Le montant des garanties est limité à seulement 25 % du montant initial du prêt. Une exclusivité Banque Populaire pour vous lancer l'esprit tranquille.



Pour ces opérations, la SOCAMA bénéficie de la contre-garantie du FEI. Le Fonds européen d'investissement gère ce programme pour le compte de la Commission européenne dans le cadre de son plan pluriannuel en faveur des petites entreprises.



Vos contacts :

- **CALVADOS**
BRED Banque Populaire
Pierre Estorges - ☎ 02 31 46 87 40
- **ORNE**
Banque Populaire de l'Ouest
Jean-Pierre Coudert - ☎ 02 33 82 56 42
- **MANCHE**
Banque Populaire de l'Ouest
Franck Prieux - ☎ 02 33 72 62 10



Banque et populaire à la fois.

www.banquepopulaire.fr

*Prêt allant jusqu'à 100 000 €. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et par la SOCAMA. En cas de défaillance, le recours de la Banque à l'encontre de l'emprunteur s'exerce sans limitation sur les biens affectés à l'exploitation de son entreprise, mais est limité à 25% du montant initial du prêt sur ses biens hors exploitation.

TRANSMISSION / REPRISE D'ENTREPRISE

Une étape cruciale qui doit se préparer

La pyramide des âges aidant, le nombre d'entreprises qui changeront de propriétaire dans les prochaines années va croissant.

La Banque Populaire de l'Ouest et la BRED Banque Populaire se mobilisent en Basse-Normandie pour aider les cédants comme les repreneurs et lancent un nouveau prêt en direction des ces derniers : le prêt Socama Transmission-Reprise.

Près de 40 % des chefs d'entreprise français ont plus de 50 ans.

Si toutes leurs affaires ne sont pas destinées à être reprises, environ 30 % d'entre elles seront cédées dans les années à venir. Selon l'estimation du Groupe Banque Populaire, ce sont ainsi près de **600 000 entreprises qui changeront de mains** dans les dix prochaines années.

La Banque Populaire de l'Ouest et la BRED, acteurs majeurs de la Transmission - Reprise.

Dans ce domaine, la Banque Populaire de l'Ouest et la BRED ne sont pas en reste.

Banques de référence des professionnels, leaders sur le segment des artisans-commerçants (un artisan sur trois et un commerçant sur quatre sont clients des Banques Populaires), elles se mobilisent depuis plusieurs années pour faciliter la création et la transmission d'entreprises.

Un prêt pour faciliter les reprises.

Désormais, la Banque Populaire de l'Ouest et la BRED vont

plus loin. Partant du double constat que 3/4 des reprises d'entreprises nécessitent le recours au crédit bancaire, mais que de nombreuses transmissions n'aboutissent pas car les repreneurs potentiels craignent de mettre en péril leur patrimoine personnel, elles viennent de lancer un prêt spécifique pour les repreneurs : le **Prêt Socama**

Transmission-Reprise.

Ce produit, unique en France, s'inscrit dans la droite ligne du prêt Express Socama Europe destiné aux investissements de croissance et de renouvellement. Comme lui, le prêt Socama Transmission-Reprise est **contre-garanti par le FEI** (Fonds Européen d'Investissement) à hauteur de 50 %. Destiné à la reprise de fonds de commerce, de droit au bail, de matériel ou au rachat de titres de société, **il peut atteindre 100 000 € et bénéficie de la caution de la Socama, Société de Caution Mutuelle des Artisans**. Son point fort : il limite la garantie personnelle du repreneur à 25 % du montant du prêt.

BRED

Banque et populaire à la fois.



BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST



Banque et populaire à la fois.

VOS INTERLOCUTEURS EN BASSE-NORMANDIE

CALVADOS :

Pierre ESTORGES,
Directeur Régional
BRED

Tél : 02 31 46 87 40

Courriel :

pierre.estorges@bred.fr

ORNE :

Jean-Pierre COUDERT,
Directeur de Groupe
Banque Populaire de l'Ouest

Tél : 02 33 82 56 42

Courriel :

jean-pierre.coudert@ouest.banquepopulaire.fr

MANCHE :

Franck PRIEUX,
Directeur de Groupe
Banque Populaire de l'Ouest

Tél : 02 33 72 62 10

Courriel :

franck.prieux@ouest.banquepopulaire.fr

coup de chapeau...

L'abeille, sentinelle de l'environnement

> Un programme **national** pour sensibiliser les collectivités territoriales et les entreprises à la **survie des Abeilles** et à la sauvegarde de la **biodiversité végétale**.



Lancé par l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf), le projet "l'abeille, sentinelle de l'environnement" multiplie les actions de sensibilisation et reçoit pour l'année 2007 le soutien de nouveaux partenaires français et européens.

Après Le conseil régional Languedoc-Roussillon, la ville de Nantes et l'agence de communication Anatome (Paris), premiers partenaires en 2005, la ville de Lille, le conseil général des Pyrénées-Orientales, la ville de Martigues, le conseil régional Rhône-Alpes, la ville de Besançon et le restaurant Michel Bras signent officiellement la charte de "l'abeille, sentinelle de l'environnement". Déjà une forte adhésion en à peine un an qui laisse présager l'engagement de bien d'autres partenaires.

Les objectifs sont nombreux et répondent à des problématiques sociétales majeures :

- la disparition massive des abeilles en France et dans le monde
- l'urgente nécessité de sauvegarder la biodiversité végétale et plus largement notre environnement
- l'indispensable évolution vers une agriculture durable et raisonnable
- la préservation du lien homme-nature et l'information du public.

DES RUCHES DANS NOS VILLES POUR SAUVER L'APICULTURE DE NOS CAMPAGNES

Avec ce projet, l'Unaf rapproche l'abeille des citoyens grâce à l'installation de colonies d'abeilles dans les villes. Il s'agit bien de placer l'abeille au cœur des villes, comme "sentinelle de l'environnement" !

Au travers de ce programme national de sensibilisation, c'est la survie de l'abeille et de l'apiculture dans nos campagnes que l'Unaf défend et soutient avec détermination.

Les partenaires publics ou privés deviennent de véritables acteurs de sensibilisation et de mobilisation à la

cause des abeilles et plus largement à la défense environnementale.

Collectivités ou entreprises accueillent donc sur le toit de leur immeuble, ou au sein de leurs espaces verts, de 6 à 8 ruches sur la base d'une convention de 3 ans renouvelables.

L'Unaf prend en charge la gestion du rucher aux couleurs de l'institution partenaire, tandis que les partenaires s'attachent à mettre en œuvre les engagements de la charte et développent des actions de sensibilisation et de communication auprès du grand public : conférences, expositions, interventions dans les écoles, projections de documentaires, invitation à la récolte du miel, retransmission en direct de l'installation.

L'ABEILLE AU CŒUR DU DISPOSITIF DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Sensible à la qualité de son environnement, l'abeille pollinisatrice de plus de 80 % des espèces végétales dans le monde est la première victime des pesticides et du réchauffement climatique, elle est ainsi le "fusible" le plus exposé aux diverses pollutions de notre terre. L'abeille, sentinelle de l'environne-

Les abeilles pollinisent plus de 80 % des espèces végétales dans le monde.



ment répond d'une part à un intérêt croissant du grand public aux questions du respect de la biodiversité et des espèces animales, d'autre part à une prise en compte effective des institutions et des entreprises françaises aux questions environnementales. Désormais, les collectivités affichent leur politique environnementale : responsables environnement, développement durable, chargés des questions agricoles, directeurs de cabinet mettent en place des actions suivies et significatives dans ce domaine.

OBJECTIF POUR 2009 : 100 NOUVEAUX PARTENAIRES FRANÇAIS

L'Unaf se mobilise et espère recueillir en France, d'ici à la fin 2009,



l'adhésion d'une centaine de nouveaux partenaires, signataires du projet "l'abeille, sentinelle de l'environnement".

Début 2007, une cinquantaine de contacts, notamment auprès de collectivités, sont déjà pris par l'Unaf et devraient se concrétiser rapidement. ■

Il faut de 20 000 à 100 000 voyages pour ramener un litre de nectar !



3 questions à...

Eric Quiquet

ADJOINT À L'ENVIRONNEMENT DE LA VILLE DE LILLE, SIGNATAIRE DU PROJET "L'ABEILLE, SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT"

Le 4 juillet 2005, "les sentinelles de l'environnement" ont été accueillies par la ville de Lille, des ruches ont été installées sur le toit de l'opéra et au jardin des Plantes.

Qu'est-ce qui a motivé votre décision de participer à ce projet ?

Nous avons souhaité apporter notre contribution à votre combat et votre projet répond parfaitement à notre stratégie locale en faveur de la biodiversité.

Comment ont réagi les différents services de la mairie à l'annonce de l'installation des abeilles ?

Très positivement. Ils sont dans une culture "développement durable", notamment les jeunes générations. Cette opération est exemplaire en matière d'écologie urbaine.

Comment le public lillois a-t-il accueilli cette action et de quelle façon allez-vous utiliser la récolte de miel ?

Le grand public a réagi avec intérêt et curiosité. Avec cette récolte "miel de l'opéra de Lille", nous réfléchissons à la distribution, voire à la vente du miel récolté au profit d'autres enjeux environnementaux.

À savoir

La survie ou l'évolution de plus de 80 % des espèces végétales dans le monde et la production de 84 % des espèces cultivées en Europe dépendent directement de la pollinisation par les insectes. Ces insectes pollinisateurs sont pour l'essentiel des abeilles, dont il existe plus de 1 000 espèces en France...

- Une abeille pèse à vide de 80 à **100 mg** ; charge maximum d'une abeille : 70 mg.
- Une reine pond jusqu'à **2 000 œufs par jour**, 130 000 par an et 500 000 dans sa vie.
- L'abeille vit en moyenne de **20 à 35 jours**.
- Une colonie, c'est de 10 000 à **80 000 abeilles**.
- En une journée, une colonie de 40 000 abeilles, dont 30 000 butineuses, visite **21 millions de fleurs**, soit 700 fleurs par abeille. Soit pour 20 000 butineuses d'une ruche : 14 millions de fleurs visitées quotidiennement
- Une butineuse récolte **40 mg de nectar**, ce qui donnera 10 mg de miel et 20 mg de pollen.
- Nombre de voyages nécessaires pour ramener **un litre de nectar** : de 20 000 à 100 000.
- Nombre de voyages nécessaires pour obtenir 10 kg de miel : de 800 000 à **4 millions**.
- Essaimage : de **2 à 3 minutes** suffisent à 10 000 abeilles pour quitter la ruche.
- Les besoins annuels de la colonie sont de 15 à **30 kg de pollen** et de 60 à 80 kg de miel.
- La larve est nourrie du 4^e au 8^e jour et multiplie son poids par 1 500.
- Chaque année, depuis 1995, c'est en moyenne et selon les régions, **30 % des colonies d'abeilles** qui disparaissent et doivent être reconstituées par les apiculteurs.

CHORUS
NORMANDIE

Le cercle vertueux de CHORUS Normandie

Prenez un public en voie d'exclusion. Ajoutez la recherche de personnel par les employeurs. Et vous obtiendrez ... CHORUS Normandie ! Au Havre et depuis 10 ans, c'est LA référence en matière d'insertion professionnelle par l'activité économique. Sa responsable d'AGENCE, Dominique Ternon, expose en quoi c'est une opportunité pour les entreprises comme les collectivités locales de Haute-Normandie.



Une capacité d'expertise

Quelle est votre métier ?

Les cinq professionnels de l'emploi de CHORUS Normandie assurent l'accompagnement social et professionnel de 130 personnes en moyenne chaque année: 68% étaient cette année en dessous du seuil de pauvreté dont 20% sans revenu et 42% sans hébergement. Les bénéficiaires doivent être éligibles aux critères de l'IAE (Insertion par l'Activité Économique). Cette année notre conventionnement se porte sur 48 ETP (Equivalent Temps Plein).

Une compétence reconnue

De quelles certifications disposez-vous ?

La crédibilité de notre action est en effet nécessaire pour pérenniser de relations partenariales entre les secteurs économique et social. CHORUS Normandie, c'est tout d'abord l'appartenance à un grand groupe, ADECCO, qui, en s'associant à l'insertion par l'économie est à l'origine de sa création. La structure est aussi conventionnée annuellement par la Direction Départementale du Travail.

Mais votre meilleure référence, n'est-ce pas vos résultats en matière d'insertion ?

CHORUS a permis cette année à ses salariés d'accéder à un premier contact avec l'entreprise (5% d'entre eux), de valider et d'acquérir de nouvelles connaissances pour des personnes sans activité professionnelle depuis 24 mois et plus (28%) et pour des demandeurs d'emploi entre 12 et 24 mois (32%). 72% des salariés qui ont quitté le dispositif ont bénéficié

d'une sortie positive à savoir : CDD longue durée, CDI ou formation qualifiante.

Des entreprises conquises

Qui sont les entrepreneurs partenaires de CHORUS Normandie ?

Des sociétés du secteur du bâtiment, des services et de l'industrie motivées par la question de l'insertion et de lutte contre l'exclusion.

Quels avantages pour les entreprises qui accueillent vos salariés ?

Vers quel type d'activités et d'entreprises souhaitez-vous à l'avenir orienter votre offre en matière d'insertion ?

75% de PME mais seulement 25% de grandes entreprises font partie des clients de CHORUS. A l'image de partenaires de référence comme la Caisse d'Épargne de Haute-Normandie ou Renault, CHORUS Normandie entend développer son offre en matière d'insertion auprès de groupes et sociétés importantes.

A la rencontre des élus

CHORUS est présent sur le terrain auprès d'intercommunalité tant rurales qu'urbaines.

Votre partenariat avec les élus, c'est un « plus » dans l'action sociale des collectivités locales.

Grâce à CHORUS Normandie, les élus peuvent développer l'offre d'insertion sur leur territoire. Nous avons un rôle d'interface entre les entreprises et les demandeurs d'emploi. Nous leur apportons la cohésion du réseau fédératif comme le PRISME et l'UREI. Une capacité de diagnostic et une analyse, également. Une aide, enfin, en matière de lutte contre la discrimination dont souffrent souvent nos salariés du fait de leur origine leur lieu de résidence et leur qualification...

C'est également une aide dans votre activité.

Les collectivités territoriales où est présent CHORUS Normandie facilitent la diffusion de ses actions auprès des gran-

des entreprises et du milieu économique en général. Elles soutiennent également ses dispositifs innovants et expérimentaux et nous permettent de mener des actions qualitatives à échelle humaine dont l'ambition est de prendre en compte la singularité de la personne en accompagnement.

Quels sont les collectivités partenaires de CHORUS en Haute-Normandie ?

CHORUS Normandie a été signataire en 2004 de la charte qualité des services des ETTI de Haute Normandie. En 2006, ça a été la charte des structures contribuant à l'insertion professionnelle des publics en difficulté à l'initiative du S.I.P.O.V.A.H et de la Direction du travail, de l'emploi et de la Formation Professionnelle. CHORUS a eu une participation active sur la réflexion menée sur la thématique de l'insertion professionnelle dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion. Et enfin CHORUS siège à la Maison de l'Emploi du Havre sur le collège de l'insertion.

Ambition finale : le développement et l'emploi durables en Haute-Normandie !

CHORUS Normandie demain

Quelles sont les perspectives d'avenir de CHORUS Normandie ?

Le fameux P.P.P., partenariat privé et public ! Voilà la voie à explorer. Davantage de liens et de réseaux. Mieux se faire connaître, aussi : déjà 67 partenariats avec des entreprises cette année, 20 de plus que l'an dernier et 25 nouvelles entités.

Enfin, l'élargissement de l'offre d'insertion à de nouveaux métiers et des postes de travail plus diversifiés et valorisant, la mise en oeuvre des plateformes de formation innovante et la labellisation de notre pratique sociale.

CHORUS NORMANDIE

94, rue Voltaire

76600 Le Havre

tél. 02 35 42 03 30

chorus.normandie@free.fr



Les acteurs du développement

p.22 Repères économiques

Politique régionale

p.24 Pour une énergie **renouvelable**

p.32 Premier **bilan**

Pôle de compétitivité

p.34 **Mov'eo** l'automobile du futur

p.38 Les ambitions de **Logistique Seine-Normandie**

p.42 **TES** sécuriser les transactions électroniques

Politique à l'international

p.47 **Vendre** la Normandie !

Tourisme

p.48 Le **Mont-Saint-Michel** sauvé des sables

p.50 L'engagement de l'**Etat**

p.52 Cœur **Côte fleurie**

Intercommunalité

p.56 Un bocage **intercommunal**

p.60 **À Caen** la mer?

Repères économiques

➤ Le président du conseil économique et social régional, Maurice Droulin, revient sur les atouts de la région : son tissu industriel, ses produits agricoles et marins et son patrimoine touristique.



Maurice Droulin

PRÉSIDENT DU CONSEIL
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL

Sur le plan économique, la Basse-Normandie se présente avant tout comme une région agricole et industrielle. En effet, la proportion d'emplois agricoles dans l'emploi total régional est de 7 %, taux le plus élevé des régions françaises,

alors qu'il est de 2,6 % en France. De même, la proportion d'emplois industriels dans l'emploi total régional est de 20 % alors que la moyenne française se situe à 17,7 %. Le tertiaire est donc moins bien représenté, et notamment le secteur des services aux entreprises qui pâtit de la proximité de la région parisienne.

La puissance de la Basse-Normandie dans le secteur primaire est manifeste dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et des cultures marines.

Concernant les trois productions agricoles dominantes, elle occupe la 3^e place des régions françaises en production laitière, la 3^e également en production de viande bovine et la 12^e en production de blé. Mais il convient de relever qu'elle est la première région en production de pommes à cidre et la première région équine.

La Basse-Normandie se distingue aussi dans les activités maritimes et littorales. Ainsi la pêche s'effectue, en tonnage, autant avec du poisson qu'avec des coquillages (coquilles Saint-Jacques, pétoncles et amandes, bulots...).

Première région productrice de coquillages, la Basse-Normandie est aussi leader en matière de conchyliculture (élevage d'huîtres et de moules).

Depuis de nombreuses années, la Basse-Normandie joue la carte de la qualité et de l'authenticité, ce qui conforte la notoriété de ses produits, qu'ils soient agricoles ou marins (forte présence de produits AOC, développement de signes de qualité, Gourmandie, Normandie Fraîcheur Mer...).

Le secteur de l'industrie, concentré en trois pôles (Caen, Cherbourg et Vire/Flers/Condé), contribue fortement à la structuration du territoire régional du fait notamment d'une répartition relativement homogène des trois secteurs phares que sont l'agroalimentaire, la construction électrique et les équipements mécaniques. Cette caractéristique est aussi la conséquence de l'existence au sein du tissu industriel régional de nombreuses petites et moyennes industries.

Les activités industrielles

de la Basse-Normandie s'inscrivent tout d'abord dans le secteur agroalimentaire, dominé par une industrie laitière renommée, orientée vers

Le château Gaillard, une forteresse du XII^e siècle.



la production de fromages à pâte molle, de beurre et de poudre. La filière automobile tient sa solidité à la présence de deux grands constructeurs (Renault Trucks et PSA Citroën), de nombreux équipementiers (Faurecia, Sofedit, Knorr Bremse...) et d'un tissu développé de petites et moyennes entreprises sous-traitantes. L'industrie des composants et équipements électriques et électroniques repose essentiellement sur trois grandes entreprises : NXP

(composants électriques), Oberthur Card Systems (leader de la carte à puce) et Acome (spécialiste mondial des câbles optiques). Le nucléaire constitue également une forte spécificité régionale en raison des implantations de la centrale nucléaire de Flamanville, qui accueillera prochainement le réacteur tête de série EPR, et de la Cogema qui assure le retraitement des combustibles irradiés. Notons enfin la construction navale avec, pour chef de file, la Direction des constructions navales qui fabrique des sous-marins à propulsion nucléaire.

Des secteurs s'affirment au fil des ans. C'est notamment le cas de la plasturgie, autour du pôle de formation et de recherche à Alençon, et de la pharmacie. D'autres plus traditionnels, après avoir souffert de la concurrence étrangère (textile, bois papier, imprimerie édition...) voient des fleurons industriels se développer (Tricots Saint-James, Papeterie Hamelin, numéro un du cahier en France...).

L'emploi régional se maintient. Il doit cette situation à l'adaptabilité des petites et moyennes entreprises et en premier lieu celle de l'artisanat, secteur qui connaît une croissance de salariés depuis de nombreuses années.

Parmi les faits récents essentiels pour l'avenir, il convient de relever les importants investissements réalisés par les grands établissements industriels régionaux : Renault Trucks, NXP, à l'origine de la création d'un complexe technologique dans l'agglomération caennaise, Faurecia... et la reconnaissance accordée à quatre pôles de compétitivité : Mov'eo

GANIL ET CYCERON, ATOUTS MAJEURS DANS LE SECTEUR DE LA RECHERCHE

les (automobiles et transports collectifs sûrs pour l'homme et son environnement) à vocation mondiale et qui concerne trois régions (Basse et Haute-Normandie et Ile-de-France), transactions électroniques sécurisées, filière équine et enfin Polymers Technologies.

Les spécificités régionales dans le domaine des services concernent avant tout le secteur du tourisme et celui de la recherche. La qualité du patrimoine (paysage, espaces naturels, sites historiques), la proximité de l'Ile-de-France, de la Grande-Bretagne et l'attractivité de la position littorale favorisent le développement de l'activité touristique de la Basse-Normandie, mondialement connue grâce au Mont-Saint-Michel, les plages du débarquement, les villes de Caen, Honfleur, Deauville et Lisieux dans le domaine du tourisme religieux.

La recherche est essentiellement publique en Basse-Normandie, majoritairement fondamentale et pour une large part universitaire. Cette recherche est reconnue pour son haut niveau international et est largement pluridisciplinaire. La région dispose de deux atouts majeurs, la présence d'outils de très haut niveau, tels Ganil et Cyceron, et la structuration en pôles spécialisés.

Le CESR (conseil économique et social régional) a joué un rôle déterminant dans différents domaines à la suite des travaux qu'il a menés, comme par exemple la place du cheval en Basse-Normandie, la monétique et les transactions électroniques sécurisées, la plasturgie en Normandie, l'avenir européen du Ganil, la filière cidricole...

Actuellement, le CESR conduit des recherches sur la filière laitière dans trois régions de l'Ouest (Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire), le foncier, les secours d'urgence, la filière pharmaceutique, la qualification et l'insertion des jeunes en difficulté sans diplôme. Partenaire régional du fait de son positionnement auprès du conseil régional, le CESR, par ses études, au développement de la Basse-Normandie. ■

Plus sur le web

<http://www.cers-basse-normandie.com/>



À savoir

Région littorale disposant de 470 km de côtes, la Basse-Normandie s'étend sur 17 589 km² et compte 1 443 000 habitants.

De taille modeste en France, c'est la 17^e région métropolitaine sur 22, elle se situe dans la moyenne européenne en occupant la 135^e place dans l'UE qui comprend 254 régions.



Rue commerçante de Caen.

Pour une énergie renouvelable

➤ La région Basse-Normandie qui regroupe trois départements, le Calvados, l'Orne et la Manche, inscrit aujourd'hui son action dans une perspective de développement durable et agit au service de l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens.



Phillipe Duron

PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL
BASSE-NORMANDIE

PHILIPPE DURON EST NÉ LE 19 JUIN 1947 À ANTHONY (HAUTS-DE-SEINE). AGRÉGÉ D'HISTOIRE, IL A ENSEIGNÉ PENDANT VINGT-DEUX ANS. APRÈS AVOIR EXERCÉ UNE ACTION SYNDICALE DANS LE MONDE ENSEIGNANT, IL EST ÉLU CONSEILLER MUNICIPAL À LOUVIGNY EN 1983 PUIS MAIRE EN 1989. DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL, VICE-PRÉSIDENT DU DISTRICT DU GRAND CAEN, IL EST PRÉSIDENT DE LA COMMISSION INFRASTRUCTURES ET DÉPLACEMENTS DE CAEN LA MER. PHILIPPE DURON EST PREMIER SECRÉTAIRE FÉDÉRAL DE LA FÉDÉRATION SOCIALISTE DU CALVADOS DEPUIS 2003. IL EST MARIÉ ET PÈRE DE DEUX ENFANTS.

tion de diagnostics énergie, création de déchetteries, conseils sur l'énergie aux particuliers via les Espaces infos énergie, installation de chauffe-eau solaires individuels et de chaudières bois collectives et individuelles... "La Basse-Normandie est l'une des régions les plus avancées en matière de bois-énergie", observe Philippe Duron.

Le plan Bois-énergie

L'inauguration à Falaise d'une chaufferie bois de 3,7 MW, en décembre 2003, consolide les données qui démontrent que cette ressource énergétique est, désormais, compétitive avec le gaz et le fioul pour le chauffage de locaux tertiaires et d'habitat collectif, quand elle est exploitée avec un réseau de chaleur. Cette opération a marqué une étape importante du plan Bois-Énergie de Basse-Normandie, qui montre une avancée sur la cadence de développement de cette énergie.

La région compte, actuellement, dix-sept chaufferies au bois en fonctionnement, dont sept collectives (avec des réseaux de chaleur),

Je souhaite que la Basse-Normandie devienne une véritable écorégion en s'appuyant sur l'éducation au développement durable et sur la concertation", explique Philippe Duron, président de la région Basse-Normandie.

L'énergie constitue l'axe prioritaire de l'action de la région. Le programme régional pluriannuel sur le développement durable (Premedd), signé par la région en partenariat avec l'Ademe (2000-2006), a d'ores et déjà permis la réalisation de nombreuses opérations : réalisa-

Une chaudière à bois.





VASSARD OMB : les services et savoir-faire pour le bureau et la bureautique

- **Secteur d'activité :**
Mobilier de bureaux, collectivités, scolaires et agencement
Photocopieurs, duplicopieurs, fax et imprimantes (show-room 300 m²)
- **CA :**
6 millions d'euros
- **Effectif :**
30 salariés
- **Implantation géographique :**
Normandie
- **Date de création :**
1966
- **Marques distribuées :**
Mobilier : Buronomic, Haworth, Arfeo, Clips, Abondi, Eurosit, Sokoa – Bureautique : Toshiba, Riso
- **Nom des dirigeants :**
Gérard Vassard, Arnaud Vassard



Un show-room aux couleurs 2006

Pour marquer ses 40 ans d'existence, VASSARD OMB s'offre un nouveau show-room de 300 m² dans son agence du Boulevard Maréchal Juin à Caen. Les mobiliers, bureaux et sièges y seront présentés dans un cadre permettant à ses clients d'orienter leurs choix en fonction de leurs besoins et souhaits esthétiques. Une surface est également dédiée à la présentation des produits bureautique en fonctionnement (copie, impression réseau, scan, etc.).

Un département Mobilier Agencement

VASSARD OMB met à la disposition de ses clients un bureau d'études. Un architecte d'intérieur assure les implantations des projets clients et les conseille pour les choix de revêtement et coloris - Fonctionnalité et esthétique sont ainsi conjugués.

L'activité commerciale du département Mobilier s'étend dorénavant sur toute la Normandie et propose des solutions adaptées pour les Entreprises, les Collectivités, les Administrations et les Etablissements Scolaires.

VASSARD OMB assure sa propre logistique en matière de livraison et montage.

Un département Reprographie/Bureautique

Une équipe de 5 Technico-commerciaux

couvrent le Calvados et la Manche pour conseiller et proposer des solutions d'améliorations de la gestion des flux papier (copie, impression, fax et archivage). VASSARD OMB propose la location ou l'acquisition et la maintenance de copieurs multifonctions Toshiba, de duplicopieurs et Imprimantes RISO toujours plus performants. Pour mettre en œuvre et entretenir le parc de 2 300 machines, 6 techniciens régulièrement formés par les fournisseurs interviennent rapidement pour maintenir opérationnels les systèmes en place.

Quelques succès commerciaux de 2006

- Equipement du nouvel immeuble du centre de formation du Stade Malherbe de Caen.
- Aménagement du siège social de Todd - General Trailers à Giberville.
- Aménagement du centre d'appel Armatis à Caen : Création et fourniture de 650 postes de travail et de mobiliers pour les salles de formation, de réunion, restaurant, cafétéria, locaux techniques, etc.
- Aménagement de l'immeuble de la direction régionale de Twisto-Keolis à Caen.
- Aménagement du siège Finn-Forest France à Honfleur.

Sur le premier semestre 2006, VASSARD OMB a livré plus de 1400 bureaux, 800 armoires et 3 000 sièges.

Le savez-vous ?

- **Mobilier :**
Dans votre show-room, des fabricants prestigieux : Herman Miller, Poltrona Frau, Fantoni mais aussi... Arfeo, Buronomic, Eurosit, Sedus, Haworth.
- Un espace Mobilier scolaire.
- Un accueil permanent par notre architecte spécialisé en agencement de bureaux et collectivités.
- Un espace Toshiba et Riso : toute la gamme en fonctionnement de 12 à 170 copies minute, noir et blanc couleur, copieurs-fax-imprimantes-scanner.



Contact

- **Siège :**
Vassard OMB
15, boulevard du Maréchal Juin
ZI Montcoco
BP 5034
14077 Caen Cedex 5
Mobilier : 02 31 46 41 42
Bureautique : 02 31 46 41 48
Fax : 02 31 94 25 07
E-mail : contact@vassard-omb.fr
Site web : www.vassard-omb.fr
- **Directeur bureautique :**
Arnaud Vassard
- **Directeur commercial mobilier :**
Benoît Duhem



six en secteur industriel et quatre dans le secteur agricole. Or le plan Bois-Énergie s'était fixé pour objectif d'avoir de vingt-cinq à trente chaufferies en service dès 2006, lesquelles devraient représenter une puissance totale de 30 MW et absorber quelque 30 000 tonnes de bois par an.

Vingt projets par an

La politique d'éducation à l'environnement est l'un des fondements des démarches de développement durable. "Elle sera clairement déclinée en 2006, selon quatre axes complémentaires : le soutien aux têtes de réseaux associatifs par le biais de conventions pluriannuelles d'objectifs, un appel à projets « associations-nous pour le développement durable » à l'attention de l'ensemble du réseau visant à soutenir vingt projets par an, un concours doté de quatre prix, adressé aux jeunes de 16 ans à 25 ans et un diagnostic précis du réseau dont je connais l'extrême fragilité", reprend Philippe Duron. L'aide aux projets d'éducation à l'environnement s'inscrit, ainsi, dans une véritable politique d'information et de sensibilisation de tous les publics (scolaires, jeunes, grand public...), à l'écocitoyenneté.

Sensibiliser les enseignants et les lycéens

La région Basse-Normandie souhaite également insérer ses actions sur le patrimoine régional que sont les lycées. Une convention a ainsi été signée, le 21 octobre 2005, entre la région, l'Ademe, la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt et sept lycées agricoles bas-normands. Le programme Administration éco-responsable a pour but de réduire l'impact environnemental de l'activité quotidienne des lycées et, par conséquent, de faire des économies d'énergie. Il permet aux élèves et aux enseignants de mieux appréhender les enjeux environnementaux. Des animateurs en développement durable ont été nommés dans ces lycées. Ceux-ci ont d'ores et déjà engagé une démarche de mobilisation du personnel administratif, du corps enseignant et des élèves. Cet accord avec l'ensemble des lycées de Basse-Normandie s'inscrit dans le cadre de la déclinaison régionale de l'Agenda 21 dont l'une des priorités est d'optimiser la gestion de son patrimoine dont font partie les lycées.

■ **Annik Bianchini**

2 questions à... Philippe Duron

Aujourd'hui, la région Basse-Normandie inscrit son action dans une perspective de développement durable. Quels sont vos axes d'intervention prioritaires ?

La région Basse-Normandie souhaite prendre ses responsabilités face aux enjeux majeurs pour l'avenir et participer à la mise en œuvre des engagements internationaux pris par la France pour la réduction des gaz à effet de serre, la gestion de l'eau et l'arrêt de perte de biodiversité. La politique, en matière d'environnement et de développement durable, se décline selon les axes prioritaires suivants : une politique renforcée en matière d'énergie, la prévention des risques, la préservation du patrimoine naturel et des paysages, l'Agenda 21 régional qui sera lancé au début de l'année 2006...

Pouvez-vous nous donner quelques exemples ?

Face à l'aggravation du contexte international, l'énergie constitue l'axe prioritaire de l'action de la région en matière de développement durable. La Basse-Normandie est d'ores et déjà l'une des régions plus avancées en matière de bois-énergie. Mais en 2006 sera élaboré un plan d'action régional de l'énergie, support à terme d'un "plan climat régional". Ce plan reposera sur le "bilan carbone" régional initié en 2005 et prendra en compte le développement de toutes les formes d'énergies renouvelables (éolien, solaire thermique, hydroélectricité, pile à combustible, bois-énergie, biocarburants, biogaz), les économies d'énergie notamment en matière de haute qualité environnementale (HQE) et la réduction des émissions des gaz à effet de serre.

Plus sur le web

<http://www.cr-basse-normandie.fr/>



Le vent de Clitourps, dans le Nord-Contentin, fait tourner les pales de 5 éoliennes d'une puissance totale de 3,3 MW, exploitées par la société SIIF Énergies. Elles viennent s'ajouter aux 3 parcs déjà en service en Basse-Normandie, tous dans la Manche :

- Sortosville-en-Beaumont (5 éoliennes, 7,5 MW) ;
- Auvert et Méautis (4 éoliennes, 8 MW) ;
- Gavray (1 éolienne, 2 MW).

(Sources Diren Basse-Normandie)



PANTECHNIK ENTRETIENT DES LIENS TRÈS ÉTROIT AVEC LE **GANIL** (CONVENTION AVEC LE **GANIL**, LE **CNRS**, **IN2P3**, LE **CEA**, DIFFÉRENTS LABORATOIRES ET ORGANISMES). **PANTECHNIK** A ÉGALEMENT DES CONVENTIONS AVEC DES CONSULTANTS.



Banc RIKEN ▲

CONVENTIONS DE PARTENARIAT, DE DÉVELOPPEMENT

PANTECHNIK, PAR SA MAÎTRISE DANS L'ÉLABORATION ET LA FABRICATION DE SOURCES D'IONS APORTE SON SAVOIR FAIRE DANS LES APPLICATIONS DIVERSES (DÉPÔTS, IMPLANTEURS, MÉDICAL, ETC. ...) POUR DES LABORATOIRES ET ENTREPRISES RÉGIONALES, NATIONALES ET INTERNATIONALES.



Hyper NGD ▲

VERS QUELLES APPLICATIONS SA PRODUCTION ENTEND-ELLE S'ORIENTER ?

APPLICATIONS MÉDICALES EX. (HADRONTHÉRAPIE, PROTONTHÉRAPIE). OBJECTIFS : PROTÉGER, AMÉLIORER ET SAUVER DES VIES.

APPLICATIONS INDUSTRIELLES EX. (IMPLANTEURS, MÉTALLURGIE, ENVIRONNEMENT).

APPLICATIONS POUR DES LABORATOIRES DE RECHERCHE EX. (SUPRACONDUCTEURS).



Micro GDE ▲



Super NGD ▲



Nano GGD ▲

LE GANIL EST LE GRAND ACCÉLÉRATEUR NATIONAL D'IONS LOURDS INSTALLÉ À CAEN EN BASSE-NORMANDIE. C'EST UN TRÈS GRAND ÉQUIPEMENT AU SERVICE DE LA RECHERCHE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE.

Le GANIL est aujourd'hui l'un des quatre grands laboratoires du monde pour la recherche avec des faisceaux d'ions, de la radiothérapie à la physique de l'atome et de son noyau, de la matière condensée à l'astrophysique. En physique nucléaire, le GANIL a permis de nombreuses découvertes sur la structure du noyau de l'atome, sur ses propriétés thermiques et mécaniques et sur ces noyaux que l'on dit exotiques, car ils n'existent pas à l'état naturel sur Terre.



Sydney Galès, Directeur du GANIL ▲

UNE DYNAMIQUE SCIENTIFIQUE POUR LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

L'implantation du GANIL en Basse-Normandie a modifié en profondeur le développement scientifique de la région. Le plateau Nord de Caen en est l'illustration, avec la constitution d'un pôle scientifique de premier ordre autour du GANIL : Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen (ENSICAEN), IUT et UFR de Sciences, Centre de recherche biomédical Cycéron,...

Des avancées technologiques de pointe, tel le réseau régional haut débit VIKMAN, se sont développées en associant les différents laboratoires. Depuis 1980, GANIL valorise ses faisceaux auprès des entreprises et multiplie ses créations de PME : BIOPORE (1986-1990), GANELEC (1989-1993), Pantech (1991 à nos jours), X-ION (1998 à nos jours). Un incubateur d'entreprises « Normandie Incubation » a été créé afin de soutenir l'émergence de nouveaux projets. Depuis le démarrage de son activité en octobre 2000, Normandie Incubation a soutenu 28 projets qui ont déjà conduit à la création de 16 entreprises et de 60 emplois directs.

▼ Site du GANIL



LES SCIENCES

Depuis sa création en 1983 le GANIL a permis de nombreuses découvertes.

Tous les noyaux de l'Univers

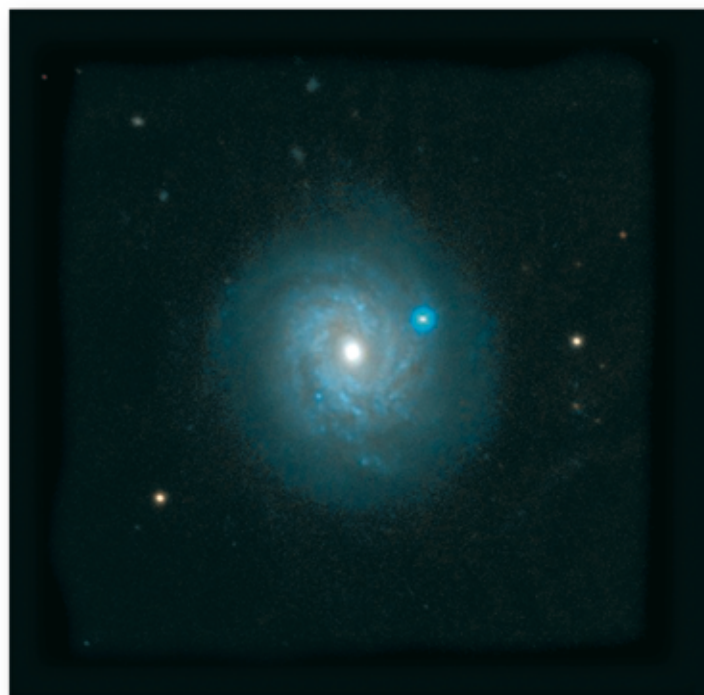
Depuis 15 milliards d'années, le Big-Bang puis les étoiles ont transmuté les noyaux atomiques en de nouveaux éléments. La Terre s'est formée à partir des cendres refroidies de ces chaudrons cosmiques. N'y ont survécu que 291 types d'atomes parmi les milliers (7000 d'après nos modèles) qui peuplent l'Univers. GANIL permet de produire et d'étudier les noyaux qui n'existent pas sur Terre : les noyaux exotiques. Ils sont la clef de notre compréhension de l'origine et de la structure de la matière. Ainsi plus de 100 noyaux ont été découverts depuis la mise en service du premier faisceau en 1983 ; des centaines ont été étudiés pour la première fois.

Des structures nouvelles

Chaque avancée dans l'exploration des limites de cohésion a révélé des structures imprévues : des noyaux entourés d'un halo de neutrons ou de protons, des noyaux en forme de molécules ou même de polymères et des nouveaux noyaux « magiques ». Découverts en 1949, les nombres magiques correspondent à un surcroît de stabilité observé pour certains nombres de protons ou de neutrons. Ils révèlent la présence de couches sur lesquelles les protons et les neutrons s'ordonnent. Leur remise en cause ébranle nos modèles nucléaires.

La matière des cœurs de supernovae

Les noyaux sont formés d'une matière extrêmement dense. Plus de 99,9% de la masse visible est concentrée dans le cœur de l'atome «le noyau» dont les dimensions sont inférieures au centième de milliardième de millimètre ! Liquide, la matière nucléaire devrait entrer en ébullition vers 100 000 000 000 degrés, la température qui règne au cœur des plus grosses étoiles lors de leur explosion en supernova. De nombreuses expériences ont été consacrées à



Supernova ▲

l'étude des propriétés mécaniques et thermiques de la matière nucléaire.

Les recherches interdisciplinaires

Les ions du GANIL sont aussi utilisés par la communauté collaborant avec le CIRIL. Les faisceaux d'ions du GANIL agissent dans ce cas comme élément perturbateur pour comprendre la matière. Les atomes, les molécules et petits agrégats, le passage des ions dans les solides et l'émission d'électrons ainsi induite, les nano-structurations pour les nanotechnologies, les effets des irradiations sur la matière et la vie, les applications aux matériaux du nucléaire et aux nouvelles thérapies sont autant de domaines où le GANIL est un outil de pointe.

SPIRAL2 : UN AVENIR EUROPÉEN

L'installation SPIRAL2 – Système de Production d'Ions Radioactifs Accélérés en Ligne – donne à la France et à l'Europe une réelle avance technologique et scientifique. Elle place la Basse-Normandie en position forte pour accueillir le grand projet européen d'usine à noyaux exotiques : EURISOL. Dans le sixième programme cadre européen, GANIL coordonne les

efforts d'une large collaboration internationale, visant à définir cet ambitieux projet commun.

SPIRAL2 produit et accélère des noyaux exotiques légers et lourds à des intensités extrêmement élevées.

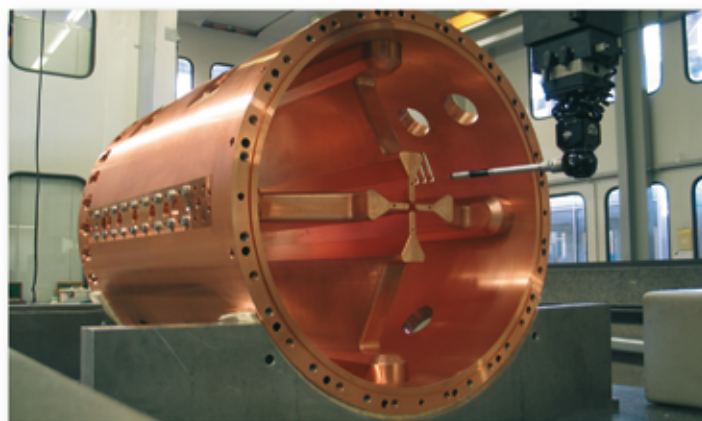
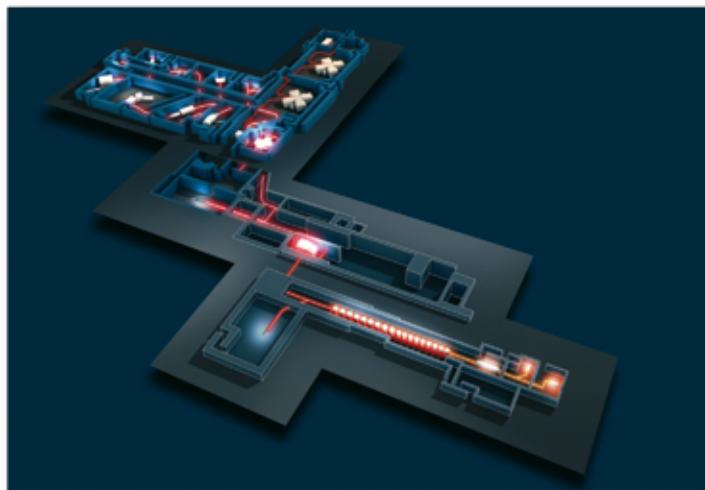
UNE « USINE » À NOYAUX EXOTIQUES

L'installation SPIRAL2 produit en abondance des noyaux exotiques riches en protons ou en neutrons dans une large gamme de masses. Au cœur de la future machine, un accélérateur linéaire supraconducteur, délivrant des faisceaux d'ions parmi les plus intenses du monde, bombarde une cible de matière. Les réactions induites : fission, transfert, fusion, etc, engendrent des milliards de noyaux nouveaux. Extraits, triés, accélérés, les noyaux les plus intéressants sont assemblés en faisceaux qui permettront des expériences inédites. SPIRAL2 ouvre ainsi de nouveaux horizons à la physique nucléaire ainsi qu'à d'autres disciplines scientifiques grâce à cette nouvelle plateforme multifaisceaux à la pointe de la technologie.

Les faisceaux uniques au monde de SPIRAL2 vont permettre de mener des études scientifiques jusqu'alors impossibles.

SPIRAL2 est le fruit de collaborations à la fois techniques et scientifiques entre de nombreux laboratoires français, européens et internationaux.

Schéma de la structure ▼



▲ Quadripôle radio-fréquence accélérant les faisceaux de Spiral 2

NOS PARTENAIRES

SPIRAL2 est financé par l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules (IN2P3) du CNRS, la Direction des Sciences de la Matière (DSM) du CEA, la Région et les collectivités territoriales de Basse-Normandie, avec le soutien de l'Union Européenne et des collaborations internationales.

SPIRAL2 est la priorité nationale du CNRS et du CEA en physique nucléaire. Au démarrage du projet, sont impliqués en France :

- au CNRS, 7 laboratoires de l'IN2P3, le CENBG à Bordeaux, le CSNSM et l'IPNO à Orsay, l'IPHC à Strasbourg, l'IPNL à Lyon, le LPC à Caen et le LPSC à Grenoble ;
- au CEA, 4 services du DAPNIA de la DSM à Saclay, le SACM, le SENAC, le SIS et le SPhN ; et le SPN du DPTA de la DAM à Bruyères Le Châtel ;
- le GANIL à Caen.

D'autres services du CEA et laboratoires du CNRS apporteront leurs expertises et leur soutien en particulier dans le domaine de la sûreté nucléaire et dans le développement du programme scientifique.

De nombreux accords de collaboration internationaux sont déjà signés ou en préparation. On peut notamment citer l'Allemagne, le Canada, les Etats-Unis, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Pologne, la Roumanie, le Royaume-Uni et la Russie.

GANIL
GRAND ACCELERATEUR NATIONAL D'IONS LOURDS
LABORATOIRE COMMUN DSM/CEA-IN2P3/CNRS

Bd Henri Becquerel

BP 55027 – 14076 CAEN cedex 5 - FRANCE



SOMINEX

UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE L'ULTRA-VIDE, CONÇOIT ET RÉALISE DEPUIS 14 ANS , EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC SA CLIENTÈLE DES SYSTÈMES ULTRA-VIDE POUR DES APPLICATIONS TRÈS VARIÉES.



COMMENT **SOMINEX** S'INSCRIT-ELLE DANS LE PROCESSUS DE PRODUCTION ?



SOMINEX : SPÉCIALISTE DANS LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS UTILISANT LES TECHNOLOGIES DU VIDE. BUREAU D'ÉTUDES, FABRICATION, SALLE DE NETTOYAGE, TEST VIDE ET ÉLECTRONIQUE SONT LES SERVICES À LA DISPOSITION DE NOS CLIENTS. LIENS **PANTECHNIK** ET **GANIL**



pôle de compétitivité

Premier bilan

➤ Les pôles de compétitivité visent à faire travailler ensemble des mondes qui trop souvent s'ignoraient : l'entreprise, l'université, la recherche publique et privée. C'est Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Economie et des Finances, qui les a lancés en 2004.



Christian Estrosi
MINISTRE DÉLÉGUÉ À
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Nos concurrents américains, allemands, italiens, australiens étaient déjà organisés depuis bien longtemps en clusters. Mais cette notion de cluster ne correspondait pas à la conception que Nicolas Sarkozy et moi-même nous nous faisons de l'aménagement du territoire : nous ne voulions pas d'un désert industriel au milieu de pôles géographiquement concentrés. Nous avons réussi à faire partager cette conviction au Premier ministre face à ceux qui n'envisageaient la création que d'une quinzaine de pôles.

**Création de
30 000
emplois**

Aujourd'hui, 66 pôles de compétitivité dont six mondiaux et dix à vocation mondiale ont été labellisés et irriguent notre territoire. Tous ces pôles sont opérationnels et le fonds in-

terministériel a déjà labellisé 165 projets représentant 4 000 chercheurs, 540 millions d'euros d'aide de l'État, et 1,8 milliard d'euros d'investissement dans la recherche et le développement. Ces projets permettront la création de 30 000 emplois.

**1,5 milliard
d'euros
sur trois ans**

En un an, nous avons apporté des réponses concrètes à des questions posées depuis vingt ans. Nous avons mis en œuvre un financement à la hauteur des ambitions et des attentes en consacrant 1,5 milliard d'euros sur trois ans, et ces moyens financiers sont en place selon le rythme prévu. Ces crédits constituent un formidable effet de levier entraînant la participation des grandes agences telles que l'Agence pour l'innovation industrielle, l'Agence nationale pour la recherche, Oséo, ou la Caisse des dépôts



Réunion des dirigeants des pôle de compétitivité de la Basse-Normandie.

ainsi que des collectivités locales au premier rang desquels les conseils régionaux.

Des marchés ayant un fort potentiel de croissance

Les pôles de compétitivité répondent bien aux caractéristiques qui avaient été définies à l'origine de leur création : création de richesses nouvelles à forte valeur ajoutée et d'emploi qualifiés, positionnement sur des marchés mondiaux et des activités bénéficiant d'un fort potentiel de croissance, partenariats entre le monde de la recherche et le monde de l'industrie, définition d'une stratégie claire de développement économique et de recherche.

En Haute et en Basse-Normandie, la mobilisation sur les pôles a été très soutenue. Le pôle Transactions électroniques sécurisées travaille à cet enjeu majeur de notre société de l'information : la sécurisation de tous les échanges électroniques que nous réalisons de plus en plus au quotidien. Ce pôle très actif a déjà labellisé 24 projets. Avec le pôle Filière équine, la Basse-Normandie vise à conforter sa place de première région européenne de production de chevaux de qualité.

Mov'eo, une vocation mondiale

Enfin, c'est en Normandie qu'est implanté l'un des dix pôles de compétitivité à vocation mondiale : Mov'eo. Ce pôle est né de la fusion de deux pôles normands : Normandy Motor valley et Vestapolis. Il se déploie sur trois régions : Haute et Basse-Normandie, ainsi que l'Île-de-France, ce qui en constitue son originalité.

Mov'eo ou "pôle pour des automobiles et transports collectifs sûrs et respectueux de l'homme et de son environnement" est l'un des pôles les plus actifs. Cinq de ses projets ont déjà été labellisés par le fonds unique interministériel pour un montant d'aide de 4 685 000 euros. Ces projets visent à développer des technologies innovantes en vue de réduire la consommation de carburant des véhicules de 30 %, d'éliminer les oxydes d'azote ou de développer des systèmes hybrides. Ces recherches s'inscrivent directement dans le cadre du protocole de Kyoto visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

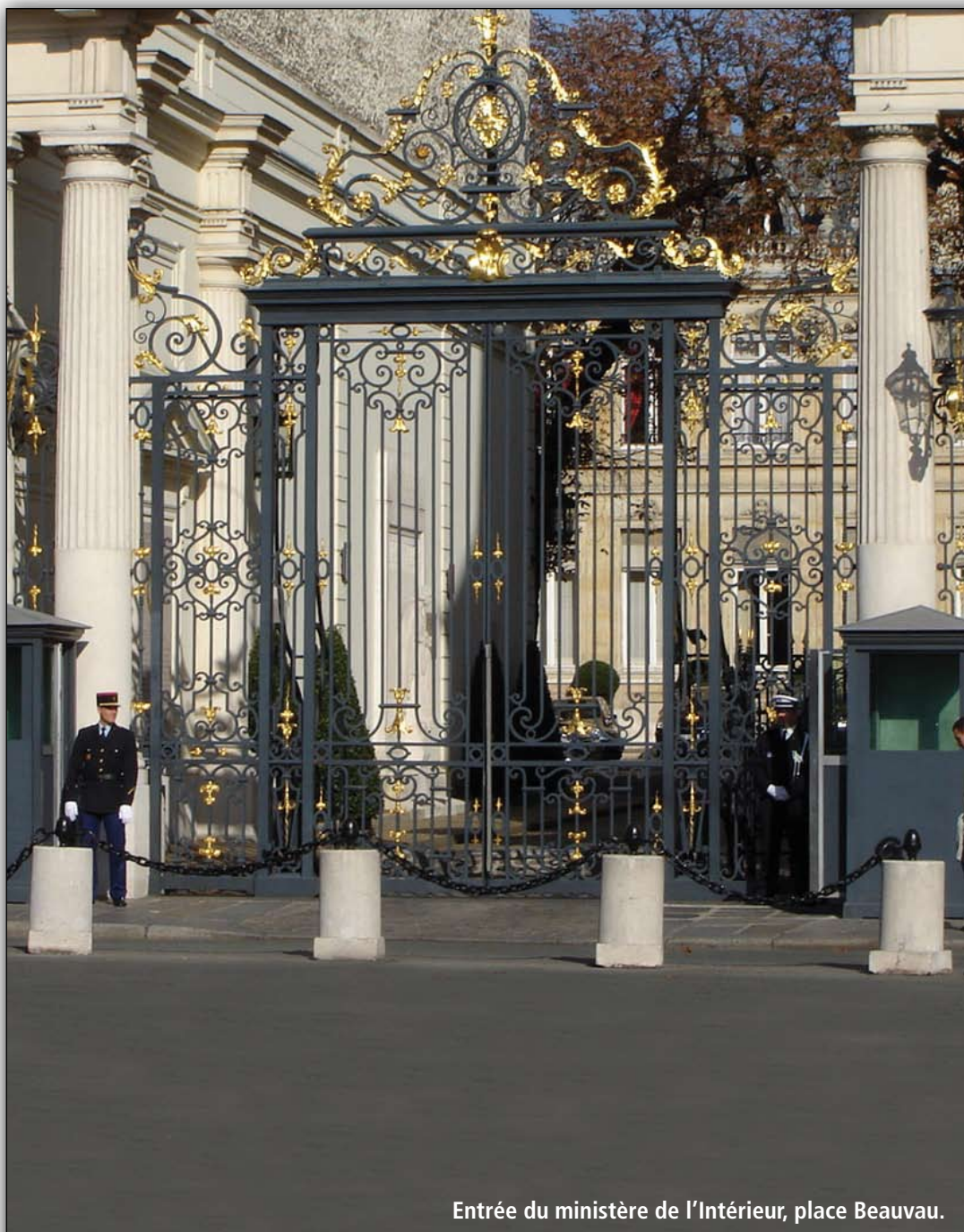
L'intégration de la puissance indus-

trielle automobile (165 000 emplois) et de recherche (58 % des chercheurs français) de la région Île-de-France, permet à ce pôle d'affirmer sa vocation mondiale.

D'autres technologies innovantes sont également développées en Normandie, telles celle liant les semi-conducteurs à l'éclairage industriel et urbain afin de développer des systèmes d'éclairage plus performants et surtout moins consommateurs d'énergie ou celle sur la plasturgie. Les pôles de compétitivité sont les instruments que le gouvernement a mis en place pour améliorer la compétitivité des territoires. Les industriels et les centres de recherches et universités haut et bas-normands se sont inscrits résolument dans cette voie en mettant particulièrement en valeur leurs ressources et leurs grandes compétences.

Plus sur le web

<http://www.interieur.gouv.fr/>



Entrée du ministère de l'Intérieur, place Beauvau.

Mov'eo l'automobile du futur

> Fusion de Normandy Motor Valley et Vestapolis, ce pôle a pour but de développer des technologies automobiles respectueuses de l'environnement et gérant la sécurité plus efficacement.

La Basse-Normandie est une région où l'innovation et la haute technologie ont depuis longtemps trouvé leur place à travers des industries de pointe comme l'électronique et la présence de grandes filières, notamment l'automobile. Sans oublier que c'est à Vernon, dans l'Eure, que les moteurs Vulcain du lanceur Ariane sont fabriqués. À l'évidence, tous les atouts étaient là pour qu'un grand pôle de référence voit le jour. Normandy Motor Valley, devenu par la suite Mov'eo après son rapprochement avec le pôle francilien Vestapolis, est aujourd'hui un pôle de compétitivité à vocation mondiale. Son objectif : s'affirmer sur les technologies, toutes les technologies liées aux moteurs. À commencer par celui à essence ou diesel avec, on l'aura deviné, des recherches vers une réduction de sa consommation, une optimisation de son rendement, une atténuation de ses émissions polluantes et de ses nuisances sonores. Cela passe par l'utilisation des biocarburants (en d'autres termes

à l'énergie fossile), mais aussi par la mise au point des fameuses piles à combustible.

Le projet Respire

Le projet le plus important à ce jour est sans aucun doute Respire (pour Réduction des émissions par système pile et réformateur essence), qui vise à une rupture technologique avec des systèmes utilisant directement l'oxygène et l'hydrogène ou le couplage de sources d'énergie multiples. Dans ce domaine, l'expérience acquise par l'usine Snecma de Vernon dans les moteurs d'Ariane est précieuse. "Même si les pôles de compétitivité ne sont pas là pour faire de la recherche fondamentale, reconnaît Michel Gigou, directeur général de Mov'eo depuis octobre, nous nous devons de réfléchir déjà sur les grandes orientations à l'horizon 2015-2020." En tout cas, et notamment avec l'arrivée de Vestapolis, toutes les thématiques développées à ce jour par

Mov'eo s'inscrivent dans une logique capable de répondre aux exigences environnementales et de sécurité des personnes, avec un ancrage dans le transport collectif en plus de l'automobile. Comment concilier l'exigence croissante de mobilité et les contraintes d'un transport durable ? Comment se déplacer plus en consommant moins d'énergie et donc en rejetant moins de gaz à effet de serre ? "Les pôles ne sont pas des bastions, des citadelles défendues par des remparts, souligne à ce propos Michel Gigou. Il faut aller chercher ailleurs les compétences que nous n'avons pas. La logique de la fusion de Normandy Motor Valley et de Vestapolis est une logique géographique mais aussi de filière. Les grands partenaires, les membres influents des deux pôles étaient à peu près les mêmes, constructeurs automobiles et grands équipementiers. Il était judicieux de demander à ces deux pôles de s'unir pour ne faire qu'un, en devenant, au passage, à vocation mondiale..."



Dans cette logique, le pôle System@tic (lire pages suivantes) sera sans doute amené à travailler de plus en plus avec Mov'eo, et un projet cosigné avec TES, pôle basé à Caen (lire pages suivantes) sera soumis à la labellisation au printemps prochain.

Porté par de grands groupes

Adossé à la plate-forme technologique du Madrillet, dédiée aux technologies des moteurs, propulsion et systèmes de combustion, Le pôle Mov'eo a été "porté" au niveau industriel par les plus grands noms : Renault, Total, Snecma, Thales, ou encore Magnetti-Marelli, Valeo, Filtrauto pour les équipementiers. Près de 50 % des véhicules automobiles fabriqués en France le sont sur le "territoire" du pôle, soit plus de 30 000 ingénieurs. Pratiquement l'ensemble des fournisseurs de premier rang de l'industrie automobile y sont également présents. Si on y ajoute plus de 350 PME, c'est aujourd'hui pas moins de 77 000 emplois qui sont concernés de près ou de loin par le pôle, dont 11 000 uniquement dans les technologies moteurs, automobile et aéronautique. À cela il faut ajouter, pôle de compétitivité oblige, la recherche publique, à

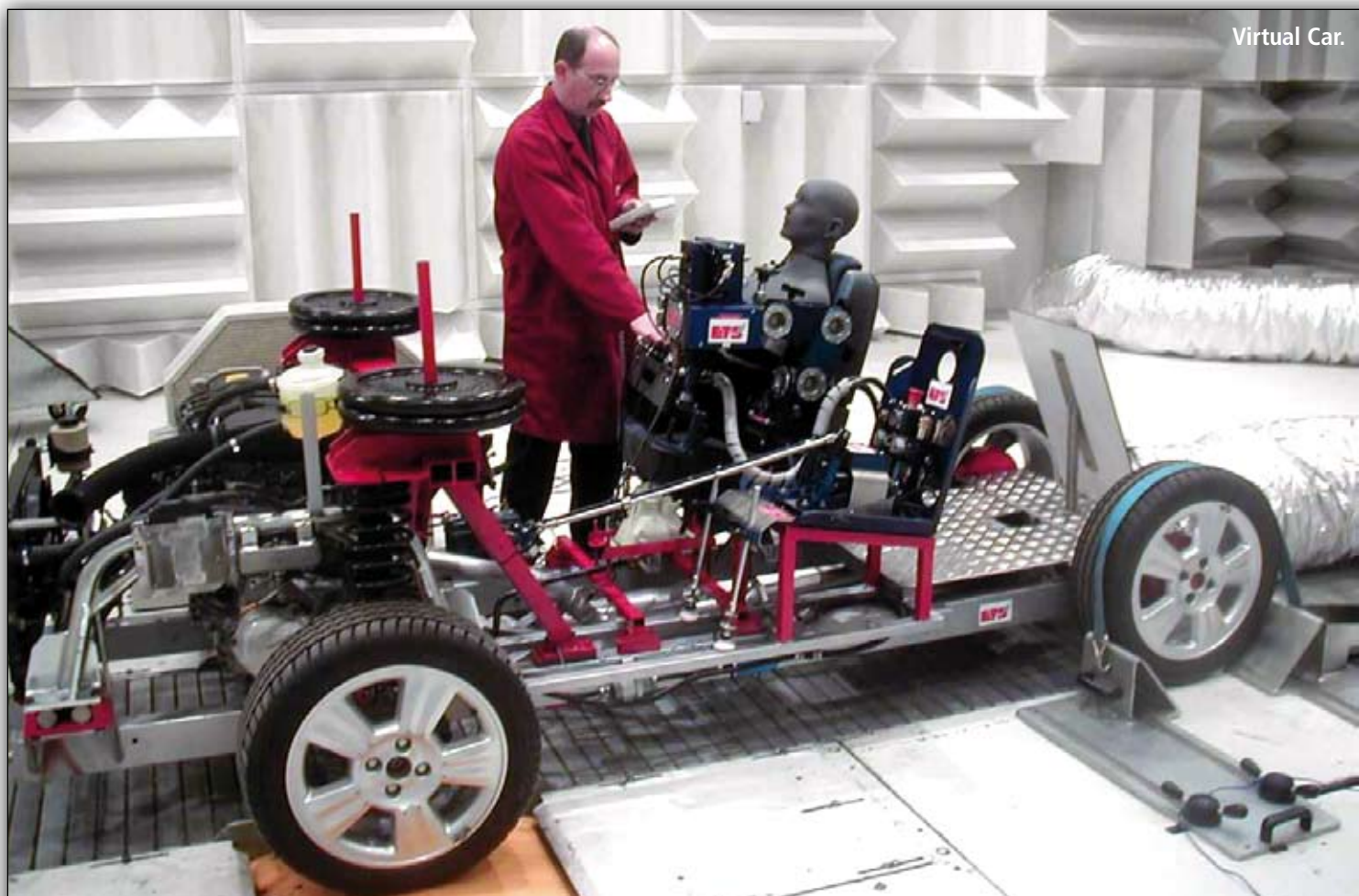
commencer par l'université du Havre et le Centre national de recherche technologique "matériaux" de Caen, et les très nombreuses écoles d'ingénieur de la région, que ce soit l'Institut national des sciences appliquées de Rouen, l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen ou encore l'Institut supérieur de plasturgie d'Alençon... "L'objectif des pôles n'est pas de faire de la recherche pour la recherche, du développement pour du développement, mais de concrétiser une demande en regroupant un certain nombre de compétences, tient toutefois à préciser Michel Gigou. Avec, à la clé, une innovation qui pourra être commercialisée, avoir un impact sur le marché. Nous sommes pragmatiques. Notre objectif est d'alimenter l'économie avec de la nouveauté. Si nos membres sont plus performants, ils seront plus à même de se développer." Preuve en est, dans tous les projets, et quelle que soit la thématique, la présence au moins d'une PME est "obligatoire". À ce jour, 40 projets ont été labellisés et Michel Gigou table sur un rythme de croisière d'une cinquantaine chaque année, avec une enveloppe, hors subventions, de l'ordre de 150 millions d'euros. ■

Alain Maurice

Une nouvelle Normandie industrielle

En intégrant deux pôles de compétitivité labellisés, la Basse-Normandie se positionne comme une terre d'innovation en matière de haute technologie, de recherche et de développement.

La Basse-Normandie n'a pas attendu le 12 juillet 2005 pour se découvrir des talents pour la haute technologie. Ce jour-là, le Comité interministériel à l'aménagement du territoire (CIAD) dévoilait la liste des soixante-sept pôles de compétitivité en France. Comme les autres, la région a dû convaincre les porteurs de projet de la qualité et de la densité de son tissu industriel, de ses atouts en matière de formation et de recherche pour être intronisée. Avec succès, puisque deux pôles à vocation nationale, TES (Transactions électroniques sécurisées) et Mov'eo, filière énergie-propulsion, en partenariat avec la Haute-Normandie et désormais l'Île-de-France, appartiennent à l'élite dans la hiérarchie instituée en vue d'une politique industrielle qui se veut novatrice. "La région Basse-Normandie souhaite prendre ses responsabilités face aux enjeux majeurs pour l'avenir, affirme Philippe Duron, président du conseil régional. Nous attendons de cette décision qu'elle accélère l'innovation dans notre région. C'est le meilleur moyen pour lutter contre les délocalisations." Deux projets leaders donc et de l'avis de tous les acteurs concernés, autant de raisons d'espérer un ancrage territorial des entreprises et des emplois, le développement de la capacité scientifique de demain et une attractivité, donc une reconnaissance du territoire, qui a parfois fait défaut à la région. ■



CB, un système de paiement par carte au coeur du SEPA



CB, plus d'un million de points d'acceptation, plus de 50 millions de cartes en circulation...

Les Plus du système CB

- Un système européen de paiement et de retrait par carte indépendant des réseaux internationaux
- Une structure «4 coins» émission / acquisition décentralisée
- Une organisation en ligne avec le SCF
- Un acteur actif et engagé dans le processus de standardisation SEPA
- Une maîtrise des technologies innovantes, sûres et ergonomiques déjà EMV
- Un des volumes de transactions le plus important d'Europe : plus de 6.5 milliards par an
- Un système souple et modulaire

Les Plus pour les membres

- Disposer de l'ensemble des produits et services de paiement et de retrait par cartes
- Exprimer en toute liberté leur dynamisme marketing
- Accéder aux exigences SEPA à moindre coût
- Anticiper grâce à un partenaire expérimenté depuis plus de 20 ans
- Profiter d'un très haut niveau de sécurité et de fiabilité
- Bénéficier d'économies d'échelle
- Collaborer avec un partenaire adaptable à tous les scénarii de migration SEPA



CB, votre partenaire pour le SEPA



ConstructiveCard Technologies

AVEC CONSTRUCTIVECARD TECHNOLOGIES, JOUEZ LA CARTE DE LA SÉCURITÉ !

UTILISATEURS DE CARTES À MICROCIRCUITS ET MAGNÉTIQUES, CONSTRUCTIVECARD TECHNOLOGIES EST VOTRE SOLUTION CONSEIL ET TECHNOLOGIE. A VIRE (14), NOUS AVONS RENCONTRÉ SON P.D.G., KARIM SLIMANI.

À qui ConstructiveCard Technologies s'adresse-t-elle ?

Utilisateurs de carte à puce : billettique mobile (RFID), authentification numérique, contrôle d'accès, paiement de proximité, domotique et fidélité, services publics - bibliothèques municipales, théâtres, cinémas, restaurants collectifs d'entreprise, grandes et petites surfaces de distribution de produits de consommation, associations de commerçants.

Quels produits ConstructiveCard Technologies propose-t-elle ?

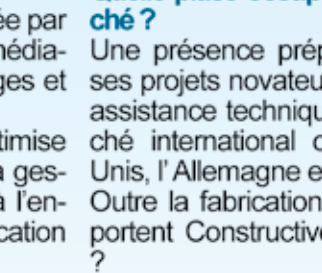
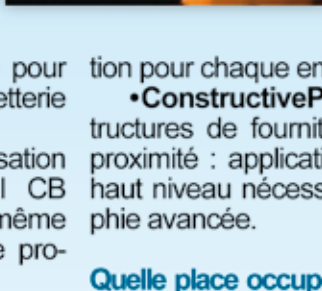
• **ConstructiveCity** : Une carte « Verte » pour optimiser la gestion des déchetteries municipales. Ainsi la carte « verte » pour la optimiser la gestion de la déchetterie municipale.

• **Loyaltypuce** : pour la fidélisation commerciale. Relié au terminal CB - Carte Bancaire -, elle gère en même temps l'application bancaire et le programme de fidélité.

• **Mediapuce** : Peut être adoptée par la majorité des bibliothèques et médiathèques en France : prêt d'ouvrages et de supports multimédia, etc.

• **Horopuce Standard** : elle optimise les Ressources Humaines pour la gestion des temps d'activité (accès à l'entreprise, temps de travail, l'identification des retards, des absences)

• **Horopuce Pro** : pour la gestion avancée de la production industrielle : planification des activités de chaque employé, calcul des coûts et des taux de progression des tâches de produc-



tion pour chaque employé, etc.

• **ConstructivePOS** : pour les infrastructures de fourniture de services de proximité : applications monétiques de haut niveau nécessitant une cryptographie avancée.

Quelle place occupe-t-elle sur son marché ?

Une présence prépondérante grâce à ses projets novateurs en conception ou assistance technique. Le principal marché international concerne les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Europe du Nord. Outre la fabrication, quels conseils apportent ConstructiveCard Technologies ?

Depuis 2005, notre branche « Constructive Secure Evaluation » propose des expertises en cryptographie avancée pour tous les types de systèmes embarqués.

Quelles sont les avancées technologiques de ConstructiveCard Technologies ?

Depuis 2006, nous avons conçu « ConstructiveAnalyzer » pour permettre aux concepteurs de logiciels de prévoir des protections efficaces contre les attaques connues.

ConstructiveCard demain

Comme tous les produits de haute technologie, ConstructiveCard se doit d'évoluer sans cesse. Comment prépare-t-elle demain ?

25% du CA est investi en R&D : nouvelles sécurisations des transactions électroniques, nouveaux matériaux moins polluants que le PVC pour le support des cartes.

Quelles références présenterez-vous à de nouveaux clients pour qu'ils puissent compter sur ConstructiveCard ?

Amérique et Europe du Nord, marchés émergents d'Afrique du Nord et d'Asie : des marchés

conquis qui inspirent confiance !

ConstructiveCard Technologies, la Normande !

La Région et l'Etat viennent de définir pour la Basse-Normandie le pôle d'excellence Transaction Electronique Sécurisée (TES). En quoi ConstructiveCard Technologies aide-t-elle sa région d'adoption à relever ce nouveau défi ?

C'est en demeurant compétitif et en affichant nos propres valeurs d'excellence que nous réussirons à représenter au mieux les aspirations de la région et celles du pôle TES.

ConstructiveCard Technologies
13 Place du Champ de Foire
14500 VIRE

<http://www.constructivecard-technologies.fr>

Les ambitions de Logistique Seine-Normandie

➤ Présentation de ce pôle de compétitivité par son président, Jacques Brifault, qui souhaite "mettre la logistique au cœur du développement économique régional"



Jacques Brifault
PRÉSIDENT DE PÔLE
LOGISTIQUE SEINE-NORMANDIE

Logistique Seine-Normandie est engagée dans une dynamique ambitieuse. Il s'agit ni plus ni moins que de faire de la Normandie un pôle logistique international incontournable, grâce à des outils innovants, des services

à forte valeur ajoutée et une logique de développement durable. Sa mission ? Animer un réseau de professionnels fortement impliqués dans le développement de la filière : petites et grandes entreprises, ports, CCI, clubs logistiques, organisations professionnelles, universités, laboratoires de recherche et organismes de formation. Ceci autour de thèmes tels que la traçabilité, l'intermodalité, les process et flux de logistique industrielle, l'interface maritime et terrestre, ou encore l'environnement et la sûreté. L'opportunité en tout cas pour tous les acteurs de la filière d'optimiser leur présence sur le territoire normand.

Qu'est-ce que la labellisation de Logistique Seine-Normandie comme pôle de compétitivité a apporté à la région ?

Les activités maritimes et portuaires constituent un élément central de notre développement économique. Les initiateurs du projet avaient pour objectif d'accroître la performance logistique et de la mettre au cœur du développement industriel et maritime régional. En d'autres termes, positionner la Normandie comme une plate-

forme multimodale d'échanges internationaux. Aujourd'hui, grâce au pôle, la logistique est connue et reconnue comme une filière d'avenir.

Quels sont les éléments clés du dispositif ?

Logistique Seine-Normandie est un projet national. Le nouveau site portuaire du Havre entièrement dédié aux conteneurs, et qui est entré en service en 2006 (grâce à 800 millions d'euros d'investissement public) a permis de polariser l'attention des pouvoirs publics sur tous les atouts dont la région dispose, à savoir deux ports autonomes et beaucoup d'industries implantées le long de la Seine. Dans la, il y a plus de 5 000 entreprises de logistique, transporteurs et transitaires. En fait, notre économie est très fortement liée aux transports internationaux (transit, logistique, grande distribution...), transport par mer mais aussi fluvial. Nous sommes la porte internationale de l'Île-de-France.

Quels acteurs économiques ont porté le projet ?

Un projet de suivi de traçabilité des conteneurs du Havre jusqu'en Italie.



L'équipe de Logistique Seine-Normandie

**“NOTRE
ÉCONOMIE
EST TRÈS LIÉE
AUX TRANSPORTS
INTERNATIONAUX.
NOUS SOMMES
LA PORTE
INTERNATIONALE
DE L'ILE-
DE-FRANCE”**

Ou encore l'expérimentation de capteurs qui permettent d'identifier les marchandises. Une plate-forme trimodale, qualifiée de troisième millénaire, est actuellement expérimentée. Elle saura générer, sur plusieurs centaines d'hectares, des énergies non polluantes suffisantes à ses propres besoins. Le pôle travaille aussi sur des barges à propulsion électrique et sur un système d'utilisation du téléphone portable pour intégrer les petits artisans transporteurs dans la chaîne de traçabilité. Huit projets ont été lancés à ce jour, pour 16 millions d'euros. Dans les cartons, nous en avons pour 200 millions d'euros... ■

**Propos recueillis par
Alain Maurice**

Plus sur le web

<http://www.logistique-en-normandie.com/>



Dieppe et son bord de mer.

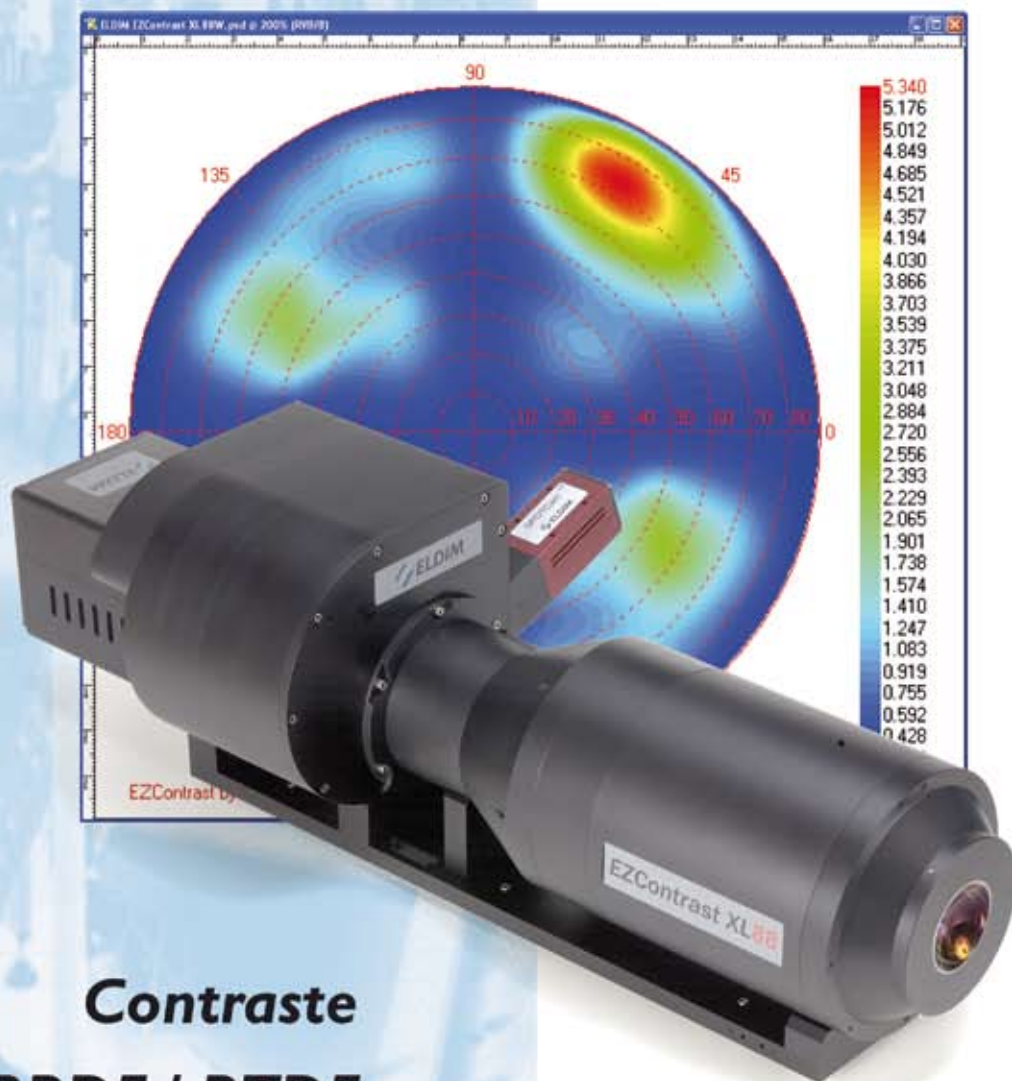


Pour
HDTV

Viewing Angle Line

EZContrast

Evaluation des caractéristiques optiques des écrans plats



Contraste
BRDF / BTDF
Luminance
Colorimétrie
Reflectométrie

ELDIM présente son nouvel
EZContrast XL88W

ADVANCED COLORIMETRY by ELDIM

ELDIM, Génération optique !

LA QUALITÉ DES ÉCRANS DE TÉLÉVISEURS, D'ORDINATEURS OU DE TÉLÉPHONES MOBILES A PROGRESSÉ EN PARTIE GRÂCE AUX TECHNOLOGIES PROPOSÉES PAR LA SOCIÉTÉ ELDIM. CRÉÉE EN 1991 PAR THIERRY LEROUX, CETTE ENTREPRISE NORMANDE, INSTALLÉE À HÉROUVILLE SAINT-CLAIR (PRÈS DE CAEN), COMPTE PARMI LES LEADERS MONDIAUX DE LA MESURE OPTOÉLECTRONIQUE DES ÉCRANS PLATS ET DES TECHNOLOGIES DE L'AFFICHAGE.

THIERRY LEROUX, PDG DE LA SOCIÉTÉ ELDIM NOUS EXPLIQUE L'IMPACT DE SON ENTREPRISE SUR LE MARCHÉ DE L'AFFICHAGE

UNE AVANCÉE TECHNOLOGIQUE

La métrologie optique ... Pouvez-vous en dire plus au profane ?

ELDIM produit une gamme d'une dizaine d'appareils de mesure d'angle de vue pour les écrans. De ses chaînes sort chaque année une cinquantaine d'exemplaires. Ils sont destinés aux fabricants d'écrans de télévision et informatiques du monde entier. ELDIM exporte ainsi de l'ordre de 90% de sa production dont 70% en Asie : Corée, Taïwan, Japon, Chine, Hong-Kong ...

Quelles innovations les fabricants d'écrans du monde entier doivent-ils à ELDIM ?

L'aventure d'ELDIM a débuté en 1991. Elle est le fruit de 10 ans passés comme chercheur au LETI, laboratoire de recherche du CEA à Grenoble. Une expérience qui m'a conduit à développer une compétence technologique dans ce domaine et à déposer quelques brevets. N'étaient alors proposés sur le marché que des produits reposant sur l'utilisation de technologies purement mécaniques. ELDIM a inauguré une révolution optique dans la métrologie des écrans, proposant ainsi une technologie 500 à 1000 fois plus rapide que les approches antérieures. La société a depuis maintenu une politique de Recherche & Développement continue et ambitieuse. Celle-ci représente 20% de son chiffre d'affaire et de ses effectifs. C'est une réponse aux exigences constante des industriels et à leurs toutes dernières technologies, et plus particulièrement en matière d'écrans plats.

▼ Salle Blanche



UN NORMAND DE CŒUR

ELDIM est une petite Normande qui voit grand ! Quelles relations entretenez-vous avec votre Région d'implantation ?

Je suis moi-même cherbourgeois de naissance. Ce n'est donc pas un hasard si c'est à Caen que j'ai établi ELDIM à sa création. Elle bénéficie de plus de l'environnement d'une région active où abondent les industries de pointe, en particulier électroniques, depuis au moins deux décennies.

Comment la Région Basse-Normandie vous a-t-elle aidé dans votre développement ?

Dès les origines, la Région ainsi que l'ANVAR nous ont accordé une aide qui nous a permis de lancer un premier produit en 1994 et participent depuis très régulièrement au financement de l'innovation au sein de l'entreprise. Plus récemment, des aides régionales, européennes et de la DATAR ont permis la construction d'un bâtiment pour une nouvelle chaîne de production. Par ailleurs, la DRIRE nous aide à l'investissement de matériel. La Région a également permis la création d'une filière de formation en optique. C'est une compétence extrêmement rare dont ELDIM bénéficie aujourd'hui grâce au partenariat avec un lycée technique et le GRETA de Caen. Le Conseil Général du Calvados, enfin, a accompagné le développement d'ELDIM avec une enveloppe de 181 500 euros. Entre ELDIM et les collectivités locales de Basse-Normandie, c'est donc l'histoire d'une longue complicité.

ELDIM DEMAIN ...

Pour la première fois en France, la vente d'écrans plats de téléviseurs a dépassé celle des tubes cathodiques conventionnels. Comment ELDIM aborde-t-elle ce tournant dans la technologie de la télévision ?

ELDIM entend bien bénéficier de cette nouvelle demande des consommateurs et des industriels. Le marché des téléviseurs est en plein renouveau et les appareils que propose aujourd'hui ELDIM sont parfaitement en phase avec le besoin des industriels. ELDIM est ainsi sur le point de confirmer sa présence auprès de producteurs en Asie.

Le production d'ELDIM peut-elle intéresser d'autres domaines que les écrans ?

Le principe de mesure qu'ELDIM a appliqué aux écrans peut en effet servir à beaucoup d'autres applications. Actuellement, nous menons des travaux sur cette technologie afin de l'utiliser pour effectuer des mesures en micro-électronique où le besoin de mesure d'objet extrêmement petits est cruciale. Un accord est ainsi en cours avec une entreprise japonaise. Nous menons également avec le CNRS des travaux pour une application en radiothérapie. Les composants développés par ELDIM peuvent ainsi servir aux accélérateurs de particules pour le traitement contre le cancer.

Quelles sont en conséquence les perspectives de croissance économique d'ELDIM ?

Notre taux de croissance est de l'ordre de 30 à 35 % par an en moyenne. Depuis sa création, ELDIM a toujours été bénéficiaire. La R&D doit par ailleurs aboutir à perfectionner les produits existants et à produire de nouvelles gammes.

Les perspectives de croissance restent donc fortes.

ELDIM, c'est aussi un facteur de bonne santé pour l'emploi régional. De 2 salariés à l'origine, ELDIM en emploie aujourd'hui 70, tous qualifiés. Les effectifs pourraient atteindre une centaine dans les années à venir.



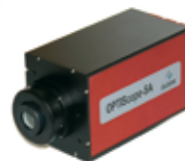
◀ EZContrast XL88



MURATest ▲



▼ FPDlite



ELDIM 1185, Rue d'Epron
14200 Hérouville Saint Clair

tél. 02 31 94 76 00 fax : 02 31 94 09 50

www.eldim.fr

TES sécuriser les transactions électroniques

➤ Yves Randoux, président de TES (Transactions électroniques sécurisées), rappelle les principaux enjeux de ce pôle labellisé en juillet 2005.



Yves Randoux
PRÉSIDENT DE L'APTES

Révéler les talents

Si nos entreprises possèdent compétences et savoir-faire, ils sont parfois sous-estimés par leurs responsables eux-mêmes. Comment les amener à prendre

conscience de leurs atouts ?

À l'image du philosophe Socrate, c'est la méthode de la maïeutique qu'entend mettre en place le pôle TES : amener chacun à découvrir en lui ses propres capacités. Il s'agit d'assurer la créativité du projet par sa crédibilité. Ainsi, le pôle TES et les pouvoirs publics n'entendent pas tout imposer et encore moins se substituer aux PME et PMI dans leurs activités. Ils définissent leur action comme celui d'un catalyseur. Cristalliser les compétences dans les domaines tant technologiques que commerciaux de nos entrepreneurs : voilà notre ambition !

Mutualiser les savoir-faire

Le secteur des Transactions électroniques sécurisées mobilise des technologies avancées et en constante évolution. Comment le pôle TES permet-il aux PME et PMI d'améliorer leur maîtrise des outils techniques ?

C'est le premier engagement pris par le pôle TES : créer un pôle de dimension européenne. Le pôle propose un accord

avec Eurosmart (l'association d'industriels de la carte à puce regroupe un tiers de sociétés françaises et deux tiers étrangères). C'est un formidable levier pour favoriser l'action de nos petites et moyennes entreprises dans le domaine des transactions financières sécurisées. Parallèlement est lancé le septième projet de R&D. Le pôle TES se propose d'établir un plan de recherche bien ciblé en organisant le cadre de viabilité de nombreux projets (24 ont été labellisés). Le pôle TES met en avant le fait que les grands projets sont créateurs de valeur ajoutée. Une ambition : que les PME ne soient pas effrayées par le niveau européen.

Il s'agit d'amener des entreprises à travailler ensemble. Ainsi, l'expérience de Gemalto. Ce leader de la sécurité numérique a pleinement profité de la valeur ajoutée du pôle de Caen. Gemalto a appréhendé tout l'intérêt à intégrer des projets et à faire appel aux compétences des entreprises du pôle, des PME en particulier. Le pôle TES, enfin, c'est une étroite collaboration avec de grands noms de la confidentialité numérique : ces projets sont menés à bien avec des organismes comme la Cnil (Commission nationale de l'in-

Les microprocesseurs sont au cœur de nos ordinateurs.



formatique et des libertés) ou encore des entreprises comme NXP pour assurer la sécurisation des données personnalisées.

Des plates-formes techniques communes

L'Europe, voire le monde entier, constituent une concurrence bien rude pour nos PME et PMI bas-normandes. Le pôle TES ne doit-il pas aider les entreprises adhérentes à affronter la compétition économique ?

Entre la Basse-Normandie et le secteur des cartes électroniques, c'est une longue histoire qui a débuté dans les années 80. C'est à Caen que la carte à puce a été inventée et expérimentée pour la première fois. De plus, la capitale bas-normande a été souvent une ville test pour la carte à mémoire et téléphonique. La défense de prérogatives commerciales et la conquête de nouveaux marchés ne sont en effet pas une mince affaire. Le pôle TES propose aux PME et PMI bas-normandes de mettre en commun des plates-formes techniques en tenant compte de deux aspects : la propriété industrielle et l'intelligence économique.

Capital-risque : une orientation nécessaire

S'engager dans une compétition mondiale, c'est enfin assurer le financement de la recherche sur des investissements importants dont l'incertitude des retombées peut mettre en péril des entreprises de taille modeste. Nos dirigeants de PME et PMI peuvent-ils compter sur le pôle pour améliorer leurs investissements ?

Le capital-risque, après la dimension européenne, constitue le deuxième engagement du pôle TES. Un système de financement permettra, à l'échelle de toute la région, d'appuyer l'action des PME qui intègrent le pôle. Fournis par des organismes qui souhaiteraient être partenaires du pôle, ces fonds pourraient être accompagnés par l'aide du conseil régional pour susciter un financement régional. ■

Contact

Pôle de compétitivité Transactions électroniques sécurisées,
14, rue Alfred-Kastler 14000 Caen.
Tél. : 20 31 53 63 33.

Plus sur le web

<http://www.pole-tes.com/>



À savoir

Les **TES** se définissent comme l'ensemble des techniques électroniques, informatiques et télématiques permettant d'effectuer des échanges d'informations, sûrs et en confiance, dans des domaines d'applications comme :

- le paiement (la carte bancaire et le porte-monnaie électronique, les paiements en ligne...) ;
- l'identification et l'authentification (la carte d'identité et le passeport électronique, la signature électronique) ;
- la santé et la vie quotidienne (la carte Sesam-Vitale, la e-administration...) ;
- les télécommunications (la télécarte, la carte SIM...).





UNE PLATEFORME D'IMA

Un centre d'imagerie menant depuis 1985 des recherches biomédicales dans le domaine des neurosciences.

Groupeement d'Intérêt Public (GIP) placé sous la tutelle des grands organismes nationaux de recherche (CEA, CNRS, INSERM), Cyceron a également pour partenaires l'Université de Caen Basse-Normandie, le Centre Hospitalier et Universitaire de Caen, le Centre de lutte Contre le Cancer François Baclesse, le Grand Accélérateur National d'Ions Lourds (GANIL) et la région Basse-Normandie.

Dans le cadre d'une convention avec l'Agence Régionale d'Hospitalisation de Basse-Normandie, Cyceron met ses installations d'imagerie au service de la recherche clinique, en cancérologie notamment.



Présentation par le Professeur E. Mellet (responsable du Service Commun Investigations Humaines) des premières images de cerveau obtenues sur l'appareil d'IRM 3 Tesla Philips Achieva lors de l'inauguration du nouveau bâtiment par M. F. Goulard, ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

Un ensemble unique de 6000 m² de laboratoires et d'instruments.

Créé initialement pour être l'un des 3 premiers centres français à mettre en œuvre la Tomographie par Emission de Positons (TEP), la plate-forme Cyceron a depuis été constamment modernisée et étendue grâce au soutien de l'Etat, des Collectivités Territoriales et de l'Union Européenne (FEDER). Cyceron héberge désormais sur 6000 m² un ensemble unique de laboratoires et d'instruments : cyclotron et laboratoires de radiochimie dont une salle blanche pour la production de radiopharmaceutiques, laboratoires de biologie et d'imagerie moléculaire et cellulaire, laboratoires de physiologie expérimentale et d'études comportementales, caméras à positons, appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM) à très haut champ (3 et 7 Teslas), appareil de cartographie électroencéphalographique (EEG). Le fonctionnement et le développement de cette plate-forme reconnue au plan national sont assurés par plus de 40 ingénieurs et techniciens, mutualisés au sein de services communs.

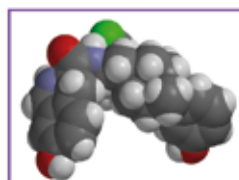
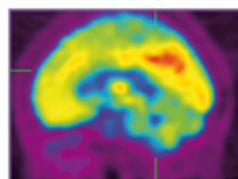
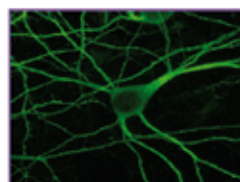


Image d'un ligand des récepteurs aux opiacés.



Distribution de 18F-Deoxyglucose sur une coupe sagittale de cerveau humain acquise en TEP.



Neurone avec toute son arborisation, issu de cultures cellulaires et rendu fluorescent.

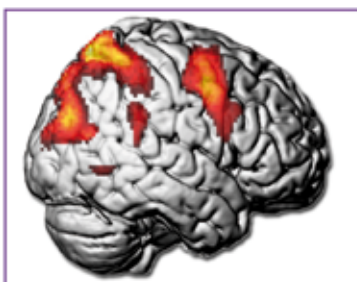
GERIE au service de la RECHERCHE BIOMEDICALE

Un nouveau bâtiment de 2000 m² mis en service en 2005.

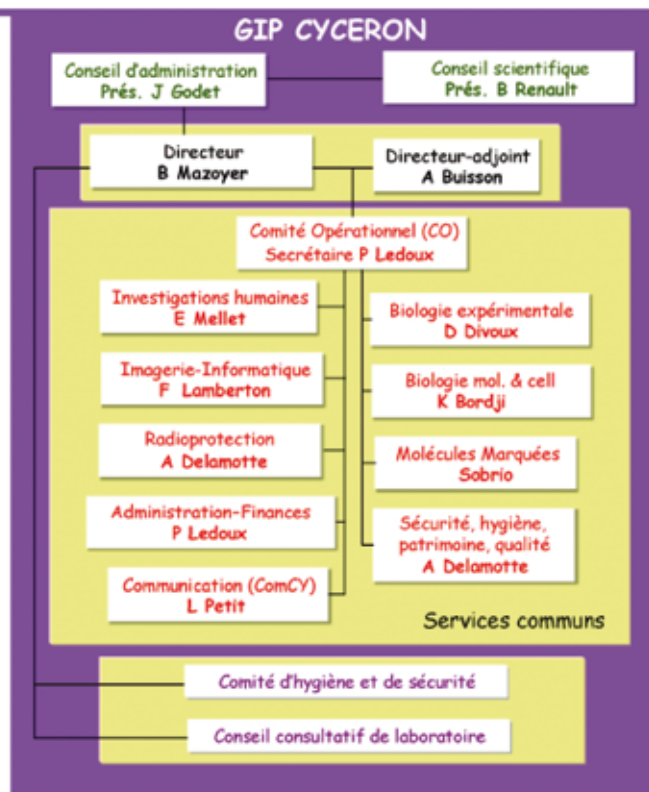
Dans la continuité des bâtiments existants, un nouveau bâtiment abrite désormais :

- un appareil d'IRM à haut champ (Philips Achieva 3 Teslas) de dernière génération dédié aux études en IRM du cerveau humain normal et de ses dysfonctionnements, en particulier la schizophrénie et les maladies neurodégénératives;
- un appareil d'IRM à très haut champ (Bruker 7 Teslas) permettant notamment le développement de travaux expérimentaux portant sur des mécanismes de perte de neurones lors de maladies neurodégénératives ou d'une attaque cérébrale;
- des laboratoires de biologie moléculaire et cellulaire où sont étudiés les différents mécanismes moléculaires, biochimiques et physiologiques, qui conduisent à la mort neuronale dans certaines pathologies cérébrales, en particulier l'ischémie et la maladie d'Alzheimer.

Cette nouvelle installation a été financée dans le cadre du contrat de plan Etat-Région Basse-Normandie et par une subvention du Fond Européen de Développement Régional (FEDER). Elle a été inaugurée le 7 Novembre 2005 par M. François Goulard, ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.



Régions du cerveau activées quand un sujet déplace son regard. Superposition d'images fonctionnelles et anatomiques acquises en IRM.



L'organigramme des services au 15 Novembre 2006

Un centre de recherches en neurosciences.

Les recherches menées à Cyceron portent sur des demandes sociétales majeures que sont le développement des connaissances sur le cerveau humain normal, et ses fonctions cognitives comme le langage, le raisonnement, la mémoire..., son développement au cours de l'enfance et son vieillissement, ainsi que sur ses dysfonctionnements. De nouvelles stratégies thérapeutiques au cours des maladies neurodégénératives et neuropsychiatriques que sont l'ischémie cérébrale, la schizophrénie, les démences, et les tumeurs y sont explorées. Ces questions font l'objet d'une démarche fortement pluridisciplinaire et, grâce à la variété des instruments disponibles, d'un abord à de multiples niveaux : gène, cellule, tissu, organe, comportement.



Un institut de recherches en 2008.

Dans un contexte national de recherche en pleine évolution et face à une compétition internationale toujours plus vive, les équipes de recherche hébergées par Cyceron vont se fédérer au sein d'un institut de recherche à part entière.

Le Centre d'Imagerie – Neurosciences et d'Applications aux Pathologies (CI-NAPS) verra ainsi le jour en Janvier 2008. CI-NAPS rassemblera un collectif d'environ 170 personnes (chercheurs, doctorants et personnels techniques). Il sera doté d'un programme de recherche propre, compétitif sur le plan scientifique, attractif pour les jeunes chercheurs aussi bien que pour la recherche industrielle, visible à l'échelle européenne.

Pour en savoir plus...



<http://www.cyceron.fr>

GIP CYCERON

Campus Jules Horowitz

Bd. Henri Becquerel, BP 5229

F-14074 Caen Cedex

Tél : 02 31 47 02 00 / Fax: 02 31 47 02 22

Le campus Jules Horowitz abrite le GANIL, le CIRIL et CYCERON

Situé au nord de Caen, le campus Jules Horowitz est une plateforme expérimentale stratégique pour la Région de Basse-Normandie, la France et l'Europe. Hier, implanté à la campagne, ce campus est aujourd'hui au cœur d'un complexe alliant éducation supérieure, recherche, innovation et développement économique. Il est un des moteurs du développement de la Basse-Normandie.

C'est un exemple réussi de décentralisation. Centrés sur l'utilisation de différents rayonnements pour sonder la matière, de l'inerte au vivant, de l'infiniment petit à l'homme, les trois laboratoires (GANIL, CIRIL, CYCERON) ont su créer les synergies propices à leur développement. Plus d'un millier de chercheurs travaillant dans des dizaines de laboratoires

français et européens ont besoin des installations d'un des trois laboratoires pour leur recherche. Le campus est un pôle structurant pour l'Europe, un atout pour la France.



GANIL : Grand Accélérateur National d'Ions Lourds
CIRIL : Centre Interdisciplinaire de Recherche Ions Lasers

Vendre la Normandie !

➤ Innover, créer, mais aussi s'ouvrir pour redevenir une des grandes régions économiques et industrielles qu'elle a été. La région est bien décidée à relever le défi et s'en donne les moyens. **Normandie Développement** est un outil phare de ce renouveau.

Avec ses vingt ans d'existence, son siège social à Rouen et des bureaux sur tout le territoire normand, à commencer par Caen, l'association Normandie Développement est aujourd'hui le bras armé de la politique à l'internationale des deux régions normandes. Sa mission : la promotion du territoire d'une part, la prospection internationale d'autre part. Son budget : 1,6 million d'euros au total et une vingtaine de personnes employées dont six chargés de mission. La prospection en absorbe environ les trois quarts, car "l'un ne va pas sans l'autre", tient à souligner Jacques Leconte, directeur de l'association.

Le Havre, porte d'entrée mondiale

Pour attirer les investisseurs étrangers, il faut d'abord parler du territoire et de ses atouts. Ensuite détecter les entreprises, identifier les cibles "pertinentes", comme les qualifie Jacques Leconte. "Cela fonctionne d'ailleurs dans les deux sens. Nous faisons en quelque sorte de l'intelligence économique." Les atouts, les points forts de la Haute et Basse-Normandie ? Leur accès maritime. À commencer par Le Havre, véritable porte d'entrée mondiale. C'est le premier argument, en tout cas, invoqué par Jacques Leconte. Viennent ensuite la métropole Caen/Rouen/Le Havre avec près de deux millions d'habitants puis la proximité de la région parisienne : "La Normandie, c'est l'antichambre de l'Île-de-France." Dernier argument,

la dimension prise par les pôles de compétitivité, reflets ou vitrines de tout un tissu industriel. "Une bonne part de nos arguments repose désormais sur les pôles de compétitivité. Au point que nous avons désormais des chargés de mission à l'intérieur de chacun d'eux : Logistique, TES, Mov'eo..." Des accords sont d'ailleurs en train d'être signés entre ces pôles et Normandie Développement, sur la manière de les promouvoir et éventuellement d'attirer des entreprises internationales là où, dans certains domaines technologiques, il existe des "chaînon manquants".

Les résultats du reste sont palpables : la Normandie a accueilli l'année dernière 24 visites d'entreprises étrangères, majoritairement venues d'Asie, 13 projets ont abouti, dont 7 à capitaux étrangers. Un des derniers en date : une entreprise québécoise d'une centaine de personnes vient de prendre une participation majoritaire dans une entreprise de Saint-Lô, deux fois plus petite, spécialisée dans la recherche et le développement dans le secteur des pièces de carrosserie automobile. À la clé, une quarantaine d'emplois... "Il faut savoir qu'un projet sur deux vient d'entreprises internationales déjà implantées sur le territoire normand, soit à peu près 500. Nous sommes souvent confrontés à des projets de groupes dans lesquels notre établissement normand est en concurrence avec d'autres organismes répartis dans le monde entier. Notre travail, c'est aussi de donner au directeur du site normand des arguments complémentaires à ceux qu'il peut développer lui-même."

■ **Alain Maurice**

Plus sur le web

<http://www.normandydev.com/>



Plage d'Etretat.



Le Mont-Saint-Michel sauvé des sables

➤ Le chef-d'œuvre était en péril, victime des sables qui ont envahi la baie. Après dix ans d'études économiques et environnementales, le site va être réhabilité. L'État et les collectivités territoriales ont engagé de vastes travaux, qui ont débuté en juin 2006 et finiront en 2012.

Les accumulations de sable élèvent par endroits les grèves de plus d'un mètre. Ces "herbus", engorgent la baie au risque, à long terme, de lui donner un caractère plus champêtre que maritime. Les espaces que la marée n'atteint plus sont colonisés par ces amas d'herbes. Ils progressent de 25 à 30 hectares chaque année en moyenne. Le projet vise à redonner au Mont-Saint-Michel sa dimension insulaire et permettre au visiteur d'avoir un accès plus convivial à ce site inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco en 1979 et qui accueille plus de trois millions de touristes chaque année. Le 16 juin 2006 les travaux ont été officiellement lancés, en présence du premier ministre Philippe de Villepin. Ils prendront fin en 2012.

En 1995, l'État et les collectivités territoriales ont décidé de conjuguer leurs efforts pour mener à bien le projet de "rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel".

L'État et le Syndicat mixte de la baie du Mont-Saint-Michel, maître d'ouvrage du projet, présidé par Philippe Duron, président de la région Basse-Normandie, ont engagé un programme exhaustif d'études qui a abouti en 1999 à un programme technique détaillé. Le Syndicat mixte a régulièrement gardé le contact avec tous les publics concernés et tenu compte des avis de chacun pour ses conclusions. Le budget de l'opération a été chiffré à 164 millions d'euros, pour la part des investissements publics, répartis entre les collectivités territoriales et l'État,

avec les contributions de l'Union européenne et de l'Agence de l'eau.

Le premier volet du projet concerne le caractère hydraulique, avec pour objectif de « rétablir le caractère maritime du Mont-Saint-Michel ». Il était primordial de trouver une solution pour ôter les « herbus » qui se sont amassés tout autour du Mont et dans l'estuaire du Couesnon empêchant les marées d'être effectives.

Le second volet porte sur l'accès au site par les visiteurs. Il s'agit de « revaloriser l'approche du Mont-Saint-Michel ». Permettre de s'y rendre à pied, mettre à disposition un système de navettes et éloigner le parking. Ainsi, chaque visiteur pourra vivre pleinement sa rencontre avec le Mont, admirer son environnement et garder un souvenir encore plus inoubliable que aujourd'hui. ■

Le Mont-Saint-Michel.



Un des grands chantiers du 21^e siècle

➤ **Interview de Bruno Legendre, responsable de la communication du projet.**

En quoi consiste ces grands travaux ?

Cinq chantiers bien distincts vont être ouverts, avec un profond respect de l'environnement et des visiteurs. Ils ne gêneront en rien l'accès au Mont et toutes nuisances seront évitées.

Ce projet a deux objectifs. Afin de "rétablir le caractère maritime du Mont-Saint-Michel", il était primordial de trouver une solution pour ôter les sédiments qui se sont amassés tout autour du Mont au risque de plus jamais voir le Mont caressé par les eaux du Couesnon et s'entourer de terre au fil du temps. Profitant des forces à la fois de la mer et du Couesnon, les "herbus" seront éloignés du Mont et de ses abords immédiats. Aujourd'hui, pour un coefficient de marée de 90 ou plus le Mont connaît en moyenne 55 jours par an de paysage maritime, à terme un coefficient de marée de 75 suffira à lui rendre cet aspect 150 jours dans l'année. Visuellement, ce sera formidable.

On va créer un nouveau **barrage sur le Couesnon**. Ce fleuve a une puissance suffisante pour chasser le sable fin apporté par la Manche à chaque marée. Un volume d'eau apporté par la marée montante sera stocké à l'arrière du barrage après fermeture des vannes. La marée descendante, deux fois par jour, recevra un million de m³ d'eau et sera prolongée mécaniquement. Cette libération progressive donnera puissance et force pour permettre au Couesnon de retrouver au fur et à mesure un estuaire plus large. Ce chantier a été ouvert en juin 2006 et sera terminé fin 2008. Ensuite, le Couesnon sera nettoyé et curé sur 4 km à l'arrière du barrage. Un **bassin dans l'anse de Moidrey** aux allures d'une vasière artificielle stockera un volume d'eau supplémentaire. Ce bassin aura également une fonction écologique en accueillant les oiseaux en période migratoire. Ce territoire redeviendra une réserve ornithologique naturelle. Autre chantier : la destruction de la "digue route" qui mène au Mont. Ce chantier prévu entre 2009 et 2012 a pour objet de créer une **nouvelle "digue route"** sur plus d'un kilomètre

avec le prolongement d'un pont passerelle de huit cent mètres installé au-dessus du Couesnon. Ces aménagements seront construits plus à l'est de la digue actuelle. Ainsi, les visiteurs pourront accéder à pied au Mont en prenant leur temps. L'approche des 2,5 km de digue durera de vingt à vingt cinq minutes à pied. La navette pour les non-marcheurs mettra dix minutes. Un **parc de stationnement** sur le continent est aussi au programme. Disposant de 4 550 places, situé sur le continent à 2,5 km du Mont, il sera intégré dans le paysage. Sa construction est prévue pour 2009-2010. Par rapport au parking existant, qui sera détruit par la suite, les flux d'entrée et de sortie ont été étudiés par des cabinets spécialisés afin d'en améliorer la fluidité. Enfin, construites entre 2009 et 2010, les **navettes** auront un design respectueux du site. Dans les jours à venir, un cahier des charges va être établi. Il y aura prochainement un appel d'offres pour une délégation de service public. La création du parc de stationnement, les navettes, ainsi que leur gestion, seront confiées sous forme de délégation de service public. Les élus garderont la maîtrise des services et du coût d'usage de ces services.

Comment se répartit l'enveloppe budgétaire ?

Le coût de l'opération a été évalué à 200 millions d'euros, dont 164 millions portés par la puissance publique. L'enveloppe budgétaire se répartit en : 79 millions d'euros pour l'État, 21 pour l'Europe, dix pour la collectivité territoriale membre du Syndicat mixte divisés par les trois communes... et 40 millions d'euros pour l'entreprise privée choisie pour s'occuper de la gestion du parc de stationnement et des navettes, et qui percevra les recettes des deux ouvrages.

Qui est à l'origine de cet événement ?

L'État et les collectivités territoriales – les conseils régionaux de Basse-Normandie et de Bretagne,

Histoire

Au XVI^e siècle, le Mont-Saint-Michel se dressait au milieu de l'épaisse forêt de Scissy. Cette butte boisée n'intéressait nullement l'occupant romain, qui la laissa à l'écart de sa civilisation. Le christianisme, qui se répandait dans tout l'Occident, encourageait, lui, la retraite au cœur des forêts. Des chrétiens de l'Avranchin gagnèrent ce refuge. Par un raz de marée, raconte l'histoire, en 708, la mer envahit peu à peu la forêt et prend possession du Mont. À la même époque Aubert, évêque d'Avranches, construit une église en son sommet. Il la dédie à l'archange Michel qui, lors de cette entreprise, par trois fois lui apparaît comme pour guider ses pas. Ces apparitions scellent à vie l'empreinte mythique et mystique de ce lieu. La règle bénédictine qui triomphe au Mont dès 966 assure à l'abbaye puissance et rayonnement. Le Mont-Saint-Michel, nommé "Merveille" en 1200, devient haut lieu de retraites, où miracles et pèlerinages lui assurent un rayonnement sans pareil. Guidés par leur foi, les pèlerins depuis le Moyen Âge se mettent en route sur les chemins sacrés. Après l'installation de cachots sous ordre de Louis XI en 1469, l'abbaye va se transformer en prison à ses heures au hasard de l'histoire, mais il reste aujourd'hui encore un lieu sacré. ■

le conseil général de la Manche, les communes du Mont-Saint-Michel, de Beauvoir et de Pontorson – ont décidé, en 1995, de sauver le Mont-Saint-Michel.

Après dix ans d'études préalables, le projet voit le jour. 2006 est une grande date pour le Mont-Saint-Michel. Non seulement elle représente les débuts des travaux, mais aussi l'entrée de la Bretagne dans cette entreprise. Elle devient membre du Syndicat mixte à part entière.

Voilà une belle aventure qui commence bien. Selon Yves Lalaut, chef de projet à la direction départementale de l'équipement de la Manche, l'avenir est bien pensé : "Les routes d'accès au Mont et leurs abords doivent pouvoir bénéficier du « label route touristique ». Sur ce point, je sais pouvoir compter sur l'adhésion de tous les élus locaux et sur une concertation constructive avec tous." Lorsque l'on pense "baie du Mont-Saint-Michel" et "grand projet", on doit penser aussi aux Montjoies, à ce sujet Yves Lalaut a ajouté : "Une extension des protections de la baie et des Montjoies sera peut-être envisagée, ainsi qu'un projet d'intérêt général (un PIG). Ces mesures devront en tout état de cause être l'aboutissement d'une concertation entre élus et administration, et conduire à une meilleure coordination pour la gestion globale de ce bien du patrimoine mondial." ■

**Dossier réalisé par
Guylaine Moreau**

L'engagement de l'Etat

➤ Présentation du projet d'aménagement du Mont-Saint-Michel le 27 janvier 2006 par **Nelly Olin**, ministre de l'Écologie et du Développement durable lors de sa visite du site.

Ma présence, à la demande du Premier ministre et sitôt après l'envoi de sa lettre de mission, est l'expression de la volonté forte du gouvernement de mener à bien ce projet qui nous tient tous à cœur." Nelly Olin rappelle l'engagement et l'intérêt que Jacques Chirac a toujours eu pour le développement durable : "Nous savons tous que le président de la République s'est de tout temps mobilisé sur ce sujet, et il rappelait notamment en 2002 à Avranches combien le site lui faisait éprouver « le sentiment de notre responsabilité à l'égard de notre patrimoine historique et culturel »."

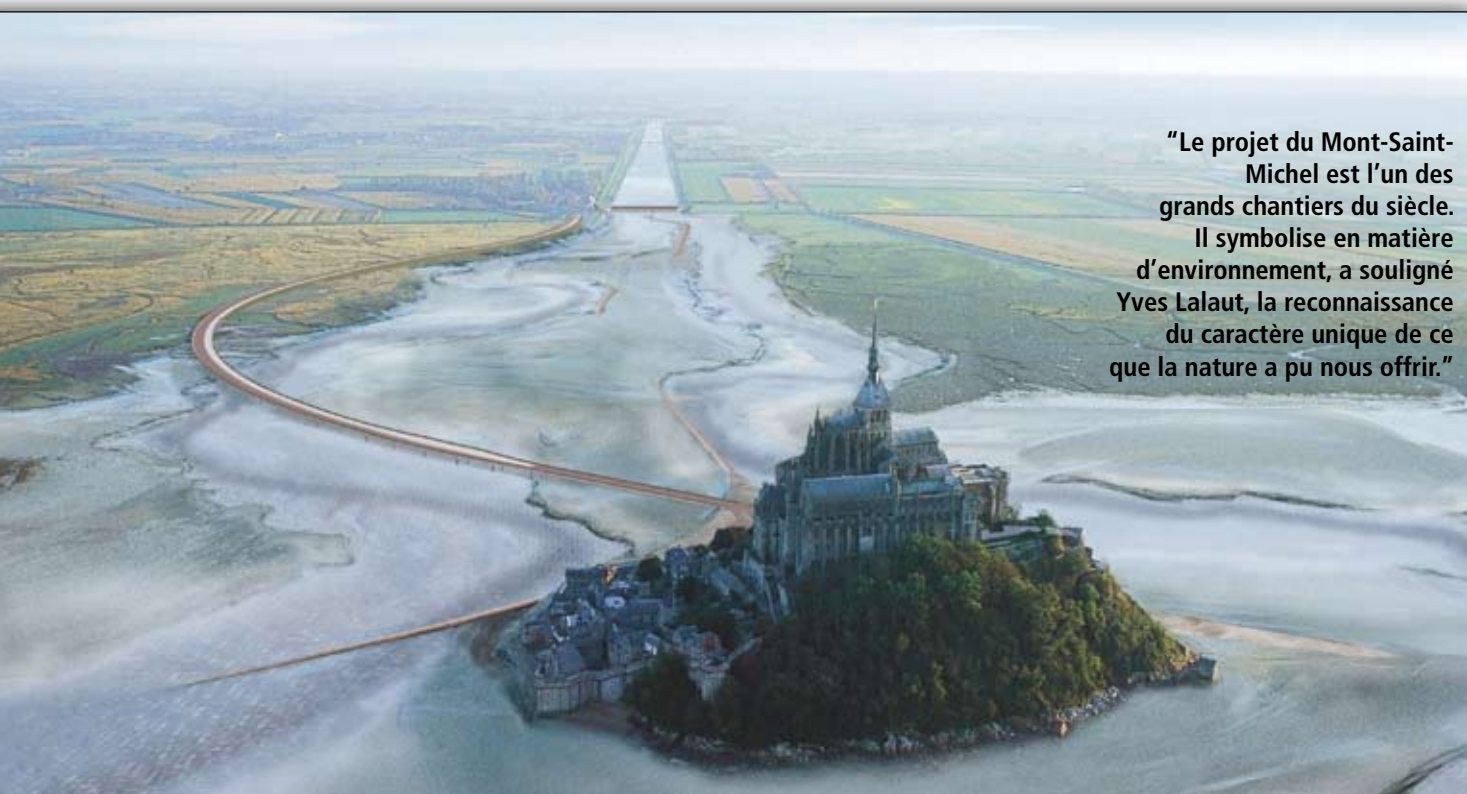
Trois ministères. Nelly Olin souligne l'importance de ce projet aux yeux de tous : "Si j'ai l'honneur d'être présente parmi vous pour parler d'un dossier qui me tient particulièrement à cœur, d'autres ministères ont aussi un rôle essentiel sur le Mont-Saint-Michel. Et trois ministres tout

particulièrement : Dominique Perben, ministre de l'Équipement, dont les services ont notamment depuis le début constitué la cheville ouvrière technique sur ce projet, Christian Estrosi, ministre délégué à l'Aménagement du territoire, dont la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité du territoire (je vois d'ailleurs que son délégué est présent) assurera le pilotage du projet et Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture et de la Communication, au titre des Monuments historiques."

Coût des travaux. Nelly Olin a rappelé que le coût des travaux était très élevé et a failli "remettre en cause le projet tout entier". En 2002, il était estimé à 134 millions d'euros pour passer à 220 en 2004. Et pourtant lors du discours de Nelly Olin : "Le maître d'ouvrage de l'opération, à savoir le Syndicat mixte qui nous accueille aujourd'hui et regroupe le conseil régional de Basse-Normandie, le conseil régional de Bretagne,

le conseil général de la Manche, les communes de Beauvoir, du Mont-Saint-Michel et de Pontorson, pourra compter sur l'appui de l'Etat. Je rappelle que le coût de ce projet est fixé à 140 millions d'euros, dont 17 de crédits européens du Feder, en cohérence avec l'estimation validée en 2002." Quoi qu'il en soit, le projet est arrivé à terme, et Nelly Olin de conclure : "Nous aurons ainsi répondu aux objectifs du projet, et réalisé l'ensemble de ses composantes".

Coordination. La gouvernance du projet, quant à elle, devra être renforcée et la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires assurera la coordination interministérielle sur les plans technique et financier. Claude Lieberman sera nommé conseiller en charge du projet Mont-Saint-Michel auprès du délégué, le préfet Miraubeau. Quant à la coordination locale, elle sera assurée par le préfet de la région Basse-Normandie. ■



"Le projet du Mont-Saint-Michel est l'un des grands chantiers du siècle. Il symbolise en matière d'environnement, a souligné Yves Lalaut, la reconnaissance du caractère unique de ce que la nature a pu nous offrir."

Le comité de pilotage

Réuni le 30 mars 2006 au prieuré d'Ardevon, le Comité de pilotage du rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, coprésidé par Cyrille Schott, préfet de la région Basse-Normandie, et Philippe Duron, président du Syndicat mixte et président du conseil régional de Basse-Normandie, en présence de Jean-Yves Ledrian, président de la région Bretagne, de Jean-Louis Fargeas, préfet de la Manche et de Jean-Philippe Setbon (représentant Bernadette Malgorn, préfète de la région Bretagne).

Cette réunion partenariale fait suite à la lettre du Premier ministre du 23 janvier 2006 confirmant l'engagement de l'Etat aux côtés des collectivités territoriales et donnant les grandes orientations du cadrage technique et financier de l'opération. Lors de sa visite, le 27 janvier 2006, au Mont-Saint-Michel, Nelly Olin, ministre de l'Écologie et du Développement durable, a confirmé la volonté gouvernementale de mener à bien ce grand projet d'intérêt national.

Pour avancer dans la mise au point du cadrage précis de l'opération, tant sur les aspects techniques que financiers, un groupe de travail a été immédiatement mis en place. Il regroupe le Syndicat mixte, les préfets de Basse-Normandie et de la Manche, Claude Lieberman, conseiller en charge du projet auprès de la Diact, la mission Mont-Saint-Michel et les services du secrétariat général pour les affaires régionales.

Par ailleurs, le président du Syndicat mixte, Philippe Duron, Claude Lieber-

man et le préfet de la région Basse-Normandie ont rencontré la Commission européenne le 13 mars afin de demander le maintien du niveau de financement de l'opération par les fonds européens malgré le décalage du calendrier.

Enfin les présidents des régions Basse-Normandie et Bretagne et le président du conseil général de la Manche ont saisi le Premier ministre d'une demande d'audience pour conclure rapidement le volet financier du projet. Un nouveau Comité de pilotage se tiendra avant l'été pour formaliser les accords entre les partenaires.

Le vendredi 24 novembre 2006 se tenait à Caen un comité de pilotage. La poursuite de cette étroite collaboration entre l'Etat et le Syndicat mixte est matérialisée dans un nouveau protocole de partenariat et définissant le cadre et les modalités de ce partenariat :

- un Comité de pilotage coprésidé par le préfet de région et le président du Syndicat mixte constitue l'instance de décision commune ;
- une gouvernance actualisée permettant d'organiser et de coordonner les moyens mis en œuvre, dans le souci de la meilleure efficacité et de la meilleure information réciproque ;
- la mise en place d'une commission scientifique pour le suivi hydro-sédimentaire des effets du projet.

3 questions à...

Francois-Xavier Beaulaincourt

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

J'ai un regard de constructeur, je suis là pour coordonner ce qui a été décidé. Tous les jours des problèmes très divers sont soulevés, de la crécelle hérissée au barrage lui-même, de l'électronique au crapaud qu'il ne faut pas supprimer... Et justement l'un des intérêts majeurs de cette entreprise est la diversité de ses composants. Souvent on tient compte de la dimension écologique d'un projet économique. Ici les critères sont inversés, c'est un projet écologique à dimension économique.

Le côté atypique était une difficulté en soi. La baie est protégée par au moins quinze lois et directives européennes. Les aspects juridiques et administratifs ont été difficiles à démêler. Mais pour la Communauté européenne, ce site est exemplaire et incite à l'exemplarité.

Comment ce projet a-t-il été fédérateur ?

Les dimensions à la fois spirituelles et laïques sont une performance dans cette aventure. Des gens de bords politiques différents ont su, en bonne intelligence, se concentrer sur cette opération et s'entendre pour créer un "beau bébé". Que ce soit Jean-Yves Le Drian pour la Bretagne, Philippe Duron pour la Normandie, Jean-François Legrand pour la Manche et tous les autres intervenants. Tout est clair et sans tâche.

2007 marque le 13^e centenaire de "la dédicace" de la fondation spirituelle du rocher, soit l'arrivée des chrétiens et les visions de l'archange saint Michel à Auber avec imposition de son doigt sur son front. Les chantiers n'empêcheront en rien ces festivités. Les travaux auraient pu être clôturés en trois ans au lieu de six, mais au détriment de la vie même du rocher.

Y a-t-il un fait marquant dans cette aventure ?

Le plus important est tout ce qu'il fédère. De ce projet va découler de nombreux autres développements touristiques dans notre région. Cet événement est aussi exemplaire du fait qu'il ne s'agit pas d'un désensablement mais un rétablissement maritime. On ne lutte pas contre la nature, mais on remet les pendules à l'heure.

Le Mont-Saint-Michel.



Cœur Côte fleurie

➤ Le district du canton de Trouville-Deauville, créé en 1974, s'est transformé le 1er janvier 2002 en une communauté de communes appelée dorénavant Cœur Côte fleurie. Portrait par son président, Paul Meutré.



Paul Meutré

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE

La communauté de communes Cœur Côte fleurie, située dans le nord pays d'Auge dans le Calvados sur le littoral bas normand, est composée de onze communes : Benerville-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Deauville, Saint-Arnoult, Saint-Pierre-Azif, Touques, Turgéville, Trouville-sur-Mer, Vauville, Villers-sur-Mer et Villerville. Elle représente une population totale de 21 150 habitants qui peut atteindre 120 000 habitants en saison estivale, pour une superficie de 6 906 hectares.

Le district de Trouville-Deauville et du canton – auquel a succédé, le 1^{er} janvier 2002, avec une extension à deux communes voisines hors canton, la communauté de communes Cœur Côte fleurie – a été créé le 1^{er} janvier 1974, – à l'initiative de Michel d'Omano, son président fondateur – par fusion de Sivom existants. Il a donc été, dès l'origine, doté de compétences larges en matière de services collectifs.

Dans ses premières années, ses compétences ont été étendues à l'urbanisme, avec le choix d'un plan d'occupation des sols districale, et l'indépendance de ses décisions financières et fiscales s'est affirmée par

le choix d'un **statut de district à fiscalité propre**, solution alors peu fréquemment retenue. Ultérieurement, pour répondre aux besoins de financement de certains projets spécifiques, a été prévue dans les statuts la possibilité d'intervenir en matière de voirie et d'équipements scolaires, sportifs ou sociaux.

À partir de 1995, les compétences ont été étendues à l'ensemble des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, alors qu'antérieurement n'avaient été transférés que les réseaux de gros et les unités de traitement, et à beaucoup de domaines ponctuels se rattachant au cadre de vie : logement, accueil des personnes sans domicile fixe, fourrière animale, fourrière automobile, lutte contre les inondations, prévention de la délinquance. La transformation en communauté de communes le 1^{er} janvier 2002 a été l'occasion, en application des textes législatifs, de mieux préciser et classer les compétences en deux rubriques : compétences obligatoires (dont le développement économique, où l'action de la communauté de communes, à travers notamment **la création d'une zone d'activités communautaires** dotée d'une taxe professionnelle de zone, est plus étendue que celle du district) et compétences facultatives.

En application de la loi sur les libertés locales, ces compétences, qui se référaient fréquemment à l'intérêt communautaire, ont dû être précisées, ce qui a été fait par une modification des statuts en 2005. Cette modification des statuts a conduit à mieux définir les champs d'intervention et à les élargir aux projets figurant au contrat de pôle intercommunal, alors en voie de conclusion avec la région Basse-Normandie, et couvrant notamment **des équipements sportifs et muséographiques** et à ceux figurant au contrat de territoire précédemment conclu avec le conseil général du Calvados. Simultanément étaient explicitement mentionnées les activités reprises par la communauté de communes Cœur Côte fleurie et antérieurement effectuées au sein de SIVU (enseignement musical, insertion sociale pour l'emploi), l'idée centrale étant que les coopérations avec des communes appartenant à d'autres intercommunalités devai-

ent se transformer en coopérations entre intercommunalités.

La référence au contrat de pôle intercommunal avec la région Basse-Normandie incite à différer un peu de l'opinion aujourd'hui dominante selon laquelle les compétences des différents niveaux doivent être exclusives. En effet, le conseil régional offrait des contrats de pôle intercommunal aux intercommunalités et des contrats de villes régionales à certaines communes, et nous avons décidé de faire un contrat commun à l'intercommunalité et aux villes de Trouville-sur-Mer, Deauville et Villers-sur-Mer, pour porter notamment les projets d'un **complexe sportif et d'un espace multimédia** sur les thématiques de la géologie, de l'espace et du temps, intéressant directement ces communes, en complément de projets plus dispersés où la communauté de communes est intervenue, avec l'aide de la région Basse-Normandie, sous formes de fonds de concours aux communes. Nous conduisons actuellement, sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes Cœur Côte fleurie, ces projets communs et nous trouvons cette expérience très enrichissante par la meilleure connaissance mutuelle et l'interpénétration des équipes techniques et administratives intercommunales et communales qu'elle suscite.

De même, face à certaines critiques qui se sont fait jour au niveau national sur le coût de l'intercommunalité, c'est au niveau des taxes perçues tant par les communes que par l'intercommunalité, que doit se porter le regard. Quand des compétences nouvelles sont développées au niveau de l'intercommunalité, il y a bien addition nécessaire aux dépenses et aux taxes communales. Quand il s'agit de transfert de compétences (par exemple, pour le transfert des contingents incendie), **l'évolution de la fiscalité communale devrait compenser l'évolution de la fiscalité intercommunale**.

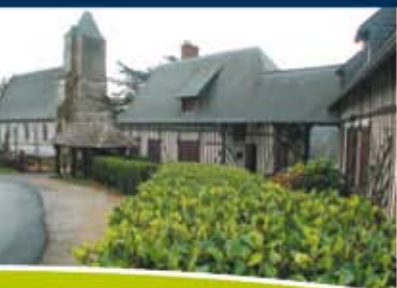
Bien entendu, à travers notamment le SCOT du Nord-pays d'Auge, présidé par madame d'Omano, et Pays D'auge Expansion – qui regroupe les intercommunalités du SCOT Nord-pays d'Auge, et celles du SCOT Sud-pays d'Auge – se développent des relations avec les intercommunalités voisines. ■



Communauté de Communes

Cœur Côte Fleurie

Tél. 02 31 88 54 49 – www.coeurcotefleurie.org



Bénerville-sur-mer – Blonville-sur-mer – Deauville – Saint-Arnoult – Saint-Pierre-Azif – Touques

**Un cadre de vie
entre mer & campagne**

**Un développement économique
respectueux de l'environnement**

***Réussir ensemble ce qu'une
commune ne peut faire seule...***



Tourgéville – Trouville-sur-mer – Vauville – Villers-sur-mer – Villerville



Les grands projets de la Côte fleurie

• **Le plan local d'urbanisme** sera approuvé au cours du premier semestre 2007 pour préserver le cadre de vie.

• **Aménagement et promotion de la zone communautaire d'activités économiques**, pour laquelle nous bénéficions d'un comité consultatif d'entrepreneurs, présidé par Claude Heurteux, ancien président du groupe Auguste Thouard.

• Lancement d'un programme de mise en place d'infrastructures pour étendre le **haut débit** sur le territoire.

• La poursuite de nos actions dans le cadre du **développement durable**, avec la sensibilisation et la valorisation des écogestes auprès de nos citoyens, notre participation au Sevede (Syndicat d'élimination et de valorisation énergétique des déchets de l'estuaire à Lillebonne près du Havre) qui produit l'énergie suffisante pour une ville de 25 000 habitants par la combustion des déchets ménagers avec un rejet de CO₂ bien en dessous des normes européennes.

• Le contrôle continu de la **qualité des eaux de baignade**, où nous avons eu la satisfaction de constater que toutes nos plages étaient classées en catégorie B. Nous avons désormais, dans le cadre des nouvelles directives européennes, à mettre au point des profils de vulnérabilité des plages qui permettront d'assurer une gestion plus proactive de la qualité des eaux de baignade. Cœur Côte fleurie a été en 2006 site pilote pour l'Association nationale des élus du littoral.

• La **lutte contre les inondations** où nous engageons un programme pluriannuel s'élevant à trois millions d'euros par an, concernant l'ensemble des bassins versants, notamment celui intéressant les communes de Touques et de Trouville-sur-Mer.

• Travaux en cours : implantation d'un **centre d'interprétation sur l'eau** à Saint-Pierre-Azif, réhabilitation de la **fourrière animale** à Touques et, dans le cadre du contrat de pôle intercommunal qui nous lie à la région Basse-

Normandie, reconfiguration du **complexe sportif** de Deauville-Trouville et construction d'un **espace muséomultimédia** à Villers-sur-mer consacré aux thématiques de la géologie, de l'espace et du temps et, en partenariat avec la CCI du pays d'Auge, lancement du projet d'une **maison des saisonniers**.

• Dans le domaine de l'eau potable, où notre contrat d'affermage a été renouvelé le 1^{er} janvier 2006, avec une baisse significative des tarifs au bénéfice du consommateur, se met en place le **système de télérelève**, qui permettra de mieux gérer, individuellement, l'évolution des consommations. Cette opération conduira à intervenir sur les installations individuelles existantes. Ce sera, en outre, l'occasion d'attirer de nouveau l'attention des particuliers sur les responsabilités qui leur incombent en matière d'élimination des branchements en plomb sur leurs canalisations domestiques – puisque nous avons mené à terme l'élimination du plomb sur l'ensemble de notre réseau public d'eau potable – des études diagnostics leur étant proposées à ce titre.

• Dans le domaine de l'assainissement, l'actuel contrat expirant le 30 avril 2008, nous lançons un appel d'offres et, probablement, nous engagerons les travaux de modernisation de notre **station d'épuration**. ■

LE MONT-MOUCHET, LIEU DE LA MÉMOIRE DE LA RÉSISTANCE EN AUVERGNE

L'imminence du Débarquement et les problèmes posés par la présence de très nombreux "Maquisards", notamment en région R.6 firent que le Comité d'Action en France et le B.C.R.A., soumièrent au Général de Gaulle différents plans, notamment le Plan CAÏMAN accepté le 16 mai 1944.

L'imminence du Débarquement et les problèmes posés par la présence de très nombreux "Maquisards", notamment en région R.6 firent que le Comité d'Action en France et le B.C.R.A., soumièrent au Général de Gaulle différents plans, notamment le Plan CAÏMAN accepté le 16 mai 1944. Celui-ci prescrivait aux Forces Françaises de l'Intérieur les buts qu'elles devaient s'efforcer d'atteindre.



"La France a perdu une bataille ! Mais la France n'a pas perdu la guerre"
Général DE GAULLE
Juin 1940
B.B.C Londres

Le Comité Régional de Libération et le Colonel Gaspard chef régional de F.F.I., faisaient approuver à l'unanimité la décision de mobilisation partielle et le regroupement dans trois "Réduits" : le Mont Mouchet, Venteuges et la Truyère. Des milliers de "Maquisards" se dirigèrent alors vers la Margeride. L'état-major s'installa dans la Maison forestière, détruite pendant les combats. Reconstituée, elle abrite aujourd'hui le Centre d'accueil/auberge. Le Maquis du Mont-Mouchet avait pour instruction de retarder, par tous les moyens,

la jonction des troupes allemandes du Sud avec celles de Normandie en particulier, afin de faciliter l'avance des Alliés.



Musée de la Résistance du Mont-Mouchet
43300 AUVERS - Tél./Fax 04 71 74 11 91
codura.mont-mouchet.musee@wanadoo.fr
Ouvert du 1er mai au 15 septembre :
tous les jours de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h
Groupe : reçus en semaine du 16/09 au 15/10,
sur réservation.



Au cœur de la station-village d'Argentière
et du Massif du Mont-Blanc,
la famille Devouassoux vous accueille
dans une ambiance sympathique
et montagnarde depuis 1966.



Le Bar

Le Bar, véritable institution à Argentière,
est le lieu de rencontre des touristes
et des professionnels de la montagne.



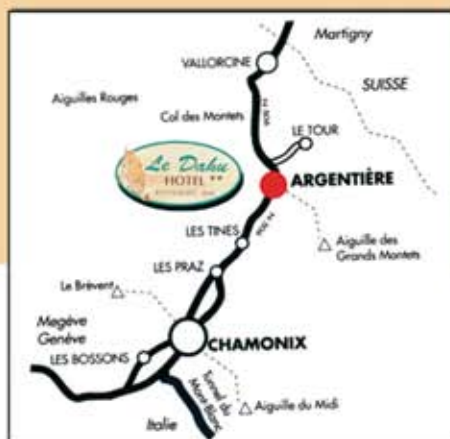
Le Restaurant

Le Restaurant vous propose sa cuisine
traditionnelle et savoyarde (cuisses de
grenouilles, escargots, filet de bœuf
aux morilles, brasérade, raclette servie
à l'assiette, fondue savoyarde aux cèpes,
tartiflette, gibier à l'automne...) qui vous sera servie dans les salles
rustiques ou sur une terrasse ensoleillée en été



L'Hôtel **

L'Hôtel dispose de 20 chambres,
équipées de TV, pour 1 ou 5 personnes.
Prix de la chambre pour 2 personnes :
de 43 € à 62 €.



A proximité des pistes de Ski de Fond et de Ski Alpin
(5 mn du domaine de Lognan - Les grands Montets et du Tour - Col de Bâle),
des bureaux de l'ESF et de la Cie des Guides.
Golf de Chamonix à 5km, centre nautique et patinoire à 8km,
à 50m d'un arrêt de bus

325, rue Charlet Straton - 74400 ARGENTIÈRE - CHAMONIX
Tél. 04 50 54 01 55 - Fax 04 50 54 03 27
www.hotel-le-dahu.com

Un bocage intercommunal

> L'intercommunalité en Basse-Normandie a effectué des débuts prometteurs au cours des années 90. C'est aujourd'hui la cinquième région française dans ce domaine. Un bon élève... mais qui peut mieux faire.

Le pourcentage des communes bas normandes regroupées en communautés est de 98,2 %. Et 98,1 % des habitants sont concernés. (Chiffres de la Direction générale des collectivités locales de janvier 2006.) Quelle est l'origine de ce mouvement ? La Basse-Normandie est en effet une région bien ancrée dans la tradition de la France du Grand Ouest où s'est constituée au cours des années 90 la coopération intercommunale à fiscalité propre.

Un succès mesuré

Une proportion d'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) d'avant 1992 comparable à la moyenne nationale (10 %), une loi ATR de 1992 qui a boosté la pratique intercommunale (69 % des EPCI créés de 1992 à 1999 contre 58 % au niveau national). Dans l'Orne, on ne compte même qu'une seule communauté de communes créée après 1999. Le schéma est classique et ancre bien la région parmi ses homologues de l'Ouest, pionnières de l'intercommunalité à fiscalité propre au milieu des années 90.

En somme, un bilan aux antipodes du voisin haut normand (voir "Bulletin des communes" n° 8) où c'est la loi de 1999, plus que la moyenne nationale, qui a encouragé les regroupements. La Basse-Normandie, c'était en 2006 un total de 127 communautés.

Un terroir favorable

Une tradition d'entraide et de mutualisme, des densités rurales importantes, un moindre attachement à la commune que dans les provinces de tradition républicaine de la France de l'intérieur : le fort développement de la pratique intercommunale bas normande pourrait s'analyser à l'aune des facteurs qui expliquent le succès de la pratique dans les régions de l'Ouest.

Un émiettement communal

17^e région par sa population, 15^e par sa superficie, elle se situe en effet à la 9^e place par son nombre de communes. Autant peuplée que les Hauts-de-Seine qui ne comptent que 36 communes, la Basse-Normandie est, elle, émiettée en... 1 800 collectivités de base ! Deux fois plus au total que

la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) pour une population trois fois moindre. Avec une moyenne communale de 784 habitants – deux fois moins que la moyenne nationale – la région occupe le 4^e rang... à partir de la fin. Cette véritable atomisation s'explique principalement par un peuplement précoce, et une forte pression démographique.

Un maillage de petites villes

Une faible urbanisation : seules trois aires urbaines dépassent 50 000 habitants, Caen, Cherbourg et Alençon. Ces deux dernières sont trop excentrées pour assurer à l'image des villes relais en Bretagne (Vannes, Lorient, Saint-Brieuc, Quimper) la propagation du modèle intercommunal depuis la (ou les) métropole(s) régionale(s) vers le milieu rural.

Un très important réseau de petites villes, de quelques milliers d'habitants, en revanche, dont 25 seulement sont supérieurs à 5 000 habitants et dont les plus importantes n'atteignent pas 25 000 : Lisieux, Hérouville (24 000), Saint-Lô (20 000), Tourlaville, Equeurdreville,



Vallée de la Seine.

Flers et Argentan (18 000), Bayeux (15 000), Granville (13 000). Pôles de service et d'équipement de base, ils sont 120 chefs-lieux de canton, au total, à organiser en... 123 communautés de communes la carte administrative régionale.

Des poches de vide intercommunal

Premier secteur concerné, le Calvados. Longtemps freiné par le conseil général qui y voyait une forme concurrente de son action locale. Il a fallu attendre 1999 le rattrapage et le taux de couverture intercommunale n'a rejoint la moyenne régionale qu'en 2006. Le feuillet se poursuit aujourd'hui avec... les pays. Sur les douze constatés en Basse-Normandie, seuls trois sont dans le Calvados. Le pays de Caen Métropole n'a été reconnu qu'en juillet 2006 alors qu'il concerne le tiers central et plus de la moitié des habitants du Calvados.

La rareté du régime de TPU

22,8 % de taux de taxe professionnelle unique (TPU) au 1^{er} janvier 2006 pour une moyenne nationale de 45,1 % : un "tiers-monde" intercommunal ! Avec 48,3 % de communautés à TPU, le Calvados se distingue cependant. Effet du rattrapage et du caractère plus récent des communautés que la moyenne régionale, certainement.

La crainte, semble-t-il d'une fragilisation des ressources en taxe professionnelle et des interrogations sur la pérennité d'une dotation globale de fonctionnement (DGF) par l'État. Des simulations financières, enfin, se seraient révélées défavorables au régime de la TPU.

Intercommunalité "administrative" ?

La constitution juridique des EPCI a ici précédé l'élaboration d'un projet de territoire. Avant les maires (...)

**1 812 communes,
127 communautés... et 12 pays**

96 % d'habitants regroupés en 2006 sur un syndicat de pays (source ETD), la Basse-Normandie est à la troisième place nationale ! Bretagne : 100 % ; Centre : 74 % ; devant la Haute-Normandie : 50 % ; les Pays de la Loire : 56 %. Seule zone d'ombre des pays : l'arrière-pays du Bessin. L'explication du succès des pays ? L'identité historique et culturelle de nombreux sous-ensembles régionaux même si aucun pays n'a été reconnu ici avant 2003.

Pays d'Alençon, reconnu en 2003

Pays d'Argentan-Auge Ornaïs, reconnu en 2004.

Pays d'Auge, reconnu en 2004.

Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, reconnu en 2004.

Pays du Bessin Virois, reconnu en 2004.

Pays du Bocage, reconnu en 2003.

Pays du Cotentin, reconnu en 2004.

Pays de Coutances, reconnu en 2004.

Pays d'Ouche, reconnu en 2004.

Pays du Perche Ornaïs, reconnu en 2003.

Pays Saint-Lois, reconnu en 2004.

Pays de Caen Métropole, reconnu en 2006



Camembert.

(...) ce sont les pouvoirs publics qui ont initié l'intercommunalité bas normande. "Les départements se sont impliqués dans l'organisation intercommunale afin de mieux la maîtriser", analyse François Lorgeuvre, directeur de l'aménagement du territoire à la région Basse-Normandie. "Une intercommunalité cantonale qui redessine presque exactement le territoire administratif départemental." La Manche compte ainsi 52 cantons pour... 49 communautés de communes.

Le cadre cantonal a en effet toujours prévalu dans l'organisation des services publics. Des périmètres exigus et inférieurs aux bassins de vie : 11 448 habitants en moyenne, contre 20 730 pour la moyenne nationale. Elles ne devraient pas au final se sentir étrangères aux conclusions de l'automne 2005 par la Cour des comptes dénonçant l'in-

suffisante étendue des périmètres intercommunaux...

Donner corps aux intercommunalités

Dès 1992, c'est donc surtout la volonté préfectorale qui a boosté le développement des communautés de communes. A contrario, la mainmise des pouvoirs publics sur la pratique intercommunale de Basse-Normandie se vérifie aussi lorsqu'elle la freine comme ça a été le cas, nous l'avons mentionné, dans le Calvados au cours des années 90.

Version années 2000, l'action des conseils généraux et du conseil régional tend à donner une consistance à un maillage intercommunal dense mais insuffisamment porteur de projets qu'il avait contribué à mettre en place. "L'action des EPCI bas normands demeurerait bien souvent la simple addition de projets communaux", recon-

naît François Lorgeuvre. La nouvelle politique contractuelle que la région envisage de mettre en place encouragera les communautés de communes à s'intégrer dans les démarches de projet. "Depuis 5 à 10 ans, la mise en place rapide des communautés a été l'occasion de roder et de construire les habitudes de travail. Il appartient aujourd'hui de leur donner corps" Président de région depuis 2004, Philippe Duron n'a ainsi pas oublié l'exercice de son mandat de maire de Louvigny, 1 800 habitants sur l'agglomération de Caen et dont il demeure aujourd'hui adjoint à l'intercommunalité...

Également rapporteur de la loi Voynet, il a amené les élus bas normands à réfléchir au développement de projets structurants. Avec aujourd'hui 12 pays constatés (voir encadré), la région connaît d'ailleurs à ce sujet une couverture quasi complète de ces structures de développement local. ■

Dieppe.



Portrait contrastés de trois départements

La Manche, vitrine de la Basse-Normandie

L'essentiel du développement de l'intercommunalité de La Manche a eu lieu en 1993 et 1994 : 33 communautés de communes au total, qui se sont ajoutées à la dizaine d'établissements existants. Et seulement quatre EPCI (CC de Pontorson, Bricquebec, Valognes et Carentan) après 1999 avec à l'heure actuelle une quasi-couverture intercommunale du territoire. Une intercommunalité étroitement calquée sur les limites cantonales, aux périmètres étroits, donc : 12,4 communes par communauté contre 14,4 en moyenne en Basse-Normandie.



L'Orne, en marge

Le bilan intercommunal s'est imposé plus rapidement encore que dans la Manche : une seule communauté de communes, à Bellême, créée depuis 1999. Cet arrière-pays bas normand, excentré, comporte l'originalité de l'influence des régions Centre et Pays de la Loire. Ainsi plusieurs EPCI – communauté urbaine d'Alençon – et syndicats de pays (Perche) interdépartementaux avec la Sarthe ou l'Eure-et-Loir et les flux d'étudiants ou de migrants vers Rennes et Le Mans. L'Orne est également de tous les départements bas normands le plus marqué par la désertification rurale.



Le Calvados atypique

Pourtant département chef-lieu, le Calvados se situe à l'écart de la norme régionale. Il est à la traîne des palmarès régional et même national avec 67 % des communes regroupées contre respectivement 97,3 % et 90 %. C'est pourtant le plus densément peuplé et celui aux communes les plus émiettées des départements bas normands. Des groupements de plus tardifs : la majorité de ses 38 EPCI ont succédé après 1999 à 14 structures à fiscalité propre. Qualité de ses défauts, cette intercommunalité tardive vaut au Calvados le plus fort taux de communautés à TPU ainsi que des établissements de taille plus importante : 18,3 communes par communauté contre 13,4 pour la moyenne régionale. ■



Cherbourg-Octeville: naissance d'une ville

Dans les années 70, la Manche s'était distinguée comme l'une des rares régions où les fusions de communes portées par la loi Marcellin avaient connu quelques succès. Fusions et simplification de la carte communale avaient alors fait école dans une région fortement émiettée. Les années 90 ont vu "réémerger" le serpent de mer lancé dans les années 20 par Hippolyte Mars, maire d'Equeurdreville de la création d'un grand Cherbourg. Sur les conclusions d'un rapport de la Datar, le principe du référendum est retenu et soumis le 7 novembre 1999 aux 55 000 électeurs de la communauté urbaine de fusionner les six communes en une ville unique. Rejetée par quatre des six communes, pas de métropole de 90 000 habitants, donc. Seuls Cherbourg et Octeville ont contribué à une ville centre de poids démographique supérieur, officialisée le 27 février 2000.

Cherbourg.



À Caen la mer ?

Caen la mer ! Un clin d'œil envoyé à la communauté d'agglomération pour sa transformation en 2002. L'établissement proposé, par extension de l'ancien district urbain, présentait en effet l'originalité de faire venir la capitale bas normande jusqu'à la mer. De même que Montpellier ou bien encore Angers jusqu'à la Loire, l'intercommunalité redessine en effet la géographie de la France ! Plus sérieusement, il s'agissait de renouer avec un territoire historique. La Manche et ses différents débarquements – invasions Vikings, Guillaume le Conquérant, D-Day – ont joué à cet endroit précis un rôle important dans l'histoire de la Normandie. Difficultés de la transformation du district

en communauté d'agglomération, manque de lisibilité et d'efficacité, compétences transférées tardant à devenir opérationnelle (sans doute pas avant 2007 ou 2008) : l'agglomération, pourtant, capote. Et ce n'est pas tout. Le refus d'Ouistreham (9 000 habitants), pourtant port de Caen, d'intégrer la communauté d'agglomération persiste.

Chacun "tire dans son coin"

Dotée de nombreuses richesses fiscales dues à la présence d'un port et d'un casino, avec à sa tête un maire au tempérament individualiste, André Ledran (PS), la ville fait partie de ces isolats intercommunaux, eldorados pourtant de moins en moins nombreux, à demeurer aux portes des communautés d'agglomération.

Inimitiés politiques, enfin, entre Luc Duncombe (UDF), président et fondateur de l'agglomération en 1991, et le maire UMP de la capitale bas normande, Brigitte Lebrethon. La mise en œuvre des projets qui pourraient redynamiser Caen périclitent. Ville et agglomération : chacun "tire dans son coin" au travers de multiples structures, économiques et touristiques. Les deux élus vont jusqu'à se diviser sur la question de la réunification de la région Normandie. Un exemple de dysfonctionnement entre une ville centre et son agglomération qui ne trouve guère d'équivalent qu'à... Rouen. "À Caen la mer ?", serait-on tenté de répondre aux promoteurs du projet intercommunal de la capitale bas normande.

**Dossier réalisé par
Olivier Sourd**



Mairie de Caen.



Le canal Caen-Ouistreham.



Lycée Maritime et Aquacole CHERBOURG-OCTEVILLE CAP SUR L'EXCELLENCE !



VOUS AVEZ DIT ... MARITIME ?

Une ville qui doit son histoire à la mer, à la pointe du Cotentin ... C'est tout naturellement que votre établissement a trouvé terre à Cherbourg-Octeville, à proximité du bassin du Commerce. Mais qu'est-ce, au juste, qu'un lycée maritime ?

Le lycée maritime et aquacole de Cherbourg fait partie de la douzaine d'établissement de ce type en France. C'est le seul en Basse-Normandie. Ses plus proches voisins se trouvent à Fécamp et Saint-Malo. Plusieurs différences le distinguent des établissements traditionnels.

Il dépend du ministère de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer et non de l'Éducation Nationale. De même, ses effectifs sont plus restreints qu'un établissement moyen. A Cherbourg, ce sont 115 élèves et 25 professeurs : un taux d'encadrement bien supérieur à la moyenne, garantie de l'excellence de son enseignement. Moi-même ancien marin naviguant pendant 15 ans, je tiens aujourd'hui la barre de l'établissement !

L'APPEL DU LARGE DES FORMATIONS

Sa spécialisation maritime, votre lycée la doit à ses formations. Quels sont les différents enseignements proposés aux jeunes ?

Elles sont toutes de niveau secondaire : CAP,

BEP et baccalauréats professionnels. Comme son intitulé l'indique, on distingue deux grandes filières : maritime et aquacole.

La filière maritime ! C'est la voie par excellence qui accueille les deux tiers des effectifs. Fréquentée par beaucoup d'enfants de professionnels, elle répond aux besoins de technicité et de qualification de nombreux métiers de la mer : marins et personnel embarqué de la pêche, transport de voyageurs, navires de commerce, de plaisance et militaires.

La filière aquacole : conchyliculture et pisciculture. C'est la petite filière ... qui monte ! Elle est promise à un bel avenir dans le cadre actuel des priorités définies par la Région Basse-Normandie : mise en valeur conchylicole et ostréicole (moules et huîtres) du littoral. Une activité en plein essor ... Qui sait que la Basse-Normandie est, en volume, le premier producteur d'huîtres en France ? Cette production, principalement sur la côte Ouest du Cotentin, est destinée à être élevée dans d'autres régions productrices essentiellement les parcs de Marennes - Oléron. De l'ouvrier ostréicole au responsable d'exploitation : le lycée maritime est fidèle au poste et fournit chacune des formations nécessaires à la filière, en particulier son baccalauréat professionnel en Culture Marine. Des débouchés en or ! Pour ceux qui ne débutent pas sur place leur carrière professionnelle, nos jeunes diplômés en aquaculture s'orientent vers l'enseignement supérieur : biologie, traitement des eaux comme à Intechmer, Institut du Conservatoire National des Arts et Métiers à Cherbourg.

LA MER ET SES ACTIVITÉS REPRÉSENTENT AUJOURD'HUI UN ESPOIR ÉCONOMIQUE POUR TOUTE LA BASSE-NORMANDIE. LE LYCÉE MARITIME ET AQUACOLE DE CHERBOURG PROPOSE UNE RÉPONSE ADAPTÉE À CES EXIGENCES. JACQUES SÉCHET, PROVISEUR, EXPOSE LES ATOUTS DE SON ÉTABLISSEMENT POUR L'AVENIR DE LA RÉGION ET LES ENTREPRISES DU SECTEUR MARITIME.

La formation continue des adultes, enfin, permet chaque année la promotion professionnelle d'environ 300 personnes dans chacune des filières concernées.

UN BON AFFRÈTEMENT !

Un enseignement bien mené, dans le domaine professionnel, c'est aussi un bon équipement. Quels sont les avantages matériels dont bénéficient dans votre lycée élèves, enseignants et finalement les employeurs ?

Nous parlons d'ostréiculture ? Le lycée dispose depuis la rentrée 2002 d'une ferme pédagogique aquacole à Saint Vaast-la-Hougue. Un équipement neuf qu'il a acquis grâce à l'aide du Conseil Régional.

Le lycée a la chance d'être situé dans un grand port, Cherbourg, bénéficiant de tous les types de fonction portuaire : pêche, commerce, voyageurs, arsenal. Il y dispose d'un navire école : un petit chalutier utile, par exemple, à l'entraînement à la capture.

Le lycée maritime et aquacole de Cherbourg, ce sont enfin et surtout ses locaux. Des ateliers neufs et performants comme ceux consacrés aux machines mais aussi à la simulation. [précisions]

Lycée maritime et aquacole de Cherbourg
rue Matignon BP 36
50651 CHERBOURG Cedex
Tél. 02-33-88-57-10 Fax. 02-33-20-69-32



LE CERCLE VERTUEUX DU PAPIER JOURNAL

A tous les producteurs de vieux papiers et utilisateurs professionnels de bobines pour impression, la multinationale finlandaise UPM (United Paper Mills) propose des solutions allant dans le sens du développement durable. Son usine de la Chapelle Darblay à Grand-Couronne représente ses intérêts dans tout le Grand Nord Ouest et fait honneur à la région Haute-Normandie.



Philippe Carrière, Directeur des achats et chargé de la communication externe, expose les atouts de l'établissement.

Une dimension mondiale

UPM, c'est d'abord un grand nom de l'industrie du papier dans le monde.

C'est en Finlande, royaume de la pâte à papier, que le groupe est né en 1996 de la fusion de Kymmene Corporation et United Paper Mills Ltd. Par ses origines, l'entreprise cultive donc une tradition papetière et s'impose comme l'un des spécialistes historiques dans son domaine : UPM a fondé ses premières usines (scierie, papeterie) dans les années 1870, produit de la pâte à papier depuis les années 1880 et des panneaux de contreplaqué à partir des années 1930. Un grand groupe, c'est aussi l'assurance pour la centaine d'établissements qui en dépendent comme celui de Grand-Couronne de bénéficier d'une expérience, d'une capacité d'expertise de dimension mondiale et d'économies d'échelle. UPM emploie 31 500 personnes dans 15 pays et est représenté par 170 revendeurs. Ses ventes ont représenté en 2005 9,3 milliards d'euros. UPM est enfin coté aux bourses d'Helsinki et New York.

Une tradition nationale

Comment cette multinationale se décline-t-elle localement ?

UPM, c'est une implication importante en France. Outre la papeterie qui produit sur 3 sites : Strasbourg pour le papier magazine, Docelles dans les Vosges pour le papier bureautique et le papier pour enveloppes et Chapelle Darblay pour le journal, le Groupe produit également sur le site de Nancy dans une usine moderne des complexes adhésifs pour étiquettes. Enfin UPM possède des ateliers de transformation du bois en planches et contreplaqués.

Quel est le métier de l'établissement de Grand Couronne ?

Chapelle Darblay recycle 440 000 t. de Journaux Revues Magazines (JRM) provenant de la collecte sélective contractualisée autour d'environ 450 contrats avec les collectivités. Les 345 000 t. produites de papier journal sont destinées aux imprimeurs de presse écrite régionale et nationale alimentant ainsi 60 % du marché français ainsi qu'une partie des marchés limitrophes : Belgique, Allemagne, Italie, Espagne. Le procédé de désencrage a un rendement d'environ 70 % qui s'explique par la perte en particules trop fines, les « boues de désencrage », comme les désigne le jargon professionnel.

Quel attachement l'usine de Grand Couronne voue-t-elle à la Normandie ?

Dans le cadre du développement durable, Chapelle Darblay développe la partie sociétale par son intégration dans le tissu économique local. UPM-Kymmene développe son outil de production sur le territoire National et Régional et contribue au maintien des emplois directs et indirects.

Un atout écologique

Quel est le « plus » du recyclage en matière de développement durable ?

Outre bien entendu la réutilisation de vieux papiers collectés et la sauvegarde de la biomasse, le recyclage consomme 6 fois moins d'énergie que pour la production de pâte à papier traditionnelle. De plus, UPM valorise les rejets de ses ateliers en énergie ou en apport calcaire pour l'agriculture. Matière première..., déchet..., matière première secondaire..., rien ne se perd, tout se transforme ! C'est le cercle vertueux qu'UPM-Kymmene France propose à ses fournisseurs et clients.

Au-delà du recyclage proprement dit, quels sont les autres atouts écologiques de l'usine de Grand-Couronne ?

L'usine de Grand Couronne, c'est d'abord le respect de nombreuses certifications : ISO 9001 pour la production, mais aussi ISO 14001 en matière, précisément, d'environnement et OHSAS 18001 pour la santé des employés.

La logistique, enfin, si importante aussi bien pour l'approvisionnement que l'écoulement de la production, fait l'objet de toutes les préoccupations en matière d'environnement. UPM veille particulièrement aux exigences environnementales. Ferroviaire, fluvial : elle recherche une alternative aux transports routiers. Pour son approvisionnement, elle reçoit une péniche par semaine de la région parisienne et un projet d'amélioration de la desserte est prévu pour 2007 : affaire à suivre ! L'exportation de sa production de bobines, enfin, se fait 10 à 20% par rail grâce à l'embranchement ferroviaire de l'usine de la Chapelle Darblay.



UPM-Kymmene France

Établissement Chapelle Darblay

CD 3 - BP 1, 76530 GRAND COURONNE

Tél. 02 35 18 40 00 fax. 02 35 18 40 40

www.upm-kymmene.com

Développement durable

p.64 Quelles solutions **pour nos déchets**?

p.68 **Agenda**

p.70 **Déchets radioactifs** sous haute surveillance

p.74 Le stockage **géologique profond**



la gestion des déchets

Quelles solutions
pour nos déchets?

➤ La montagne de déchets issus de la production et de la consommation encombre chaque jour un peu plus les sociétés urbaines. Pourquoi jeter ce qui peut encore servir ? Pourquoi ne pas recycler les produits de fin de vie, qui représentent un gisement potentiel de matières premières. Mieux gérer nos déchets constitue une priorité pour la préservation de notre environnement.

À l'heure actuelle, la production de déchets ménagers augmente de quelque 1 % par an. En dix ans, la poubelle de chacun est passée de 320 à 360 kg par an, et le coût du traitement a été multiplié par deux. "Il faut que dans dix ans, cette quantité soit ramenée à 200 g par an et par habitant", explique Nelly Olin, ministre de l'Écologie et du Développement durable (lire son interview page suivante). "Réduisons vite nos déchets, ça déborde", c'est le nom de la campagne menée sur trois ans par le ministère de l'Écologie et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour favoriser la réduction de la production des déchets. Plus d'un an après son lancement, le bilan de cette campagne, conduite avec le soutien de Veolia Propreté, est positif : les Français se sentent concernés.

Pour ce faire, le gouvernement a misé surtout sur l'efficacité des bons gestes : choisir les produits au détail ou en vrac, ceux avec les labels environnement, indiquer "stop pub" dans sa

boîte aux lettres, imprimer en recto verso, préférer les sacs réutilisables, les produits durables, moins jetables, plus robustes, économiser les piles, réutiliser ce qui peut l'être, boire plutôt l'eau du robinet... Les participants aux 8^{es} Assises des déchets, qui se sont tenues à La Baule en septembre 2005, ont pu le constater : pour la première fois, à table et à la tribune, on a servi de l'eau du robinet, en carafe. Autant de bouteilles plastique en moins...

**Le recyclage,
un marché
en expansion**

Côté industriel, 90 % des déchets en France, émanent d'entreprises. "La gestion des déchets est devenue un enjeu important pour les entreprises, tant sur le plan économique que sur le plan environnemental. Une dimension qu'elles doivent désormais intégrer dans le pilotage général de leur activité", estime-t-on à l'Ademe. Le programme "Objectif déchets moins 10 %" lancé par

l'Ademe en 2004, a permis d'aider une centaine d'entreprises volontaires à mieux gérer leurs déchets tout en maîtrisant leurs coûts, et à faire connaître leur engagement en faveur de l'environnement. Un atout non négligeable que les entreprises pourront utiliser pour communiquer auprès des différents publics. (Lire encadré "Les chiffres clés")

Chaque année, plus de 16 millions de tonnes de matériaux sont récupérés par l'industrie. Le recyclage est un marché actuellement en expansion. Il concerne le verre, les métaux, l'aluminium, le bois, les pneus, les piles, les avions, les bateaux... Selon l'Ademe, environ 1,7 million de tonnes de DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) sont générées par les entreprises et les ménages, en augmentation de 3 à 5 %. Qu'en faire ? Aujourd'hui, l'essentiel des rébus du type électronique ou électroménager part à la décharge. En vertu d'une directive européenne, une filière de traitement des déchets électriques et électroniques devrait être opé-



Les déchets d'équipements électriques et électroniques sont en augmentation de 3 à 5 %.

rationnelle en France, en 2007. Les Français pourront ainsi se débarrasser sans remords de leur ordinateur ou de leur réfrigérateur. La Commission de Bruxelles exige également qu'en 2015, 85 % des matériaux composant une voiture soient recyclables.

Les déchets agricoles sont générés par l'agriculture, la sylviculture et la pêche. De natures très diverses, les principaux types de déchets sont les biodéchets, les films plastiques agricoles usagés, les cadavres d'animaux, les emballages vides de produits phytosanitaires et les produits phytosanitaires non utilisés. Avec une production annuelle estimée à 375 million de tonnes, dont 280 million de tonnes de fumiers et lisiers (biodéchets), il s'agit du premier secteur économique producteur de déchets.

Les usines d'incinération arrivent à saturation

"Les voies de gestion biologique des déchets organiques, ménagers, industriels ou agricoles, ayant pour finalité le retour au sol, sont actuellement en croissance en France", observe-t-on à l'Ademe. La gestion des déchets organiques par la voie biologique permet en effet d'éviter l'enfouissement ou l'incinération et de produire des fertilisants organiques. Près de 5 millions de ménages, soit de 10 à 15 millions d'habitants recyclent de façon tradi-

tionnelle leurs biodéchets, le plus souvent dans un simple tas de compost. Si leurs poubelles continuent de croître, les Français refusent de plus en plus obstinément incinérateurs et centres d'enfouissement. Le recyclage devient alors indispensable. De plus, les usines d'incinération arrivent à saturation en France, et la création de nouvelles usines est rendue difficile par l'opposition des populations locales. Si

l'on veut préserver les ressources naturelles et protéger les citoyens des nuisances liées au traitement des déchets, la priorité, selon la ministre de l'Écologie, est "de produire moins de déchets, en favorisant le réemploi, le compostage, et en continuant de développer le recyclage".

Annik Bianchini

EN DIX ANS, LE COÛT DU TRAITEMENT DES DÉCHETS A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR DEUX.

Repères

Avril 2004

Lancement par l'Ademe de l'opération "Objectif moins 10 %". Les 100 entreprises lauréates bénéficient gratuitement de conseils d'un expert.

Octobre 2005

"Réduisons vite nos déchets", opération lancée par l'Ademe dans le cadre du Plan national de prévention de la production des déchets.

2010

La France s'est engagée à ce que, en 2010, 21 % de son énergie provienne de matière renouvelable.

2 questions à...

Michèle Pappalardo

PRÉSIDENTE DE L'ADEME



En France, les déchets ménagers sont en constante augmentation, de 1 à 2 % par an. Face à ce constat, que fait l'Ademe ?

La prévention des déchets est la priorité en matière de politique des déchets : stabiliser la production à l'horizon 2008, tel est l'objectif annoncé par la ministre de l'Écologie et du Développement durable. Parvenir à découpler la croissance du volume des déchets de la croissance de l'activité économique est un défi, qui exige l'investissement de tous les acteurs concernés : producteurs, distributeurs, État et établissements publics, collectivités locales, associations, consommateurs et citoyens.

Les collectivités locales, en particulier, ont des moyens d'agir : en incitant par exemple au compostage individuel, en développant des recycleries qui permettent de réemployer toutes sortes d'appareils ou objets, ou en suscitant la suppression des sacs de caisse jetables.

Dans le cadre du Plan de prévention des déchets initié par le ministère, l'Ademe vient de finaliser un plan national de soutien au compostage individuel pour développer les opérations conduites par les collectivités et pérenniser la pratique du compostage par les particuliers : objectif, un million de foyers en 2010. Enfin, vis-à-vis du grand public, la campagne "Réduisons vite nos déchets, ça déborde" lancée en octobre 2005, par l'Ademe et le ministère de l'Écologie et du Développement durable, vise à faire prendre conscience de l'urgence à agir au quotidien. Plus d'un an après son lancement, 52 % des Français la considèrent comme très utile et 93 % veulent en savoir plus.

Pouvez-vous nous parler des étapes de la campagne de communication ?

Après une sensibilisation du grand public avec des spots télé, l'année 2006 a été consacrée au développement d'actions partenariales avec les associations, les collectivités locales et les industriels. Du 9 au 13 octobre 2006, la Semaine de la réduction des déchets a été organisée à travers tout le territoire en partenariat avec le réseau Ressourceries & Recycleries, FNE et la CLCV. Cette grande semaine d'actions visait à sensibiliser, mobiliser et informer le grand public sur la prévention des déchets ménagers grâce à des actions sur le terrain menées dans toute la France par tous les acteurs : expositions, journées portes ouvertes et autres manifestations ont interpellé les Français tout en leur donnant l'information nécessaire pour les aider à agir tous les jours.

Propos recueillis par A. B.

plus sur le web

<http://www.ademe.com/>

<http://www.reduisonsnosdechets.com/>



Chaîne de tri de recyclage.

2 questions à...

Propos recueillis par A. B.



Jean-Luc Le Blevec
DIRECTEUR
EXÉCUTIF DE
SITA FRANCE,
GROUPE SUEZ

Une plus grande implication des producteurs ne permettrait-elle pas une meilleure prise en compte du traitement des produits en fin de vie ?

La loi dit deux choses importantes, la première, Depuis 1992, les 240 principaux fabricants d'emballages ménagers en France, coactionnaires d'Eco-Emballages, participent avec les collectivités locales au recyclage de leurs déchets. D'autre part, aujourd'hui, la quasi-totalité des producteurs s'organise pour prendre en considération la fin de vie de leurs produits. Les exemples sont nombreux. Les pneumaticiens valorisent les pneus usagers en poudrette utilisée pour la construction de sols sportifs, les constructeurs automobiles se mobilisent pour valoriser à 85 % les VHU (véhicules hors d'usage), tandis que les fabricants de matériel électroménager et informatique mettent au point leurs filières de recyclage pour répondre à la directive européenne. De même, Airbus et Sita France se sont rapprochés afin de développer ensemble, à Tarbes, une filière de déconstruction des avions. La hausse des valeurs marchandes des matières recyclées ainsi que la stratégie de la Commission européenne visant à faire de l'Europe "une société axée sur le recyclage" favorisent cette réelle prise en charge des produits en fin de vie.

Vos activités, en matière de gestion des déchets, s'inscrivent-elles dans une politique de développement durable et de protection de l'environnement ?

La valorisation matière ou énergétique des déchets s'inscrit tout à fait dans une politique de développement durable. De même, la collecte et l'élimination des déchets non valorisables limitant les impacts environnementaux associés entrent dans cette politique. Les engagements pris dans notre feuille de route pour la période 2006-2011 vont dans ce sens. Pour l'ensemble de nos métiers, les émissions évitées de gaz à effet de serre seront doublées en 2011. Il est également prévu que plus de 50 % des flux de déchets maîtrisés par Sita France soit valorisé fin 2011.



Nelly Olin
MINISTRE DE
L'ÉCOLOGIE ET
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Tout le monde produit des déchets, qui devraient être éliminés selon les normes et les règles environnementales. Que dit la loi à ce sujet ?

La loi dit deux choses importantes, la première, c'est que les déchets doivent être traités sans impact sur l'environnement et la santé. C'est fondamental et c'est pourquoi je veille à la bonne application de la réglementation, tant pour ce qui concerne les incinérateurs d'ordures ménagères avec le passage réussi de l'échéance du 28 décembre 2005 que pour la fermeture des décharges non autorisées. Ensuite la loi prévoit est qu'il faut réduire la production de déchets et encourager leur recyclage et la récupération d'énergie. Sur ce point, j'ai défini en septembre 2005 un nouveau cap : chaque Français produit en moyenne 360 kg de déchets par an, dont 290 kg finissent en décharge ou sont incinérés. L'objectif que je fixe est que dans cinq ans, 250 kg seulement soient enfouis ou incinérés et que dans dix ans cette quantité soit ramenée à 200 kg. **Les citoyens veulent être informés des techniques comme des coûts, et savoir également ce que deviennent les déchets.**

Qu'en pensez-vous ?

Cela me semble tout à fait fondamental. Si l'on veut progresser en matière de gestion des déchets, il faut veiller à mettre les Français au cœur de notre action, et pour cela il faut informer, afin que chacun puisse évaluer l'intérêt de son action en tant que citoyen, consommateur et habitant. Différents outils existent pour cela : rapport du maire, compte spécial annexé... Ils doivent être davantage utilisés.



Denis Gasquet
DIRECTEUR
GÉNÉRAL
VÉOLIA
PROPRETÉ

En quoi l'action de Veolia Propreté, spécialisée dans la gestion des déchets, s'inscrit-elle dans une démarche de développement durable ?

Nos métiers de gestion des déchets se spécialisent et s'industrialisent de plus en plus. Face aux phénomènes d'accumulation toujours croissante des résidus produits par les sociétés modernes d'une part, et de raréfaction des matières premières d'autre part, Veolia Propreté développe des modes de traitement qui protègent au mieux l'environnement et la santé humaine et qui privilégient la valorisation industrielle des déchets en ressources minérales, organiques et énergétiques.

Une plus grande implication des producteurs ne permettrait-elle pas une meilleure prise en compte du traitement des produits en fin de vie ?

La production des déchets augmente sans cesse, il faut donc mobiliser l'ensemble des acteurs pour trouver des solutions adaptées. La prévention en ce sens est primordiale pour réduire la production de déchets. Ensuite, avec les déchets produits, la mise en place du tri sélectif afin de recycler la partie valorisable du déchet et de la réintroduire dans le circuit économique est un élément de réponse. Un partenariat étroit avec les producteurs permettrait de fusionner nos connaissances entre les besoins des particuliers et les contraintes environnementales liées au produit jeté et devenu déchet.

Chiffres clés

Sur les 650 millions de tonnes de déchets produites en France chaque année, ceux d'origine agricoles et sylvicoles représentent 58 %, mais 80 % d'entre eux sont enfouis ou valorisés sur place.

Les déchets du BTP représentent 9 %, ceux des entreprises 14 % et les déchets dits "inertes" des mines et carrières 12 %.

Les déchets ménagers et assimilés produits annuellement sont estimés à 22 millions de tonnes. Leur élimination relève de la compétence et de la responsabilité des communes, alors que l'élimination des déchets industriels est de la responsabilité des entreprises.



Philippe DURAND, Directeur du Projet de campus industriel, à Flers.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ainsi que votre activité ?

Le groupe Faurecia est le 2ème équipementier automobile européen et emploie 60 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 10,7 milliards d'euros en 2004. Faurecia est leader européen et n° 3 mondial dans le domaine des sièges d'automobile. Il conçoit et fabrique des sièges complets ainsi que leurs principaux composants et a réalisé un chiffre d'affaires de 4,78 milliards d'euros dans les sièges en 2004, soit 44,6% de son chiffre d'affaires total. Avec plus de 53 millions de systèmes d'articulation, 41 millions de glissières et neuf millions de systèmes de réglage en hauteur produits sur 13 sites et tous les continents, Faurecia est le premier fabricant mondial de mécanismes pour siège.

Nous sommes premier employeur privé de l'Orne et nous employons actuellement, à Flers, près de 1820 personnes (hors intérimaires) sur trois sites. Nous y produisons des glissières, des articulations, ainsi que des produits associés : poignées à pompage et nœuds de réhausse (pour régler la hauteur et l'inclinaison des sièges), palonniers, ballfix (système d'ancrage rapide au sol). Faurecia équipe en mécanismes de sièges les véhicules de nombreux constructeurs parmi lesquels : Toyota Corolla Verso, Audi A8, Citroën C2 et C4, Renault Clio, ou encore Opel Vectra et Caravan.

Vidéo issue d'un essai Catapulte



Notre campus industriel : Un premier pas vers un pôle d'excellence technique automobile.

Quel type de relation entretenez-vous avec les élus ?

Les élus ont joué un rôle moteur dans l'aboutissement de notre projet. Ils n'ont pas hésité à s'investir pour anticiper la décision stratégique de notre Groupe et ont magistralement démontré que le travail d'équipe est gage de succès. Nos élus se sont mobilisés pour travailler, ensemble et avec nous, à la réussite de ce projet.

Quelles sont vos opérations concrètes, en général, et sur la région Basse-Normandie en particulier ?

Faurecia a décidé de regrouper les activités de nos trois sites de mécanismes de sièges automobiles de Flers sur un campus industriel, créé à l'initiative des Autorités Régionales, Départementales et Locales à Caligny, à proximité de Flers.

Ce campus industriel est une étape vers la constitution d'un pôle d'excellence technique automobile et mécanique. Il rassemblera nos trois entités existantes à Flers, dont notre centre Recherche & Développement, qui a pour mission de concevoir et développer des mécanismes de sièges au niveau mondial, dans un souci constant d'innovation.

Il a pour vocation d'accueillir d'autres entreprises, comme par exemple nos sous-traitants, qui auront ainsi accès à des moyens et services communs. **Il devrait aussi constituer un centre de ressources axé sur des formations supérieures mais aussi sur la formation continue, à travers des partenariats avec des écoles, universités, centre de formation et, probablement, des contrats de recherche.**

Il s'agit là d'un formidable challenge, et pour tout dire plutôt atypique dans la mesure où il s'inscrit à contre courant des fameuses délocalisations.

Quels moyens mettez vous en œuvre pour être réactif sur votre secteur d'activité ?

L'installation sur ce campus industriel, qui aura lieu au cours du premier semestre 2008, représente pour notre Groupe un coût total de 11 millions d'euros.

Le rapprochement de nos équipes de Recherche & Développement et de nos équipes industrielles, sur un même site, facilitera grandement la coordination et les échanges et nous permettra d'améliorer encore notre capacité d'innovation et de

réactivité vis-à-vis de nos clients.

Nous bâtissons, pour notre nouvelle usine, une organisation qui intégrera les principes du Système d'Excellence Faurecia, pour la rendre hautement compétitive. L'équipe chargée du projet, en interne, travaille d'ailleurs sur une redéfinition complète de l'organisation industrielle. Ce travail de fonds nous permettra de revisiter l'ensemble de nos processus en vue d'atteindre l'excellence que nous devons à nos clients.

Quelle est la volonté stratégique de votre entreprise ?

Apartir de ce campus, et en nous appuyant sur ce pôle de compétences, nous serons à même d'affirmer et de développer notre expertise et notre savoir-faire, reconnus mondialement en matière de mécanismes de sièges automobiles. Mais il s'agira par dessus tout d'un puissant point d'ancrage pour le développement de nos innovations et de nos nouveaux produits, gages de notre réussite pour le futur. Cet ensemble doit être hautement performant. C'est impératif.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis des élus ?

Nous espérons beaucoup de notre travail commun pour répondre à l'attente de désenclavement géographique du bassin. A nos yeux, le développement d'un axe routier sûr et rapide entre Flers et Caen, constitue un support indispensable pour la réussite de cet ambitieux projet.

Les élus peuvent également nous aider dans le traitement de notre dossier pour l'ensemble des études administratives et environnementales.

Nous continuons par ailleurs à avancer ensemble sur les autres composantes du projet et notamment ceux relatifs au développement de structures de formation.

Future implantation



Agenda

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Du 1^{er} au 7 avril 2007,
sur toute la France.**

L'un des rendez-vous incontournables du ministère de l'Écologie et du Développement durable. Il permet d'associer et de sensibiliser les citoyens aux grands sujets environnementaux : changement climatique, biodiversité, déchets, mais aussi commerce équitable, insertion professionnelle...

RENCONTRES ÉNERGIEVIE 2007 ET SALON BASSE ÉNERGIE

**Du 27 au 30 mars,
à Mulhouse
(parc des Expositions).**

Énergievie est un programme d'actions innovatrices initié par la région Alsace pour développer les énergies renouvelables, avec l'Ademe et l'Union européenne.

Contact

www.energievie.fr

Inscription par Fax au 03 88 68 06 05

SALON BOIS ÉNERGIE 2007

**Du 19 au 22 avril 2007,
à Orléans (parc des Expositions
et Congrès).**

Ce salon présente le chauffage au bois, les combustibles bois énergie et l'exploitation forestière aux industriels, aux collectivités locales, aux professionnels et au grand public. Particularités : exposants venus de toute l'Europe, cycle de conférences, concours de l'innovation...

Organisateurs

BioÉnergie Événements et Services

Mail : boisenergie@bees.biz

Tél. : 03 84 43 24 03

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ DERBI 2007

**Du 31 mai au 2 juin 2007,
à Perpignan.**

Sur le thème des énergies renouvelables.

Contact

Virginie Garrel Derbi

Tél. : 04 68 66 17 96

FESTI'VOILES POUR LA PLANÈTE

**Du 13 au 17 juin 2007, à
Marseille.**

Les grands voiliers populaires réunis à Marseille pour promouvoir l'industrie et les services du secteur des énergies renouvelables.

Contact

Mail : festivoiles@orange.fr

Stéphane Odinet, tél. : 04 91 89 00 15





Crédit Local

LE PREMIER ÉTABLISSEMENT
BANCAIRE EUROPÉEN

Au plus près des besoins des régions, départements, communes et intercommunalités : Dexia Crédit Local est là. En Basse-Normandie comme dans chacune des régions françaises, elle se veut un partenaire attentif des élus et fonctionnaires territoriaux à qui elle offre à coup sûr les solutions financières les mieux adaptées. Florence Brisset, Directeur Régional, nous dit pourquoi.



Dexia Crédit Local est un nom désormais bien connu des élus locaux. Qu'est-ce qui se cache derrière ?

Dexia Crédit Local est née en 1996 de l'alliance de deux leaders du financement des pouvoirs publics locaux en Europe, le Crédit local de France et le Crédit Communal de Belgique. Il s'agissait, à l'époque, d'une des toutes premières fusions transfrontalières dans le secteur bancaire Européen. Fort de 26 000 personnes dans le monde et actuellement présidée par Axel Miller, c'est aujourd'hui le leader mondial du financement du secteur public local et détient en France 42% de part de marché, présent en Belgique, donc, mais aussi en Espagne, Italie, Grande-Bretagne, Allemagne ... Plus récemment ses succès l'ont porté au-delà du vieux continent : Etats-Unis, Mexique, Canada, Japon ... Il finance des projets également sur tout le globe comme une route à péage au Chili, entre Santiago et Valparaiso.

Financements à long terme ...

Comment Dexia Crédit Local aide-t-elle les collectivités locales à mener à bien leurs projets ?

Voirie, assainissement, collèges, maisons de retraite ... De 0 à 50 ans, pour toutes les réalisations qu'ambitionnent les élus pour leurs administrés, Dexia Crédit Local est là. Dexia Crédit Local, ce n'est pas seulement un prêt financier. C'est aussi et surtout une intense activité en matière de conseil et service d'accompagnement des collectivités sur le long terme. Quel projet financer ? Quelle durée d'amortissement ? Quel endettement en cours de la collectivité concernée ? Aucun souci. Dexia Crédit Local offre une ingénierie financière et réalise pour votre compte les montages financiers. Les collectivités clientes se verront proposer la solution qu'il leur faut. A ce titre, Dexia Crédit Local est bien LA banque des collectivités locales qui sont ses seules clientes.

Décentralisation, politique de la ville : comment Dexia Crédit Local s'adapte-t-elle aux enjeux contemporains que doivent relever les collectivités territoriales ?

L'aménagement du territoire et notamment les problématiques de mixité sociale sont des domaines pour lesquels Dexia accompagne les collectivités et les bailleurs sociaux. Au travers de la distribution du PLS, Dexia finance la construction de logements à destination de populations à revenus intermédiaires. Dexia favorise également l'accès à la propriété au travers les opérations de location accession et participe au renouvellement de l'offre urbaine.

Autres enjeux pour les collectivités, les transferts de compétences mais aussi l'aide sociale qui représentent des charges importantes. Dexia Crédit Local apporte de nombreuses prestations permettant d'optimiser ces dépenses comme par exemple : le financement optimisé des indemnités de fin de carrières des associations agréées à l'aide sociale mais aussi la mise en place des CESU, Chèque Emploi Service Universel, pour les distributeurs de l'aide sociale.

... et à court terme

Quelle est au quotidien de la vie publique locale l'apport de Dexia Crédit Local aux élus et dirigeants territoriaux ?

L'écoute, la disponibilité et l'innovation permanente. Dexia Crédit Local offre les outils nécessaires à la gestion des charges quotidiennes. Dépenses en matière de gestion de personnel ? Dexia Crédit Local accompagne vos besoins : indemnités de fin de carrière, épargne salariale, régime de retraite complémentaire, assurance statutaire des fonctionnaires territoriaux contre l'absentéisme, par exemple ... Dexia Crédit Local propose à ses clients la Carte-Achat, outil de réduction des coûts lié à la gestion des commandes de petits montants récurrents dont on dématérialise et réorganise le circuit. Enfin, Dexia Crédit Local assure la location et la gestion de flotte automobile.

Toute la Basse-Normandie derrière Dexia Crédit Local

Quelle est l'implication de Dexia Crédit Local parmi les collectivités de Basse-Normandie ?

Communauté d'agglomération Caen-la mer, Ville de Caen, Communautés Urbaines mais aussi les Conseils Généraux, les hôpitaux... Autant de collectivités et établissements qui connaissent Dexia et lui font confiance pour mener à bien le financement de leurs projets en infrastructures. La restructuration de l'hôpital militaire de Cherbourg, le financement du lycée privé de Bayeux, l'extension du Centre de Lutte contre le Cancer François Baclesse... mais aussi dans le domaine du logement social, le financement d'un programme de location-accession dans le quartier de la Guerinière à Caen et un certain nombre de programme de construction de logements sur l'ensemble de la région. Enfin, Dexia Crédit Local a participé à la réalisation de certaines des grandes infrastructures structurantes de la Basse Normandie comme l'autoroute A28 Rouen-Alençon.



Direction régionale Basse-Normandie
15, rue Saint-Manvieu
14000 CAEN
Tél. 02 31 15 56 11
www.dexia-clf.fr

la gestion des déchets

Déchets radioactifs sous haute surveillance

➤ La question des déchets nucléaires est particulièrement à l'ordre du jour. En effet, la loi Bataille votée le 30 décembre 1991 marquait le lancement, pour quinze ans, d'importantes recherches sur la gestion des déchets radioactifs. Cette période est écoulée. Le gouvernement s'est prononcé sur le stockage des déchets radioactifs les plus dangereux.

Le projet de loi sur la gestion des déchets radioactifs, déposé au Sénat le 13 avril 2006 par le ministre délégué de l'Industrie François Loos, a été adopté définitivement par le Parlement le 28 juin 2006. L'objectif est de mettre en place une solution sûre et de très long terme pour la gestion des déchets radioactifs et de l'industrie nucléaire (lire l'interview de François Loos page suivante).

Le projet de loi a été réalisé à l'issue d'un débat public organisé sur plusieurs mois, sur la base des rapports du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et de l'Agence pour la gestion des déchets radioactifs (Andra).

Les résultats des recherches sur les trois axes fixés par la loi : la séparation des radioéléments et transmutation en réacteur nucléaire, le stockage

en couches géologiques profondes, l'entreposage de longue durée en surface, sont maintenant expertisés. Le pilotage des recherches a été confié au CEA pour les axes un et trois, et à l'Andra pour l'axe deux, qui mène actuellement des recherches sur le site de Bure (Meuse), une couche géologique profonde d'une grande stabilité qui a plus de 150 millions d'années.

Un plan national de gestion des matières radioactives

Les deux tiers des déchets proviennent de la filière nucléaire : centrales nucléaires, mines, usines de fabrication du combustible ou de retraitement des combustibles usés. Le reste vient de sources multiples : industrie, médecine,

recherche, armée et défense nationale. La loi qui a été adoptée interdit le stockage en France de déchets radioactifs venus de l'étranger, à l'exception de ceux destinés à des fins de traitement ou de recherches. Un accord a ainsi été signé avec l'Italie en novembre 2006. Vient également d'être mis en place, comme le demande la loi, un plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (sur trois ans). Le texte indique également la création de deux nouvelles taxes payées par les exploitants d'installations nucléaires et destinées à financer les programmes de recherche.

Selon le CEA, l'industrie nucléaire produit chaque année 3 000 mètres cubes de déchets à vie longue, qui resteront radioactifs pour certains pendant plusieurs centaines de milliers d'années.



« 1 KILOGRAMME, C'EST LA QUANTITÉ DE DÉCHETS RADIOACTIFS GÉNÉRÉS PAR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ NUCLÉAIRE, PAR AN ET PAR HABITANT. »

Pour financer le démantèlement de leurs installations et la gestion de leurs déchets, les industriels du nucléaire, EDF en tête, devront constituer des provisions et affecter dès maintenant les actifs nécessaires en veillant à leur sécurité. Les clients d'EDF l'ignorent peut-être, mais ils financent la gestion des déchets nucléaires, qui s'étendra sur plusieurs siècles. Dix euros y sont consacrés en moyenne par an et par famille, a rappelé François Loos.

Avantages de l'énergie nucléaire

Faut-il enfouir les déchets nucléaires ? Est-il plus raisonnable de les

entreposer près de la surface pour pouvoir intervenir au fur et à mesure que la science progressera ?

Pour les écologistes, la priorité est de cesser de produire des déchets, en renonçant à l'énergie nucléaire. Quant à ceux qui existent, la moins mauvaise solution serait, pour eux, de les stocker sur les sites de production, en surface, afin de pouvoir les surveiller en permanence. Cela aurait pour conséquence l'arrêt du retraitement des combustibles usés à La Hague.

Cependant, l'industrie nucléaire apporte 80 % de notre électricité, à un prix compétitif. Elle réduit notre dépendance vis-à-vis des

énergies fossiles importées. Elle crée également des emplois en France. Elle n'émet pas de gaz à effet de serre. Elle présente donc de nombreux avantages. Mais comme toute industrie, elle produit des déchets, qu'il convient de gérer avec la plus grande rigueur compte tenu de leur caractère radioactif.

"La question des déchets se pose quelle que soit la place que le nucléaire occupe dans notre politique énergétique. Des déchets ont été produits depuis quarante ans ; ils sont là et il nous appartient de les gérer en protégeant la santé des personnes et l'environnement", a indiqué François Loos.

Annik Bianchini

2 questions à...

François Loos

MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'INDUSTRIE

Les députés ont adopté le projet de loi que vous aviez présenté sur la gestion des matières et déchets radioactifs. Ce texte propose-t-il une solution définitive au problème des déchets nucléaires ?

Le projet de loi que j'ai présenté au Parlement et qui a été adopté le 28 juin 2006, institue un plan national de gestion des matières et déchets radioactifs et fixe un programme de recherches. Pour mettre en œuvre ce plan, un calendrier a été fixé. Ce texte prévoit trois axes de recherche. Les combustibles nucléaires usés issus des centrales électriques sont traités pour être recyclés dans des centrales, afin de rechercher la réduction de la quantité des déchets. Les déchets ne pouvant être recyclés sont conditionnés dans des matrices robustes puis entreposés temporairement en surface. Enfin, après entreposage, les déchets ne pouvant être stockés définitivement en surface sont placés dans un stockage réversible en couche géologique profonde. La loi qui a été votée fixe ainsi le cadre, les étapes et les moyens de la gestion des matières et déchets radioactifs.

Pour arrêter de produire des déchets et de polluer la planète, le plus simple ne serait-il pas de sortir du nucléaire ?

Aujourd'hui, il existe des déchets radioactifs et il faut donc les gérer. Cette question se pose quels que soient nos choix en matière de bouquet énergétique pour le futur. C'était l'objet de la loi de 1991 et c'est l'objet de la loi qui a été votée par le Parlement.

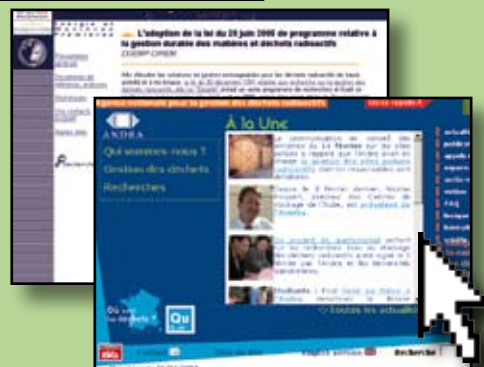
Je tiens à rappeler que le nucléaire apporte à la France une électricité à un coût compétitif et sans émission de gaz à effet de serre. En renforçant le contrôle du nucléaire et en définissant des solutions de gestion sûres pour les déchets radioactifs, le gouvernement continue de poser les bases d'un nucléaire durable et responsable. Le nucléaire est un élément parmi d'autres de notre politique énergétique, à côté des énergies renouvelables et les économies d'énergie ; grâce à cela, nous émettons 40 % de CO₂ par habitant de moins que nos amis danois ou allemands.

Propos recueillis par A. B.

Plus sur le web

<http://www.loi-dechets-radioactifs.industrie.gouv.com>

<http://www.andra.com>



2 questions à...

Propos recueillis par A. B.

Bernard DuprazDIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
PRODUCTION INGÉNIERIE À EDF**« TOUS LES DÉCHETS SONT TRACÉS,
SURVEILLÉS ET CONDITIONNÉS »**

EDF est le plus gros producteur français de déchets nucléaires. Que faites-vous aujourd'hui de vos déchets ?

L'inventaire des déchets radioactifs 2006 (Andra) précise l'origine de l'ensemble des déchets : 62,5 % sont issus de la production d'électricité d'origine nucléaire.

Les 58 réacteurs nucléaires EDF produisent environ 420 TW/an d'électricité en consommant une moyenne de 1 150 tonnes de combustible neuf. Deux sortes de déchets radioactifs sont générées par cette production d'électricité. Tous bénéficient de solutions de gestion techniques sûres.

Les déchets "à vie courte" (90 % du stock total de déchets radioactifs). Ils sont issus de l'exploitation et de la maintenance des centrales et perdent la moitié de leur radioactivité tous les trente ans. Ils sont triés selon leur niveau de radioactivité et leur nature, conditionnés et stockés en surface dans les centres de l'Andra dans l'Aube.

Les déchets "à vie longue" (10 % du stock total). Ils sont issus du traitement du combustible usé sortant des centrales nucléaires et perdent la moitié de leur radioactivité sur des durées supérieures à trente ans. Ils sont transformés en blocs de verre inaltérable et sont entreposés dans l'usine Areva NC de La Hague.

Pour tous ses déchets, EDF assume sa responsabilité en appliquant quatre principes de base : limiter les quantités produites, trier par nature et par niveau d'activité, conditionner et préparer la gestion à long terme, isoler de l'homme et de l'environnement.

Pour la gestion des combustibles usés, EDF a fait le choix du processus de traitement, qui permet la séparation entre les matières valorisables (96 %) et les matières non recyclables (4 % de déchets à vie longue). Puis le recyclage des matières valorisables en de nouveaux combustibles.

Votre image d'industrie propre est-elle conciliable avec la gestion des déchets radioactifs ?

Toute activité industrielle génère des déchets. Pour ce qui concerne l'activité de production d'électricité d'origine nucléaire, tous les déchets sont tracés, surveillés et reçoivent un conditionnement constituant une barrière à la radioactivité.

L'ensemble des filières de gestion est placé sous le contrôle de l'autorité compétente pour la sûreté des installations productrices de déchets, la Direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (DGSNR). Les progrès accomplis au niveau de la conception, de l'exploitation des centrales et de la gestion du combustible ont permis de réduire les volumes de façon significative : déchets liés à l'exploitation divisés par trois depuis 1985 ; réduction de 25 % de la quantité de combustible consommée chaque année. Et donc diminution dans les mêmes proportions des déchets à vie longue. ■

Patrick ChartonADJOINT DU DIRECTEUR SÛRETÉ QUALITÉ
ENVIRONNEMENT À L'ANDRA**« NOTRE DOSSIER A FAIT L'OBJET
DE TROIS ÉVALUATIONS »**

Le texte de loi voté par les députés propose une solution sûre et de très long terme pour gérer les déchets radioactifs et de l'industrie nucléaire. Quel est le rôle de l'Andra, dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité ?

Actuellement, les déchets de haute activité et à vie longue représentent 5 % du volume des déchets produits en France. Ils sont entreposés de façon sûre sur leur lieu de production puis de traitement, mais pour une durée limitée (inférieure au siècle) en attendant leur stockage définitif. Les autres déchets (95 %), d'activité plus faible et de durée de vie plus courte, sont stockés par l'Andra de façon définitive et sûre (respect de l'environnement et protection des personnes) dans ses centres de stockage de l'Aube.

Que faire des déchets nucléaires les plus dangereux, qui restent radioactifs pendant des milliers, voire des millions d'années ?

La loi du 30 décembre 1991 a prévu trois voies de recherche durant 15 ans, deux à la charge du CEA (séparation-transmutation et entreposage de longue durée en surface), un à la charge de l'Andra (faisabilité du stockage en couche géologique profonde). Le dossier déposé en 2005 par l'Andra a fait l'objet de trois évaluations (Commission nationale d'évaluation, Autorité de sûreté nucléaire et expertise internationale) qui confirment la faisabilité du stockage en couche géologique profonde. Un projet de loi sur la gestion des déchets nucléaires a été déposé par le gouvernement. Le débat parlementaire est en cours. ■

**Cinq catégories de produits
radioactifs**

Très faiblement actifs. Ils sont entreposés au centre de Morvilliers (Aisne) depuis 2003.

Faible et moyenne activité à vie courte. Ils représentent la plus grande partie des déchets (80 %). Leur radioactivité va de 30 à 300 ans. Ils sont stockés en surface à La Hague (Manche), où le site est fermé, et à Soulaire (Aube).

Faible activité à vie longue et moyenne activité à vie longue. Ils représentent 9 % du total. Leur stockage a été décidé par la loi de 2006.

Haute activité. Ils constituent la part la plus faible (0,2 %), mais la plus dangereuse. Ils sont actuellement entreposés à La Hague, à Marcoule (Gard) et à Cadarache (Bouches-du-Rhône). Il s'agit principalement du plutonium, toxique pendant plus de 200 000 ans.

L'expertise et l'innovation au service de nos millions d'amis

Monsieur JANOT,
Directeur du site
Nestlé Purina
Petcare de
Montfort (27)



Pouvez vous présenter votre société ainsi que votre activité ?

Nestlé Purina Petcare est une société du groupe Nestlé, numéro Un mondial de l'agroalimentaire.

Elle est spécialisée dans la fabrication d'aliments secs et humides pour chiens et chats.

Nestlé est entré dans le marché de la nourriture pour animaux de compagnie en 1985 avec l'acquisition de Carnation aux Etats-Unis puis a consolidé sa position en Europe en 1998 avec l'achat de la société Spillers Petfoods puis celle de Ralston Purina en 2001, créant ainsi la société Nestlé Purina PetCare.



L'usine de MONTFORT sur RISLE regroupe environ 130 collaborateurs. Elle est dédiée à la fabrication et au conditionnement d'aliments secs (croquettes) sous les marques PRO PLAN, ONE et DOG CHOW. Cette usine a fait l'objet d'un plan d'investissement important depuis 5 ans. Celui-ci a amené au doublement de sa capacité et à la mise en place de matériel spécifique aux marchés visés.

Le développement de notre activité reflète la mise en place réussie d'une stratégie « haut de gamme » reposant sur nos quatre centres de recherche situés aux Etats-Unis et en France dans lesquelles vétérinaires, diététiciens et comportementalistes élaborent des aliments hautement appétents et à forte digestibilité.

Qui sont vos clients ?

Nous fabriquons une gamme de produits destinés en majorité au circuit spécialisé regroupant les vétérinaires, les éleveurs ainsi que des magasins spécifiques tels que les animaleries, jardineries, toiletteurs. Pour la France, ce marché représente environ 280 000 tonnes et est estimé à 600 millions d'euros. Notre activité s'est également diversifiée par l'introduction dans la grande distribution de la marque ONE.

Nous fabriquons sur ce site principalement pour le marché français mais nous livrons environ 30% de notre production à plus de 30 autres pays européens.

Quelles sont vos relations avec les élus ?

Dès son extension, l'usine de MONTFORT a reçu le soutien continu et efficace des élus locaux aussi bien au niveau communal, départemental que régional. Nous avons notamment reçu l'ensemble des maires du canton en 2005 afin de leur présenter l'évolution de notre site tant au niveau des chiffres que de l'outil industriel. Il est important de garder ce dialogue constructif afin de continuer à développer notre site dans son environnement.

Quelles sont leurs demandes vis-à-vis de vous ?

L'attente des élus et associations au niveau local est principalement axée sur l'environnement. Dans ce cadre nous avons participé à la prise en charge de certains travaux aux abords directs de l'usine comme la voirie et l'aménagement des berges de la Risle.

Quels moyens mettez-vous en œuvre pour être réactif sur votre secteur d'activité ?

Sur les marchés que nous occupons, l'innovation est importante et constitue un véritable moteur de croissance. C'est aussi pour nous la nécessité d'avoir toujours « un temps d'avance » sur les marques qui ne disposent pas de notre outil de recherche et développement. C'est le cas actuellement avec notre programme Life Plan assurant l'allongement de l'espérance de vie des chiens.

Nous faisons partie d'un grand groupe et à ce titre nous devons tenir compte de l'évolution globale des marchés et des consommateurs tout en respectant les spécificités « pays ». Prenons un exemple, une tendance lourde du marché est la réduction de la taille des conditionnements. Nous avons donc pris la décision d'augmenter notre capacité d'ensachage de petits formats. Ce projet de modification de nos lignes de conditionnement représente, pour MONTFORT, un investissement de plusieurs millions d'euros qui se terminera en Avril 2006.

Quelles sont vos attentes vis à vis des élus ?

Nous attendons des élus un partenariat permettant de mettre en place les différents projets prévus sur le site tout en respectant les contraintes locales. C'est dans ce cadre qu'un réel échange au niveau des mairies et au niveau régional est indispensable.



Nestlé Purina PetCare

la gestion des déchets

Le stockage
géologique profond

> C'est dans un laboratoire souterrain, sur le site de Bure, dans la Meuse, que l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) étudie actuellement le stockage des déchets les plus actifs en couche géologique profonde.

A 1 500 mètres de profondeur, dans les entrailles de la Terre, les chercheurs testent la capacité de la roche à confiner la radioactivité le plus longtemps possible. Des puits ont été creusés. Au fond, il y a plus de 400 mètres de galeries. Les expériences consistent à étudier la roche. Comment résiste-t-elle au creusement des galeries ? Quelle est sa réaction à la chaleur ?

De quelle façon l'eau circule-t-elle dans la roche ?

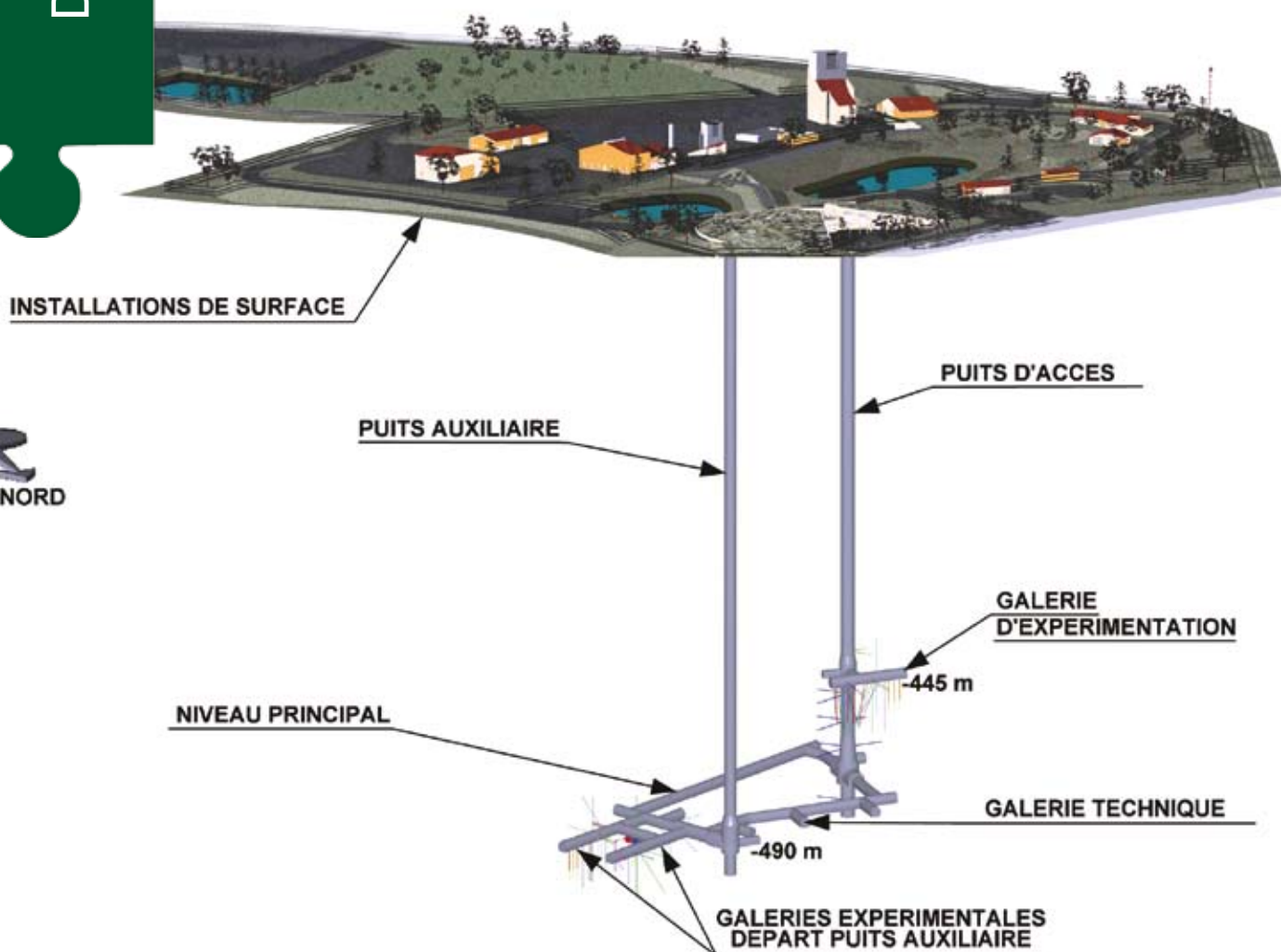
Aujourd'hui, l'Andra a fait une première expertise : oui, il est possible de réaliser un centre de stockage dans cette couche d'argile. Oui, il est également possible d'isoler la radioactivité lorsque les colis de protection des déchets commenceront à fuir. Sur des centaines de milliers d'années. Ce qui inquiète la population. Le débat public a en ef-

fet montré que les habitants préfèrent un entreposage en subsurface, enfoui moins profondément dans le sol, et que la surveillance ne soit jamais relâchée.

Si les résultats des recherches se confirment, la décision de création d'une installation pourrait intervenir en 2015, pour un début d'exploitation en 2025. ■

Annick Bianchini

Laboratoire de recherche souterrain dans la Meuse.





Magneti Marelli Motopropulsion France

Le boîtier papillon fait partie des composants majeurs du système de contrôle moteur. Mais combien d'automobilistes savent que c'est à Argentan, dans l'Orne, que l'équipementier de Rang I, MAGNETI MARELLI MOTOPROPULSION France, fabrique ces pièces pour les plus grands constructeurs européens ?



Zoom sur un site qui se développe.

Loind esa utresg randsc entresu rbainse té conomiques es ar égion, l'établissement Magneti Marelli Motopropulsion France d'Argentan fait en effet peu parler de lui. Pour autant, l'année 2005 aura marqué un tournant décisif pour l'équipementier automobile avec l'inauguration des onn ouveau Centre deD éveloppement t d'Applications et l'arrivée du siège social. De plus, faisant partie de l'ARIA (Association Régionale de l'IndustrieA utomobiled e Basse-Normandie) eti ntégréé ansl e pôled ec ompétitivité MOVEO (fusion des Pôles « Normandie Motor Valley » et « Vestapolis ».), le site possède les atouts pour faire face à une concurrence accrue. Son directeur, Christophe Eyraud, nous dit comment.

Des produits très ciblés

Quels produits Magneti Marelli Motopropulsion France propose-t-elle à ses clients ?

MAGNETI MARELLI MOTOPROPULSION est un des leaders mondiaux dans le développement et l'application des systèmes de contrôle moteur et de systèmes de boîtes de vitesse robotisées. Le site argentanais est spécialisé dans la fabrication du boîtier papillon, une pièce complexe qui permet de contrôler l'admission d'air nécessaire au bon fonctionnement d'un moteur, à l'instar des injecteurs pour le carburant. En aluminium ou plastique, mécaniques ou motorisés; deux familles de boîtiers papillons coexistent : Diesel et essence. Ces produits sont livrés tous les jours aux grands noms de la construction automobile : RENAULT, PSA, FIAT, VOLKSWAGEN, GENERAL MOTORS, FORD.

Une société actrice dans sa Région

Quel attachement Magneti Marelli Motopropulsion France voue-t-elle à la Basse-Normandie ?

Héritier d'un passé de plus de 35 ans, le site a su s'adapter ces dernières années à un marché de l'automobile de plus en plus exigeant. Italien depuis 1987, son histoire a été ponctuée d'événements marquants : -1994: fabrication injection multipoints -1999: début de la production de boîtiers papillons plastique -2005: Installation du siège social et du Centre d'Applications. Magneti Marelli Motopropulsion participe activement à la vie économique de sa région en étant membre de l'association Normandie Développement, de l'Association Qualité Management de Basse-Normandie et faisant partie de l'ARIA (le Directeur du site en étant le secrétaire).



Un site qui va de l'avant !

Voilà pour le bilan des années passées. Qu'en est-il pour le présent et l'avenir ?

Le présent se conjugue par la construction de bases saines et robustes pour permettre au site de s'adapter à la nouvelle donne du marché et ainsi préparer l'avenir. Pour se faire, un Plan Qualité Totale a démarré en 2005 et a trouvé une reconnaissance externe à travers l'obtention du 1er prix régional de la qualité par l'AQM. De plus, la synergie technique obtenue par la proximité du centre d'applications ainsi qu'à la performance de ses équipements (banc à rouleau émission, bancs d'essais moteurs, banc aéro climatique, chambre froide) permet d'apporter une réponse complète aux différents donneurs d'ordres.



**Magneti Marelli
Motopropulsion France**
9-11, rue Maurice Ravel
61200 ARGENTAN
Tél : 02 33 67 71 71
Fax : 02 33 67 71 99

2 questions à...

Propos recueillis par A. B.

**Charles Courtois**DIRECTEUR DU PROGRAMME
RECHERCHE POUR LA GESTION DES
DÉCHETS AU CEA**Deux voies de recherches impulsées par la loi Bataille de 1991 ont été confiées au CEA. Des solutions au problème des déchets nucléaires ont-elles été trouvées ?**

La première voie vise à séparer les déchets les plus nocifs et à raccourcir leur durée de vie de façon à diminuer la radiotoxicité et la quantité des déchets ultimes. Des avancées importantes ont été faites en matière de séparation et les recherches ont montré que le développement du procédé à l'échelle industrielle était possible. La possibilité de transmuter ces déchets de façon à réduire leur durée de vie a été démontrée dans le réacteur Phénix à l'échelle d'un combustible expérimental. Les recherches se poursuivent pour compléter les données disponibles. Le déploiement à une échelle industrielle de la séparation-transmutation est envisageable progressivement à partir de l'horizon 2040. En ce qui concerne les procédés de conditionnement, les résultats des recherches mis en œuvre industriellement ont permis de réduire le volume des déchets à vie longue produits annuellement à la Hague d'un facteur au moins six. C'est un résultat concret considérable. Des concepts d'installations d'entreposage, en surface ou en subsurface, conçues dès le départ pour des durées longues (jusqu'à 300 ans) ont été étudiés pour tous les types de déchets et pour les combustibles usés. Aujourd'hui, sur le plan technique, on saurait construire de telles installations si le besoin s'en faisait sentir. Ces deux voies n'apportent pas à elles seules de solution définitive au problème des déchets ; les trois voies impulsées par la loi Bataille sont complémentaires pour gérer le problème des déchets.

L'entreposage de longue durée est-elle une bonne technique de gestion des déchets du point de vue du respect de l'environnement ?

L'entreposage est pratiqué industriellement aujourd'hui dans des conditions qui respectent l'environnement. Les études montrent que l'on pourrait allonger sa durée si cela s'avérait nécessaire sans porter préjudice à l'environnement. Néanmoins, même si les concepts d'installations d'entreposage conçus présentent une robustesse particulière face aux aléas externes, techniques ou sociétaux, la surveillance et le contrôle de telles installations doivent être maintenus de façon constante. Comme cette surveillance par la société ne peut être garantie sur des durées séculaires, cette solution ne constitue pas à long terme une solution intrinsèquement sûre de gestion des déchets, donc respectueuse de l'environnement. ■

Philippe KnocheDIRECTEUR DE LA BUSINESS UNIT
TRAITEMENT D'AVERA**Le groupe Areva Cogema fait du développement durable la clef de voûte de sa stratégie. Cela est-il conciliable avec la gestion des déchets nucléaires ?**

Comme toute activité, l'énergie nucléaire produit des déchets qu'il convient de gérer avec la plus grande rigueur compte tenu de leur radioactivité. Areva propose aux clients électriciens de traiter et recycler leurs combustibles usés. Cette solution permet, d'une part de récupérer 96 % des matières énergétiques, d'autre part de réduire par cinq le volume et par dix la toxicité des déchets finaux. À travers ces activités, Areva apporte sa contribution à une gestion durable et responsable des déchets nucléaires. Les technologies développées par Areva permettent d'optimiser sur le long terme la stratégie nationale de gestion des déchets, quels que soient les axes qui seront retenus par la loi en cours de discussion au Parlement.

Comment va-t-on gérer les déchets radioactifs à Areva La Hague, après la loi du 28 juin 2006 qui a été votée à l'Assemblée ?

La loi rappelle en premier lieu les avantages du traitement recyclage, dont les vertus écologiques et économiques sont importantes pour les électriciens. Il réaffirme le principe établi en 1991 de l'interdiction du stockage en France des déchets étrangers et encadre de façon encore plus précise les opérations de traitement des combustibles étrangers. En renforçant les exigences autour de nos activités, ce texte donne un cadre juridique clair à nos activités de nature à permettre leur bon fonctionnement dans la plus grande transparence. ■

Repères**30 décembre 1991**

La loi Bataille impose que les recherches sur les déchets nucléaires à haute activité et à vie longue soient menées dans trois directions : la séparation et la transmutation, le stockage en couches géologiques profondes, le conditionnement et l'entreposage de longue durée en surface. Surtout, le texte stipule qu'"à l'issue d'une période qui ne pourra excéder quinze ans (...) le gouvernement adressera au Parlement un rapport global d'évaluation (...), accompagné d'un projet de loi autorisant, le cas échéant, la création d'un centre de stockage".

2015

Projet de centre de stockage des déchets radioactifs en couches géologiques profondes.

2025

Mise en exploitation des sites en couche géologique profonde.



BASF Agri Production, amie de la Normandie !

L'usine BASF Agri production de Saint-Aubin-lès-Elbeuf fait depuis longtemps partie du paysage local. Ancrée dans la tradition industrielle de la basse Seine, c'est avant tout une unité de production tournée vers l'avenir. Elle a en effet su intégrer toutes les exigences en matière de développement durable et se montre attentive à son environnement économique. Constantin Triantafyllou expose tous les atouts pour la Haute-Normandie du site qu'il dirige.

Une production incontournable pour BASF France

Quelle est la contribution du site de Saint-Aubin-lès-Elbeuf à l'activité du groupe BASF ?

« The Chemical Company » : BASF est le leader mondial de l'industrie chimique. En 2005, ce sont 42,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires et plus de 81 000 collaborateurs. Parmi eux BASF France « pèse » 1,9 milliard d'euros de CA et 2000 collaborateurs dont 297 millions et 518 personnes auprès de BASF Agri Production, filiale de BASF Agro. Et Saint-Aubin-lès-Elbeuf, pour en venir à elle ? Avec plus de 300 salariés, c'est l'une des trois usines hexagonales aux côtés de Gravelines (59) et Genay (69). Un élément moteur qui permet de faire de BASF le troisième producteur mondial de produits pour la protection des plantes avec un chiffre d'affaires de 3,3 milliards d'euros en 2005 dans ce domaine.

Quelle est l'activité du site ?

Insecticides, fongicides, herbicides : sur les 16 ha, il décline tout le nécessaire à l'activité des agriculteurs et, à l'occasion, du jardinier. Il fournit les matières actives nécessaires aux produits finis qui sortent des autres usines de BASF Agri en France et dans le monde. Parmi elles, le Fipronil - substance active - représente l'un des brevets phares que l'usine exploite désormais.

Quelle est l'origine de la présence de BASF à Saint-Aubin-lès-Elbeuf ?

Le Fipronil, précisément, en est la raison. En mars 2003, BASF a pris possession des ateliers agrochimiques du site, dans le cadre de l'acquisition mondiale du Fipronil cédé par Bayer. Une séparation par type d'activité a été convenue en février 2004 entre BASF et Rhône-Poulenc Biochimie (RPB), exploitant historique du site depuis 1946. C'est ainsi que la totalité des actifs de la partie Agrochimie relève désormais de la responsabilité de BASF Agri Production : les collaborateurs de Saint-Aubin ainsi que 16 des 34 ha du site qu'elle partage avec RPB (qui poursuit son activité pharmaceutique pour le groupe

Sanofi Aventis.)

Une usine bien dans sa ville et sa région

Comme toutes les industries chimiques, le site de Saint-Aubin est un grand frère parfois encombrant pour ses voisins. Comment BASF Agri Production entend-elle les rassurer de sa présence ? Dans le domaine de la sécurité tout d'abord.

Familier aux Normands et aux Elbeuviens, le site, se doit de mener une politique

la DRIRE - Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement.

Le site de Saint-Aubin, c'est enfin une aubaine économique pour l'ensemble de son bassin d'emploi.

Des métiers très variés : laborantins, opérateurs, techniciens, chimistes ou ingénieurs. Elle fait de plus travailler de nombreux prestataires de service et sous-traitants régionaux : transporteurs routiers, nettoyeurs industriels, entreprises de maintenance, etc. Décidément amie de l'agglomération d'Elbeuf et de la Haute-Normandie, BASF Agri Production possède enfin de nombreux accords, notamment avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Elbeuf pour favoriser l'emploi local et la formation professionnelle.



responsable. Le site répond aux exigences imposées par le classement Séveso 2. L'usine Saint-Aubinoise intègre dans sa propre enceinte une caserne de Sapeurs Pompiers qui possèdent tous la même formation et la même qualification que leurs homologues du Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales dont ils sont eux-mêmes issus pour la plupart. BASF Agri Production applique également un contrôle interne des normes de santé et de sécurité de son personnel. A l'heure où je vous parle, l'usine compte ainsi pas loin de 300 jours sans arrêts de travail du à un accident. BASF Agri Production, c'est enfin un dialogue avec son voisinage et les collectivités locales qui l'accueillent. Avec la Préfecture de Seine-Maritime, elle organise des exercices qui mettent à contribution l'ensemble des acteurs de l'agglomération d'Elbeuf et au delà.

La chimie, c'est une activité qui n'interdit désormais plus de voir le monde en vert ...

Là encore, BASF Agri Production procède dans la concertation. L'évolution de ses activités se fait en collaboration avec les collectivités locales. Véritable ville dans la ville, elle retraite elle-même ses effluents dans sa propre station d'épuration sous le contrôle de

Projection sur l'avenir

Hier, aujourd'hui ... qu'en est-il du site BASF Agri Production de Saint-Aubin pour demain ?

Ainsi spécialisé dans la branche agrochimique du groupe BASF, le site entend prendre de l'importance. Fournisseur de matières actives aux autres usines du groupe, il entend devenir LE pôle « Agri » du groupe BASF en France, en Europe et ... dans le monde.

Basf Agri Production SAS
Rue de Verdun
76410 SAINT AUBIN LES ELBEUF
constantinos.triantafyllou@basf.com
Tél. : 02 35 76 44 10

BASF
The Chemical Company

System@tic, faire de l'Île-de-France une référence mondiale

➤ Au cœur de la révolution numérique, le pôle de compétitivité mondial System@tic Paris-Region fédère des acteurs industriels et institutionnels autour de projets de R&D concernant les télécoms, la sécurité, l'automobile, les transports...

Situé dans le sud-ouest francilien, près de Saclay et Orsay (Essonne), System@tic se positionne résolument sur ce qu'on appelle les systèmes intelligents complexes, capables de capter des informations, de les analyser et de prendre en temps réel des décisions... judicieuses. Cela va concerner la voiture de demain, capable de détecter sur sa route toutes sortes d'obstacles, notamment les piétons. Mais aussi d'autres marchés stratégiques que le pôle francilien a en tête de conquérir et qui correspondent aux défis, aux attentes des

grandes métropoles : transports, télécoms ou encore sécurité et défense. On imagine le potentiel pour la région et pour les acteurs de recherche, d'enseignement supérieur et le monde industriel. Pas moins de 200 partenaires. Les grands groupes ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, qu'ils s'appellent Alcatel, Thales, Sagem, Renault ou encore Dassault Systèmes, porteurs du projet. Mais aussi des PME venus d'horizon divers (environ 70 à ce jour), et qui, par leur dynamisme et leur capacité de rupture technologique sont un élément déterminant.

"Cela leur a permis de grandir et de bénéficier de davantage de visibilité, à l'échelle nationale mais aussi internationale", constate Maurice Klein, directeur général du pôle. La consolidation du leadership, le renforcement de l'attractivité de l'Île-de-France et enfin le développement de l'activité économique et de l'emploi sont, il est vrai, les objectifs prioritaires du pôle. A ce jour 18 projets ont été labellisés pour une enveloppe globale d'environ 250 millions d'euros.

■ A.M.

© CEA



Domminique Vernay

**PRÉSIDENT DU PÔLE SYSTEM@TIC
PARIS-REGION
DIRECTEUR TECHNIQUE DU
GROUPE THALES**

L'électronique et le logiciel sont à la base d'une révolution qui se diffuse et s'amplifie : la révolution du numérique. Nées des recherches effectuées dans les années 1950-70 pour les besoins de la défense et de l'aéronautique, ces technologies ont successivement transformé les télécommunications, la télévision et les jeux pour donner naissance à l'économie numérique. Cette révolution qui se propage aujourd'hui vers de nouveaux domaines comme la santé, la sécurité, l'automobile et demain la maison intelligente transforme le métier de l'ingénieur en le dotant des outils de conception et de simulation d'une puissance sans cesse croissante qui lui permettront ainsi de concevoir des produits et des systèmes toujours plus sophistiqués.

Ces technologies constituent l'un des vecteurs déterminants du développement économique de notre pays. Les acteurs du Pôle SYSTEM@TIC PARIS-REGION sont au cœur de cette révolution, soit en tant que chercheurs ou développeurs de ces technologies, soit en tant qu'utilisateurs au profit des domaines applicatifs automobile, défense, sécurité, télécommunications et outils de conception. Sur ces thématiques, la mission de SYSTEM@TIC PARIS-REGION est le développement de l'économie et de l'emploi, en utilisant les leviers de l'innovation, de la formation et du partenariat. Les acteurs du Pôle (chercheurs, industriels,

organismes de formation et collectivités territoriales) se sont fixé trois objectifs prioritaires :

- Consolider le leadership des grands intégrateurs pour ancrer durablement leurs activités de R&D en Ile-de-France
- Contribuer à l'émergence de nouvelles sociétés et au développement de PME technologiques à vocation mondiale
- Renforcer l'attractivité de l'Ile-de-France en la dotant d'une image technologique visible au niveau international pour attirer les centres de R&D de nouvelles entreprises mondiales

Riche d'une concentration d'acteurs technologiques unique en Europe, bénéficiant dès à présent d'un rayonnement international exceptionnel, concentré sur des marchés applicatifs en forte croissance et à forte valeur ajoutée, le Pôle SYSTEM@TIC PARIS-REGION est déjà un creuset d'innovations.

Avec SYSTEM@TIC PARIS-REGION, la France se dote d'un leader mondial au cœur de la révolution numérique.



Electronics and software have spurred a spreading and growing revolution: the digital revolution. Those technologies, which grew out of research for defence and aeronautics needs in the 1950s-1970s, have not only transformed telecommunications, television and games; they have also spawned the digital economy. Today, the digital revolution is branching out into other areas, including health, security and the automotive industry. Tomorrow, the smart home will give engineers increasingly powerful design and simulation tools enabling them to create ever-more advanced products and systems.

Digital technology is spearheading France's economic growth. The SYSTEM@TIC PARIS-REGION Cluster's members are in the heart of this revolution either as researchers and developers or as application users in the fields of automotive, defence, telecommunications and design tools.

SYSTEM@TIC PARIS-REGION seeks to boost the economy and employment through innovation, training and partnerships. The researchers, industries, training organisations

Plus sur le web

<http://www.systematic-paris-region.com>



and local governments involved with the Cluster have three priorities:

- consolidate the major integrators' leadership in order to secure the sustainability of their R&D activities in the Paris Region
- foster the emergence of start-ups and the growth of technological SMEs with global ambitions
- strengthen the Paris Region's attractiveness by developing its image on an international scale in order to attract new global companies' R&D departments

The SYSTEM@TIC PARIS-REGION Cluster boasts a unique concentration of technology players in Europe and an outstanding international reputation focused on booming markets. It is already a breeding ground for breakthroughs.

Through SYSTEM@TIC PARIS-REGION, France has a world leader at the heart of the digital revolution.





“ Avec SYSTEM@TIC PARIS-REGION, la Région Ile-de-France est au cœur de la révolution numérique ”



With a unique concentration of key players in Europe, an international profile and a real cluster effect, the SYSTEM@TIC PARIS-REGION competitiveness Cluster is already a breeding ground for breakthroughs aiming to make the Paris Region the leading European cluster in the fields of ICTs by:

- securing the sustainability of the major industrialists' R&D activities in the Paris Region
- stimulating the development of new high tech businesses with global ambitions
- fostering the creation of new high tech companies
- attracting new international players, industrialists and investors

Key repercussions are expected:

- A greater attractiveness of the Paris Region
- The experimentation - prior to widespread implementation - of the new services by the Paris Region inhabitants
- Job protection, development and creation

SYSTEM@TIC

Riches d'une concentration d'acteurs unique en Europe, bénéficiant d'un rayonnement international incontestable, avec une organisation créatrice de l'effet « cluster », le Pôle SYSTEM@TIC PARIS-REGION, véritable creuset d'innovation, a pour objectif de faire de l'Ile-de-France le 1er pôle européen pour les TIC, notamment en :

- Ancrant durablement en Ile-de-France la R&D des grands industriels
- Facilitant le développement de PME technologiques à vocation mondiale
- Contribuant à l'émergence de nouvelles sociétés
- Attirant de nouveaux acteurs étrangers, industriels et investisseurs

Les principales retombées de cette démarche seront :

- L'attractivité accrue de l'Ile-de-France
- L'expérimentation, avant généralisation, de nouveaux services aux publics
- La conservation et la création d'emplois qualifiés



DÉPARTEMENT DE PARIS



@TIC

Pôle de Compétitivité

Situé au cœur de la Révolution numérique et dédié aux systèmes complexes, le Pôle de compétitivité SYSTEM@TIC PARIS-REGION développe la maîtrise de trois technologies clefs (optique, électronique et logiciel) et celle des systèmes complexes. Il concentre cette maîtrise sur quatre marchés applicatifs à très forts enjeux :

- Auto mobile & Transports
- Outils de Conception et de Développement de Systèmes
- Sécurité & Défense
- Télécoms

Ces marchés, en forte croissance pour les systèmes complexes, répondent aux enjeux sociétaux des grandes agglomérations du XXI^e siècle.

Les thématiques technologiques du Pôle concernent dès à présent 320 000 emplois privés et 11 000 emplois de R&D publique en région Ile-de-France.

Plus de 200 acteurs sont déjà impliqués dans le Pôle : une soixantaine de grands groupes industriels, plus d'une soixantaine de PME-PMI, une soixante d'établissements de recherche et/ou d'enseignement supérieur et une quinzaine de collectivités territoriales.

Fin 2006, 17 projets de R&D représentant 194 Millions d'Euros, suite à l'appel à projets du FCE (Fonds de Compétitivité des Entreprises), bénéficiaient d'un financement d'organismes publics pour un montant de 71 Millions d'Euros et 19 projets de R&D représentant 43 Millions d'Euros bénéficiaient d'un financement de l'ANR (Agence Nationale pour la Recherche) pour un montant de 18 Millions d'Euros



At the heart of the digital revolution, the SYSTEM@TIC PARIS-REGION competitiveness Cluster is dedicated to complex systems. It aims to master key technologies in the fields of optics, electronics and software engineering that will become part of tomorrow's complex systems. The Cluster focuses on four applicative/target markets:

- Automotive & Transport
- Systems Design & Development Tools
- Security & Defence
- Telecoms

These target markets, in which complex systems are growing, meet the social needs of major metropolises in the 21st century.

The Cluster's technological fields involve 320,000 private jobs and 11,000 public R&D jobs in the Paris Region.

Nearly 200 companies belong to the Cluster, including approximately 60 major corporations, 60 research and/or higher education institutions and 15 local authorities.

At the end of 2006, following the French Government's calls for projects, 17 R&D projects representing € 194M received € 71M as financial support from public institutions. Following the National Research Agency's (ANR) calls for projects, 19 other R&D projects representing € 43M received € 18M as financial support from the ANR.

Pôle de compétitivité mondial Hautes technologies pour la santé et les nouvelles thérapies

Medicen Paris Region fédère tous les grands acteurs des sciences du vivant et de la santé de la métropole Paris-Région.

Cette ambition mobilise les grands industriels de la pharmacie et des technologies de la santé, des jeunes entrepreneurs des biotechnologies et des équipements médicaux, des organismes de recherche publique et privée, le premier réseau hospitalier européen ainsi que Universités et Grandes Ecoles.

Ces acteurs développent des partenariats étroits et des collaborations actives autour de projets innovants, favorisant la création et l'attraction de nouvelles entreprises.

A cluster for innovative therapies and advanced technologies in healthcare



The **Medicen Paris Region** cluster unites all the key life science and healthcare players in the Paris metropolitan area. Located at the heart of Europe's leading regional economy, the cluster brings together the highest concentration of healthcare expertise and resources in Europe.

This ambition is shared by major pharmaceutical and healthcare companies, biotech & medtech entrepreneurs, public and private research organizations, Europe's leading hospital network and the region's universities and Grandes Écoles.

These stakeholders are developing close partnerships and active collaborations around innovative projects, company start-ups and business relocation initiatives.

Partenaires financeurs / Financing partners



“L'excellence
comme



Les objectifs du pôle

s'appuient sur 3 piliers stratégiques :

- La recherche d'excellence en matière de formation universitaires et professionnelle
- La culture de la valorisation de la recherche et du développement, en particulier collaboratif entre public et privé
- Un financement puissant, efficace et compétitif de l'innovation dans les sciences du vivant

Plus d'infos sur
www.bulletindescommunes.fr**The cluster's objectives**

are built on 3 strategic pillars :

- A constant quest for excellence in university education and professional training
- A well-rooted culture of commercially exploiting R&D results, particularly in public-private sector collaborations
- Powerful, effective and competitive funding streams for life science innovation

**Excellence
priority***“Excellence as priority”***EDICEN**[®]
acteurs
du développement
PARIS REGION

Medicen, le potentiel des biotechnologies

➤ Présentation de ce pôle de compétitivité mondial dans le domaine des sciences du vivant, des technologies de la santé et du médicament par son président, Jean-Claude Muller.



Jean-Claude Muller

PRÉSIDENT DE MEDICEN
PARIS RÉGION.

SENIOR VICE-PRÉSIDENT
ADMINISTRATION ET RESSOURCES,
OPÉRATIONS SCIENTIFIQUES DU
GROUPE SANOFI-AVENTIS

Medicen Paris Région est un formidable moyen de fédérer les compétences et les initiatives dans le domaine des sciences du vivant qui, par leur nombre et leur qualité, constituent un potentiel exceptionnel en région parisienne et méritent une vraie reconnaissance.

Labellisé le 12 juillet 2005 par le Comité interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (CIACT), Medicen Paris Région a pour priorité de construire un véritable cluster au service de la compétitivité et de l'attractivité internationale de la région Île-de-France en matière d'innovation thérapeutique de haut niveau, capable de générer ou d'amplifier des activités économiques cohérentes avec le potentiel régional dans l'économie du XXI^e siècle, et en particulier la création d'emplois à forte valeur ajoutée dans le domaine des sciences du vivant.

Concrètement, les résultats attendus sont :

- l'accroissement de 50 % du nombre d'emplois privés dans les domaines concernés ;
- l'attraction d'au moins deux investissements internationaux en R&D de la part d'entreprises internationales dans les sciences du vivant.

Création de sociétés en biotechnologies

Ces résultats attendus supposent donc aussi la création et le développement des sociétés de biotechnologies dans la région ainsi que l'existence d'un marché du financement de l'innovation et des entreprises innovantes compétitives avec les meilleurs clusters mondiaux dans ce domaine. Pour atteindre ses objectifs, Medicen Paris Région s'appuie sur la synergie entre les différents acteurs du pôle, en



particulier les grands industriels de la pharmacie et des technologies de la santé, les entrepreneurs en biotechnologies et équipements médicaux, les organismes de recherche publique et privée, les réseaux cliniques et en particulier l'AP-HP, les universités et autres institutions d'enseignement supérieur et/ou professionnel et les collectivités territoriales de la région, en particulier le conseil régional d'Île-de-France, les conseils généraux des différents départements, les communautés d'agglomérations et les agences de développement économique.

Six domaines scientifiques et thérapeutiques

Medicen Paris Région a également adopté une stratégie de concentration sur six domaines scientifiques et

thérapeutiques pour lesquels la légitimité des acteurs régionaux permet d'ambitionner un leadership mondial à court ou moyen terme : les maladies du système nerveux, la cancérologie, les maladies infectieuses, les thérapies moléculaire et cellulaire, l'imagerie biomédicale, les sciences et techniques du médicament. C'est l'interaction entre les thématiques thérapeutiques et technologiques qui est l'essence même du pôle et qui constitue le principal moteur de sa capacité d'innovation.

La réussite de Medicen Paris Région repose sur trois piliers stratégiques : l'excellence mondiale en enseignement et en recherche, y compris clinique, la synergie des acteurs pour une finalité industrielle d'attractivité et le financement, à un niveau compétitif, de l'innovation et des entreprises innovantes dans les sciences du vivant. ■



The **Medicen Paris Region** world-level competitiveness cluster is a great way of federating life science, medtech & pharmaceutical skills and initiatives which, in view of their number and quality, constitute a huge potential for the Paris Region and deserve true recognition.

Following its accreditation on July 12th 2005 by the French government's Interministerial Territorial Planning Committee (CIACT), the Medicen Paris Region cluster's top priority is to boost the region's competitiveness and international attractiveness in terms of high-level therapeutic innovations capable of generating or amplifying economic activities which match local potential in the 21st century economy – particularly by generating high added-value jobs in the life sciences.

In concrete terms, we expect the following outputs:

- a 50% increase in the number of private-sector jobs in the fields concerned.
- at least two R&D-related inward investments by international life science companies.

These expected outputs presuppose the sustained creation and growth of biotech companies throughout the region, together with the existence of an innovation finance market that can compete with the world's best clusters in this field.

In order to achieve its objectives, Medicen Paris Region relies on the synergy between the cluster's various stakeholders and notably the major pharmaceutical and healthcare technology companies, biotech & medtech entrepreneurs, public- and private-sector research organizations, hospital networks (and the Paris Public Hospitals Group (AP-HP) in particular), universities and other higher education establishments and the region's professional bodies and local authorities - particularly the Ile de France Regional Council, the various county & metropolitan councils and their economic development agencies.

Medicen Paris Region has also adopted a strategy focusing on six science scientific and therapeutic fields in which the region's players can legitimately envisage world-level leadership in the short or mid term: nervous system disease, oncology, infectious disease, molecular & cellular therapies, biomedical imaging and drug science & technology. Interaction between these therapeutic and technological areas of excellence constitutes the very essence of the cluster and is its main driver for innovation.

Medicen Paris Region's success is founded on three strategic pillars: global excellence in education and research (including clinical research); inter-stakeholder synergy for industrially attractive outputs and a globally competitive market for financing life science innovation and entrepreneurial businesses.

Plus sur le web

<http://www.medicen.org>



index des annonceurs

SFR.....p.2	Sominex.....p.31	UPM.....p.62
Mac 7.....p.7	CB.....p.36	Faurecia.....p.67
Demi.....p.12	Constructive Card.....p.37	Dexia.....p.69
Quadria.....p.13	AdvancedcolorimetrybyELDIM.....p.40	Nestlé.....p.73
Banque populaire.....p.16	ELDIM.....p.41	MagnetiMarelli.....p.75
Bred-BPO.....p.17	Cyceron.....p.44-45-46	BASF.....p.77
Chorus.....p.20	Coeur coté fleurie.....p.53	Système@tic.....p.80-81
Vassard OSM.....p.25	Codura.....p.54	Médicen.....p.82-83
Pantechnik.....p.27	Le Dahu.....p.55	THK.....p.87
GANIL.....p.28-29-30	Lycée Maritime.....p.61	Microsoft.....p.88

Abonnement

À renvoyer au Bulletin des Communes - 25 rue de Ponthieu 75008 PARIS
Tél. 01 43 65 57 36 - Fax. 01 43 65 73 40 - E-Mail : contact@bulletindescommunes.fr

J'indique ci-dessous mes coordonnées

☐ MME ☐ MLLE ☐ M NOM/PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE

TÉLÉCOPIE

E-MAIL

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : 481 715

Titulaire du compte à débiter

NOM/PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

Désignation du compte à débiter

ÉTABLISSEMENT

GUICHET

N° DE COMPTE

CLÉ RIB

Organisme Créancier

LE BULLETIN DES COMMUNES - MEDIAPARTNERS AGENCY

Établissement teneur du compte à débiter

BANQUE/AGENCE

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

Date :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant de l'avis de prélèvement présenté par MEDIAPARTNERS AGENCY

Signature :

☐ **OUI**, je souhaite
m'abonner au
Bulletin des communes
pour 4 numéros au tarif
privilegié de 26 €

Je choisis de régler par :

☐ Chèque bancaire ou postal
à l'ordre du
Bulletin des Communes

☐ Carte bancaire

N° / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _

Expire fin : / _ / _ / _ / _ / _

Signature obligatoire :

Informatique et libertés : en application de l'article 127 de la loi du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant en vous adressant à notre siège social. Les informations requises sont nécessaires à l'établissement de votre abonnement. Elles pourront également être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-après ☐



Tetsuya HAYASHIDA
Président Directeur Général
THK Manufacturing of Europe S.A.S.

THK Manufacturing of Europe S.A.S. (TME), principal site européen de production du groupe THK, le n°1 mondial des systèmes de Guidage linéaire, a été inauguré en 2001 à Ensisheim. Le choix de l'Alsace est stratégique car il place TME au centre de ses différents marchés en Europe. Outre la dimension du terrain, environ 20 hectares, la participation active des élus locaux à l'instar de Monsieur Adrien Zeller, Président de la Région Alsace, a également été déterminante pour l'implantation de THK dans le bassin potassique. Dans notre usine de 32484 m², nous produisons des systèmes de Guidages linéaires, des modules et des rotules pour l'automobile (rotules assurant la liaison entre la suspension et la barre stabilisatrice). Les systèmes de Guidage linéaire sont utilisés dans l'industrie (machine-outil, robotique, dispositifs de fabrication des semi-conducteurs, appareils médicaux, etc.) et pour des applications grand-public (voitures, meubles, matériel de bureau, etc.)

Notre société est certifiée ISO 14001, ainsi que TS 16949 et ISO 9001 pour la conception, le développement, la fabrication et la vente de rotules pour l'industrie automobile, et possède la certification Q1 de Ford.



THK Manufacturing of Europe S.A.S.
Parc d'Activités La Passerelle - 68190 ENSISHEIM
Tél. 03 89 83 44 00 - Fax 03 89 83 44 09

© 2004 Microsoft Corporation. Tous droits réservés. Microsoft et « Votre potentiel, notre passion » sont des marques ou des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France et dans d'autres pays.

On imagine

de grandes choses pour eux.

Les enfants portent en eux tant de promesses qu'ils pourront devenir, un jour, ce qu'ils imaginent déjà. Ce sont ces rêves qui nous inspirent pour développer des logiciels qui facilitent l'expression de tous les potentiels.

www.microsoft.com/france/onimagine



Votre potentiel, notre passion.

Microsoft